

Des supporters du MCA s'en prennent au siège de Sonatrach

Lire l'article de M. B. page 24

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

MALAISE SOCIAL, ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT

Les syndicats autonomes tirent la sonnette d'alarme

Lire l'article de M. Aziza page 2



Ph.: Rachid K.

NOUVELLE LOI ÉLECTORALE «Barrer la route à l'argent sale»

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

**Réception
du premier
lot du vaccin
AstraZeneca**

P. 3

**20 wilayas
réceptionnent
leurs lots
du Spoutnik V**

P. 3

**Coup d'Etat
en Birmanie,
Aung San Suu Kyi
arrêtée**

P. 5



**Le procès en appel du DG du groupe
Ennahar reporté au 15 février**

P. 4



Ancien gouverneur de la Banque de réserve de l'Inde, est professeur de finance à la Booth School of Business de l'Université de Chicago

La pandémie du risque
PAR RAGHURAM G. RAJAN

1- Chercheur associé principal au bureau de Hambourg du McKinsey Institute
2- Chercheur associé au McKinsey Global Institute, où il étudie les conséquences des tendances technologiques à long terme

Promesse et péril de la biorévolution
PAR MATTHIAS EVERST ET MICHAEL CHUI^{1,2}

Secrétaire exécutive de International Development Economics Associates

Quatre façons pour Biden de stimuler l'économie mondiale
PAR JAYATI GHOSH

P. 13 à 15

AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

Malaise social, érosion du pouvoir d'achat Les syndicats autonomes tirent la sonnette d'alarme

Le malaise social ne cesse de s'accentuer, avec l'érosion du pouvoir d'achat et la baisse continue de la dévaluation du dinar, ainsi que la crise de l'emploi provoquée essentiellement par la pandémie du coronavirus. Selon les estimations des pouvoirs publics, quelques 500 000 emplois ont été perdus depuis le début de la pandémie du coronavirus.

M. Aziza

La montée du malaise social commence à inquiéter les milieux syndicaux mais aussi gouvernementaux. Les syndicats autonomes réunis sous la coupe de la Confédération des syndicats algériens (CSA), le week-end passé, préviennent que «le front social est en ébullition» et présagent «une explosion sociale en raison des tensions sociales préoccupantes».

Notamment, précisent les membres de la CSA, avec les nouvelles déclarations du directeur général de la Caisse nationale de retraite (CNR), Slimane Melouka, qui avait écarté toute possibilité d'un retour à la retraite anticipée ou proportionnelle. La Confédération des syndicats algériens (CSA) s'est montrée, une nouvelle fois, très critique à l'égard de la politique menée par les pouvoirs publics qui ont laissé un cumul de revendications qui traîne depuis des années. Tout en appelant à un dialogue social sérieux en urgence, les syndicats autonomes ont réclamé encore une fois, la valorisation du point indiciaire et la préservation du pouvoir d'achat, ainsi que la création d'un observatoire national pour le protéger. Ils continuent à réclamer le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge en tant que droit acquis suite aux luttes syndicales depuis des années. Et d'exiger la publication immédiate du récépissé d'enregistrement de la Confédération dont le dossier a été déposé en novembre 2018. En considérant que cette tergiversation dans le traitement de ce dossier est considérée comme une restriction claire des libertés syndicales.

Les syndicats autonomes n'arrivent pas à comprendre le fait que plusieurs syndicats du secteur ont été enregistrés, en citant l'enregistrement du syndicat des surveillants et celui des surveillants généraux, en laissant pour compte une confédération qui regroupe 13 syndicats de différents secteurs.

CNR ET CNAS: LES SYNDICATS EXIGENT UNE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les syndicats autonomes, ont dans leur communiqué sanctionnant leur rencontre, exigé plus de transparence sur les résultats financiers de la caisse nationale de retraite (CNR) et la révision du système de gestion de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS). Contacté par nos soins, le porte-parole de l'UNPEF, Abdelwa-

hab Lamri Zegar, a affirmé que le Conseil d'administration de la caisse nationale de retraite est appelé à divulguer les résultats financiers de la CNR, étant donné que les ressources financières de la CNR, sont prélevées des salaires des travailleurs et proviennent des cotisations des employeurs.

Pour rappel, le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka avait affirmé récemment que le déficit financier de la caisse s'élevait à 700 milliards DA, relevant que ce déficit était stable depuis 2019. Pour le porte-parole de l'UNPEF, les employés devront avoir un droit de regard sur le résultat financier de la CNR « car on entend souvent parler de transfert des ressources financières de la CNR vers des politiques sociales qui ne concernent pas les retraités, on ne connaît pas la véracité de ce genre d'informations, ce qui nous pousse à demander des comptes à la CNR, pour analyser en profondeur ce problème de déficit, une fois pour toute ». Pour ce qui est des services de sécurité sociale, les syndicats ont exigé la révision du système de remboursement notamment les actes et les soins médicaux qui restent dérisoires. «Des remboursements de 80 DA pour une consultation de 1 200 DA. Pour les soins dentaires, le remboursement ne dépasse pas les 40 DA et 100 pour les soins d'ophtalmologie», dénonce le porte-parole de l'UNPEF. Et de mettre l'accent sur la nécessité de revoir le taux de gestion des services de la CNAS qui selon, M.Zegar, tourne autour de 30 %. Ce taux est très élevé du moment qu'il s'agit de cotisations des travailleurs. Et de s'interroger « pourquoi, l'on continue à prélever les cotisations de la retraite anticipée alors qu'elle est bloquée par les pouvoirs publics ?»

«SCHIZOPHRÉNIE SYNDICALE»

Les syndicats autonomes membres de la CSA se sont dits étonnés de la position de «certains organes syndicaux connus pour leur loyauté envers les politiques gouvernementales et prétendent défendre le droit à une retraite anticipée sans condition d'âge, même si ce sont les mêmes qui ont récemment plaidé pour son annulation», lit-on dans le communiqué parvenu à notre rédaction.

La CSA met en garde contre ce genre de «schizophrénie syndicale» et appelle également tous les rassemblements sous sa bannière à initier une coordination en vue de structurer les coordinateurs de la Confédération, pour défendre les droits des travailleurs et faire valoir leurs revendications.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Vaccin, politique et zeste religieux

pour des raisons scientifiques, et opte à peine, dans une réaction très tardive, pour le vaccin chinois. L'enjeu politique est de taille pour les pays développés et les moins que ça, qui veulent à tout prix renouer rapidement avec le dynamisme économique. Certains autres, producteurs de vaccins, tentent de reconfigurer ou raffermir leurs relations avec les pays qui ne font pas le poids dans la course à l'approvisionnement au vaccin auprès de laboratoires saturés par les demandes des pays riches. La Russie et la Chine, qui proposent des vaccins à des prix abordables, dament le pion sur ce plan aux autres pays qui en produisent. C'est dans le besoin qu'on reconnaît ses véritables amis. L'adage colle parfaitement à cette époque exceptionnelle qui modifie à une vitesse grand V l'espace géopolitique. On savait que la pandémie de la Covid-19 allait remodeler la polarité des relations entre pays, mais on ne savait pas que c'est le vaccin qui devait les conduire à ce monde impitoyable. Le vaccin, en sus du débat scientifique autour de son efficacité, est partout une sérieuse affaire politique, mais en Algérie, il s'en trouve des gens (des internautes), non contents, peut-être, que l'Algérie ait pu tenir parole et entamer les vaccinations au mois de janvier, qui en rajoutent un zeste de religion, affirmant que le vaccin russe est «haram» (illégitime). Dans quels laboratoires ont-ils analysé ses composants pour affirmer qu'il contient des substances déclarées illégales en islam ? Des analyses, du reste, quasi impossibles à obtenir vu le secret qui entoure sa formule scientifique. Et sa prochaine fabrication en Algérie n'est pas pour plaire à des groupes politiques et à des pays, qui veulent avoir pour eux toute l'exclusivité du marché africain, notamment.

Le débat en a eu pour son overdo se alors que les doses de vaccin n'arrivent pas du tout ou au compte-gouttes, dans les centres de vaccination. En Algérie, qui vient de recevoir ses premiers lots et partout dans le monde, en raison de problèmes de production insuffisante et d'acheminement, le vaccin se fait désirer. Mais pas la polémique qui n'arrête pas de gonfler, ici et ailleurs. Faut-il pour autant s'étonner que les vaccins anti-Covid-19 aient eu une aussi importante amplification dans les débats publics ? C'est l'histoire d'une époque exceptionnelle que l'humanité est en train d'écrire. Et sans le savoir encore, on se condamne dans des positions qui n'honorent pas le genre humain. Le vaccin, fabriqué dans des laboratoires par les scientifiques, est vite tombé entre les mains des gouvernements, des politiciens, qui n'en font pas uniquement et toujours usage médical, humanitaire, donc. L'Europe a interdit toute exportation des vaccins fabriqués sur ses terres. Moi d'abord ou après moi le déluge ! Comment ne pas penser que le vaccin anti-Covid-19 a été outrancièrement politisé ? Il s'agit d'une réaction de survie dans la jungle habitée par le coronavirus. Les pays riches ont bien avancé dans la vaccination de leurs populations, et encore, certains ne sont pas contents du rythme des vaccinations, au moment où d'autres commencent à peine à injecter les premières doses, sans oublier de souligner en gras qu'il y a des pays qui n'ont pas commencé la campagne de vaccination et ne savent pas, n'ayant pas encore passé commandes, s'ils peuvent bien le faire de sitôt. L'Iran, dans la continuité des hostilités qui animent ses relations avec le monde occidental, a interdit toute importation de vaccins américain ou britannique, ainsi que le vaccin russe

Beldjoud préside une réunion avec les walis Vaccination, écoles et zones d'ombre au menu

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a présidé dimanche une réunion de coordination tenue par visioconférence avec les walis pour l'examen de nombre de questions de l'heure, indique un communiqué du ministère.

A l'entame de la réunion, il a été question du «suivi du lancement de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus en concurrence avec sa généralisation à toutes les wilayas du pays», précise le communiqué ajoutant que le ministre a appelé les walis à la «nécessité d'accompagner les services de santé publique pour faire aboutir cette campagne en leur assurant «tous les moyens logistiques à même de faciliter le déroulement de l'opération et la réalisation des objectifs

dans le respect des gestes barrières». Evoquant le suivi et l'application et du programme de développement des zones d'ombre, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement de la mise en œuvre des opérations programmées à travers tout le territoire national, ajoute la même source qui affirme que cette rencontre a été l'occasion de «mettre l'accent sur le caractère prioritaire de ce dossier et la nécessité d'une approche de proximité et d'action de terrain dans la prise en charge des préoccupations des habitants». Le ministre a appelé les walis à ne mépriser aucun effort pour faciliter la vie aux citoyens notamment dans les régions montagneuses et enclavées et assurer des solutions efficaces répondant à leurs besoins en matière de développement». Il a également mis l'accent sur l'impé-

ratif d'accorder un intérêt particulier aux conditions de scolarisation des élèves», exhortant les walis à «en assurer le suivi notamment en ce qui concerne le transport, le chauffage et la restauration». S'agissant de la prise en charge des demandes d'actes d'urbanisme, M. Beldjoud a donné des instructions pour «le parachèvement immédiat de l'examen des dossiers en instance selon les conditions et les délais légaux». La réunion a également permis d'évoquer les préparatifs relatifs au mois de Ramadhan, à l'instar de la remise de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS), l'approvisionnement ordinaire en produits de grande consommation et la lutte contre toute forme de spéculation, outre la prise de mesures devant préserver la santé et la sécurité publiques en ce mois sacré.

Rupture de stock des médicaments Un Observatoire national de veille mis en place

El-Houari Dilmi

Plus de 300 médicaments sont déclarés en rupture de stock depuis plusieurs mois, comme déclaré fin novembre dernier, par le porte-parole officiel du Syndicat national des Pharmaciens algériens agréés, Samir Ouali, citant l'exemple du « Lovenox », qui entre dans le protocole de traitement contre le Covid-19. Des distributeurs ont même été pointés du doigt, pour être à l'origine des ruptures récurrentes des médicaments essentiels dans les officines du pays.

Et pour éviter à l'avenir les ruptures de stocks de médicaments, l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, muni d'une plateforme numérique permettant le suivi en temps réel des stocks en rupture ou sous tension, sera mis en place aujourd'hui (mardi), a indiqué hier lundi, le président de l'Ordre national des pharmaciens, le docteur Abdelkrim Touahria.

Ce dernier a expliqué que cet observatoire aura pour objectif « d'avoir une visibilité en temps réel sur la liste des médicaments en rupture totale des stocks ou sous tension à travers une plateforme numérique qui sera renseignée de façon régulière par toutes les parties concernées (producteurs, importateurs, distributeurs, pharmaciens d'officine et hospitaliers) », a-t-il indiqué. Selon le président de l'Ordre national des pharmaciens, il s'agit également de faire « des propositions sur les solutions et les mesures adéquates afin d'assurer la disponibilité permanente des produits pharmaceutiques notamment les médicaments essentiels dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique », a-t-il indiqué.

A rappeler que le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri, avait assuré, fin 2020, que la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien allait connaître une « nette amélioration » dès la fin du mois de janvier 2021. Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments ces derniers mois, M. Mansouri avait déclaré que la mise en place de l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques « allait contribuer à régler le problème des ruptures ».

Coronavirus

239 nouveaux cas et 3 décès

Deux cent trente-neuf (239) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 186 guérisons et 3 décès ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 107578, dont 239 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2894 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 73530, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de

meilleure prise en charge du citoyen notamment les pathologies lourdes (maladies chroniques, cancers,...) ainsi qu'une meilleure régulation pour une meilleure maîtrise et une meilleure gestion de ce secteur », constitue l'autre mission de l'observatoire national, selon M. Touahria. « Les ruptures d'approvisionnement sont une réalité qui date depuis plusieurs décennies et qui n'est pas propre à l'Algérie », a souligné le président de l'Ordre des pharmaciens, ajoutant que « les causes sont diverses et multiples, notamment les problèmes structurels tels que l'absence de visibilité sur les stocks existants et l'absence de statistiques de consommation », a-t-il indiqué.

Énumérant d'autres causes à l'origine de la rupture de stocks de certains médicaments, Abdelkrim Touahria a cité « l'absence de coordination entre prescripteurs et dispensateurs, l'absence de visibilité sur la liste des produits en rupture, sous tension ou en difficulté d'approvisionnement et une utilisation non rationnelle des prescripteurs ou des citoyens », a-t-il soutenu. Autant de raisons à l'origine de la création de l'observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, « dans le cadre d'une stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en collaboration avec toutes les parties concernées, à savoir l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, les producteurs, les distributeurs, les syndicats, les fédérations, les associations et les Ordres (médecins et pharmaciens) », a-t-il indiqué.

A rappeler que le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri, avait assuré, fin 2020, que la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien allait connaître une « nette amélioration » dès la fin du mois de janvier 2021. Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments ces derniers mois, M. Mansouri avait déclaré que la mise en place de l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques « allait contribuer à régler le problème des ruptures ».

Coronavirus

239 nouveaux cas et 3 décès

la pandémie de Covid-19.

En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



20 wilayas réceptionnent leurs lots du Spoutnik V

Une vingtaine (20) de wilayas, les plus impactées par l'épidémie de la Covid-19, s'apprenaient à recevoir, hier, leurs lots respectifs du vaccin russe, Spoutnik V, soit les 50.000 doses réceptionnées vendredi par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

« Ce sont 20 wilayas, de toutes les régions du pays, qui sont concernées par la répartition du vaccin Spoutnik V, laquelle a été entamée samedi par celle de Blida, et ce, conformément au dispatching arrêté par le ministère de la Santé. Nous devons terminer, aujourd'hui, cette opération », a déclaré à l'APS, la directrice des Approvisements à l'IPA, Zoulikha Smai Benkedadra.

Elle a précisé que les lots des-

tinés aux collectivités locales ont été fixés « proportionnellement au nombre de leurs populations respectives et aux cas de contaminations au virus qu'elles ont enregistrés, sachant que des représentants des wilayas concernées prennent part à l'opération d'acheminement, depuis l'IPA, des convois qui leur sont destinés et ce, sous une escorte renforcée de la Gendarmerie nationale.

La représentante de l'IPA a ajouté que parmi les wilayas récipiendaires du vaccin russe, figurent Alger, Tizi-Ouzou, Tipaza, Sétif, Oran, Jijel, Tlemcen, Batna, Mostaganem ainsi que Ouargla et Biskra, sachant que le transport des vaccins se fera par

route et par voie aérienne, pour les destinations les plus éloignées. Abordant les aspects logistique et organisationnel de l'opération, Mme Smai a assuré que l'IPA « s'est préparé, depuis des mois, pour la réception et la distribution de tous types de vaccins, quelques que soient leurs modes de conservation ainsi que la quantité à manipuler, soit de 2 à 8 degrés ou de - 20 à - 70 degrés ».

La même responsable a tenu, enfin, à souligner « la contribution de plusieurs départements ministériels pour la réussite de l'ensemble du processus d'acquisition, de stockage et de distribution des vaccins anti-Coronavirus importés par l'Algérie ».

Réception du premier lot du vaccin AstraZeneca

Le premier lot, 50.000 doses, du vaccin anglo-suédois AstraZeneca, est arrivé hier en début d'après-midi à l'aéroport international Houari Boumediene (Alger). Ce premier lot du vaccin AstraZeneca est le second, après le lot du vaccin russe Spoutnik V,

commandé dans le cadre de la stratégie de l'Algérie visant à lutter contre l'épidémie de la Covid-19. Le nouvel arrivage s'ajoute ainsi à celui réceptionné vendredi, au niveau de l'aéroport militaire de Boufarik (Blida), à savoir les 50.000 doses acqui-

ses du vaccin russe Spoutnik V.

La campagne de vaccination, devant s'étaler sur toute l'année 2021 a été symboliquement entamée samedi dernier depuis la wilaya de Blida, premier foyer national de la pandémie, apparu il y a un peu plus d'une année.

Raïna Raïkoum
Amine Bouali

Afin de freiner la propagation de l'épidémie de Coronavirus, la France- comme

certaines de ses voisines du vieux continent- a fermé, à partir de ce dimanche 31 janvier, ses frontières aux pays à l'extérieur de l'Union européenne, «sauf motif impérial». Nous avons eu la curiosité de consulter la liste de ces «motifs impériaux» que le ministère français de l'Intérieur a divulgué hier sur Internet.

Ainsi, parmi les personnes de nationalité étrangère autorisées à rejoindre, malgré la fermeture des frontières, le territoire français, figurent -faudrait-il s'en étonner?- les étudiants inscrits dans des universités françaises et titulaires d'un visa, les professeurs ou chercheurs se déplaçant à des fins d'études ou d'enseignement et, bien sûr, «des professionnels de santé concourant à la lutte contre la Covid 19».

La chasse aux cerveaux, notamment ceux des pays défavorisés, continue ! Les disciples d'Hippocrate sont particulièrement recherchés en cet-

te période de crise sanitaire aiguë.

Des avantages très alléchants sont même mis en

avant pour appâter ces compétences étrangères, y compris les plus réticentes.

À Paris, en septembre dernier, la ministre Marlène Schiappa a donné instruction d'«accélérer» et «faciliter» la naturalisation française des sortissants étrangers «qui sont mobilisés, en première ligne, durant la pandémie de Covid-19» (elle visait sûrement, en premier lieu, les diplômés en médecine).

Comme à l'accoutumée, les pays du Nord se comportent de manière égoïste (pour ne pas employer un autre adjectif plus incisif!) en encourageant particulièrement les jeunes médecins provenant des pays du tiers-monde à rejoindre leurs hôpitaux en cette période de grave épidémie, au détriment des pays défavorisés qui ont pourtant expressément besoin de tous les praticiens qu'ils ont formés pour apporter les soins nécessaires à leur propre population.

Nouvelle loi électorale «Barrer la route à l'argent sale»



El-Houari Dilmi

La commission nationale chargée de la révision de la loi organique relative au régime électoral a reçu des propositions émanant de 35 formations politiques», a déclaré hier lundi, le professeur de droit public et membre de ladite commission, Walid Laggoune, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

« La commission est entrain d'examiner attentivement toutes ces propositions pour pouvoir les porter, ensuite, à l'attention du Président de la République Abdelmadjid Tebboune », a indiqué le Pr Walid Laggoune, pour lequel « les différents changements qu'apporte la nouvelle loi organique relative au régime électoral, vont permettre une crédibilité du scrutin puisqu'elle assure un meilleur contrôle des opérations électorales, surtout leur financement et encourage les jeunes à participer à la vie politique », a-t-il souligné.

Explicitant la nouvelle mouture de la loi organique, l'invité de la Radio a mis l'accent sur « les modifications qui s'articulent autour du nouveau mode de scrutin qui a été établi, alors que l'ancien mode était un scrutin de liste fermé et hiérarchisé dans lequel l'électeur ne pouvait avoir de choix que pour une seule liste, de parti ou indépendante, ce qui a donné lieu à des effets extrêmement négatifs comme l'achat des voix et surtout l'argent sale utilisé dans les campagnes électorales », a-t-il indiqué. Toujours selon le Pr Walid Laggoune, ce nouveau mode de scrutin est « un mode à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel sur une liste ouverte», et, donc, « il n'y aura plus de hiérarchisation ni de tête de liste», a-t-il tenu à souligner, précisant que le lecteur « est libre de choisir le candidat qu'il préfère dans une liste », et, ainsi, barrer la route, selon lui, « aux mauvaises pratiques, notamment l'achat des voix et des places ».

Au sujet du financement des compagnies électoralles, l'invité de la Radio, a indiqué que « les dons provenant des personnes morales ou de l'étranger sont strictement interdits », ajoutant que « le seuil des dépenses est fixé, à la fois pour les candidats et pour les formations politiques », a-t-il affirmé. A ce titre, le

Pr Walid Laggoune a expliqué au sujet des règles du contrôle du financement, que « tout candidat est tenu d'ouvrir un compte de campagne et de désigner un trésorier, qui est l'ordonnateur des dépenses de la campagne électorale».

MORALISER LA VIE PUBLIQUE

Parmi les nouveaux instruments de contrôle juridique, l'invité de la Radio cite la création d'une commission de contrôle des finances dont la composition est fixée par la loi, expliquant que « cette commission, composée de magistrats de la cour suprême et de la cour des comptes, est seule habilitée à se prononcer sur les dépenses de campagne ».

Pour sa part, le Professeur de droit à l'université de Sétif, Sache Djazia, a expliqué que les « propositions émanant de certaines associations et composantes de la société civile sont à l'étude actuellement», expliquant que la nouvelle loi organique relative au régime électoral est « inspirée des nouvelles dispositions prévues dans la nouvelle Constitution, visant à consolider les droits et libertés fondamentales, la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption », a-t-elle souligné. Le Pr Sache Djazia, membre de commission nationale chargée de la révision de la loi organique relative au régime électoral, a également indiqué que « d'anciennes lois ont été révisées par la commission dans le but d'arriver à une véritable moralisation de l'acte politique et démocratique, mais aussi, la consolidation de la transparence réelle et effective dans les nouvelles dispositions prévues dans la loi organique, actuellement en cours de discussion et d'enrichissement », a-t-elle indiqué. « La régularité, la transparence et la neutralité de l'opération électorale, et la correction des insuffisances constatées par le passé dans l'exercice de la vie politique en Algérie, la lutte contre l'argent sale et la consolidation des vraies valeurs de la transparence et de la démocratie dans la vie publique du pays, comme inspirées par le président de la République, sont autant d'éléments que compte traduire dans les faits la nouvelle loi organique relative au régime électoral », a-t-elle conclu.

Conseil de la concurrence Cinq plaintes traitées en 2020

Le Conseil de la Concurrence a reçu cinq plaintes émanant d'entreprises et d'institutions ainsi que deux demandes d'avis durant l'année 2020, selon le rapport d'activité annuel élaboré par cette institution.

Ce document, dont l'APS a obtenu une copie, fait état d'une plainte de la société Djezzy OTA contre la société Mobilis pour «abus de position dominante» ou encore d'une saisine de la part de la société Sarl Pub City contre l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (Anep) au motif de «pratiques restrictives à la concurrence».

Concernant les autres plaintes, il s'agit de saisines de Yassir Spa contre la Sarl Heetch Algérie et contre la Sarl Karim Networks ou encore la Sarl Heetch Algérie qui se plaint de Yassir Spa. Ces trois dossiers ayant pour objet des «pratiques restrictives à la concurrence».

Sur les cinq plaintes traitées, le Conseil a rendu un verdict favorable au profit de la société Djezzy (OTA) en infligeant une sanction pécuniaire à l'encontre de la société Mobilis, alors qu'il a rejeté les quatre autres dossiers pour «défaut d'éléments de preuves suffisantes», précise le document.

En matière de demandes d'avis, qui sont au nombre de deux, la première émane, selon le rapport, de l'entreprise l'Algérienne des autoroutes concernant l'application de la

réglementation des marchés publics pour l'approvisionnement en eau potable des stations-services implantées sur le réseau autoroutier.

A cette requête, le Conseil a estimé que les transactions dans le cadre des travaux réalisés par l'Algérienne des autoroutes doit prendre en compte les principes de liberté d'accès aux demandes publiques, l'égalité de traitement et de transparence des procédures dans le respect du droit de la concurrence et du droit des marchés publics, explique-t-on dans le rapport.

La seconde demande, rapporte le document, a été envoyée par le Conseil d'Etat qui a sollicité le Conseil au sujet du contentieux opposant la société par actions Optima Telecom (OTA) et l'Autorité de régulation sectorielle de la poste et des télécommunications (ARPT) sur l'autorisation d'appliquer les tarifs d'interconnexions.

Concernant les autres plaintes, il s'agit de saisines de Yassir Spa contre la Sarl Heetch Algérie et contre la Sarl Karim Networks ou encore la Sarl Heetch Algérie qui se plaint de Yassir Spa. Ces trois dossiers ayant pour objet des «pratiques restrictives à la concurrence».

Sur les cinq plaintes traitées, le Conseil a rendu un verdict favorable au profit de la société Djezzy (OTA) en infligeant une sanction pécuniaire à l'encontre de la société Mobilis, alors qu'il a rejeté les quatre autres dossiers pour «défaut d'éléments de preuves suffisantes», précise le document.

En matière de demandes d'avis, qui sont au nombre de deux, la première émane, selon le rapport, de l'entreprise l'Algérienne des autoroutes concernant l'application de la

traitement concernant des contentieux entre la Sarl Distribution Archipel et United Tobacco Company (UTC), requérant un examen de fond de l'affaire, et une saisine de la Sarl F.T.C Tentem contre la Sarl Karim Networks.

Cette même société, ajoute le rapport, a déposé une plainte contre la Sarl Heetch Algérie, alors que l'Eurl Nutriphat s'est plainte de la Société Sorfert.

Pour sa part, Alliance Globale Express Messagerie a demandé l'arbitrage du Conseil dans une affaire qui l'oppose à Oran Messagerie Express (OMEX), Falkon Express Algérie, TNT Express International, Fedess Express et TNT FAA. Le ministre du Commerce a saisi, pour sa part, le Conseil de la concurrence, dans deux dossiers, l'un contre la société Hodna, alors que le second contre la société Danone Djurdjura-Algérie. Enfin la Sarl Adara a déposé plainte contre la société Sarl Remeida. L'instance a, en outre, été invitée à émettre son avis sur le plan stratégique élaboré et diffusé par l'Organe national de prévention et de la lutte contre la corruption le 17 Octobre 2019.

Elle a, de plus, signé en 2020 des conventions de coopération avec des organismes nationaux, notamment le Conseil national économique et social (CNES) et l'institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), souligne le rapport.

Mohamed Djemai acquitté

La Cour d'Alger a acquitté hier l'ancien secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) et parlementaire de la wilaya de Tebessa, Mohamed Djemai, qui était poursuivi pour abus de fonction et humili-

tion d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions. Le procureur général de la Cour d'Alger avait requis, lors du procès en appel, la semaine dernière, le durcissement des peines contre Mohamed Djemai.

En septembre 2020, le Tribunal de première instance de Sidi M'hamed avait condamné l'ancien SG du parti du FLN, Mohamed Djemai, à une peine de deux (2) ans de prison, dont un avec sursis.

Le procès en appel du DG du groupe Ennahar reporté au 15 février

La quatrième chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé lundi le report, au 15 février en cours, du procès en appel du directeur général du groupe Ennahar, Mohamed Mokadem, dit Anis Rahma-

ni. L'accusé Mohamed Mokadem est poursuivi pour enregistrement et diffusion à travers la chaîne Ennahar d'une communication téléphonique qu'il avait eue avec un officier supérieur de l'Ar-

mée. Le 15 novembre 2020, une peine de cinq (5) ans de prison ferme, assortie d'une amende de l'ordre de 100.000 DA a été prononcée à son encontre par le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger).

Mascara

Plus de 400 pièces archéologiques saisies

La Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a saisi 406 pièces archéologiques remontant à l'époque romaine dans la ville de Bouhanifia (Mascara) et arrêté un mis en cause, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité.

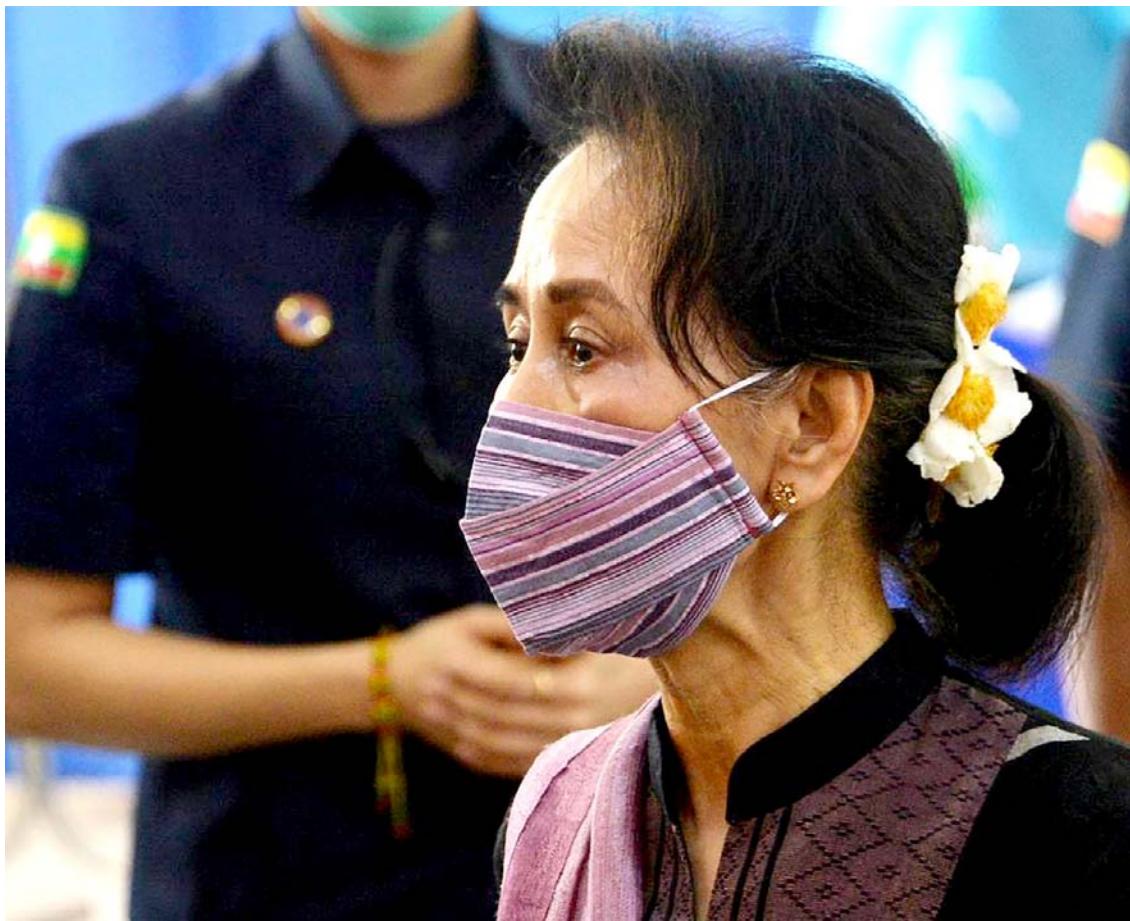
Ces objets archéologiques comprenaient des pièces de jarres utilisées pour stocker l'eau et l'huile d'olive, ainsi

que des restes de marmites et d'assiettes remontant à la période romaine, a indiqué la même source.

L'enquête a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un homme exposant sur sa page facebook des pièces archéologiques découvertes au niveau d'un site historique remontant à l'époque romaine, dans la commune de Bouhanifia, a-t-on précisé.

La perquisition du domici-

le du propriétaire de la page en question a permis aux gendarmes de découvrir les objets en question et l'arrestation du mis en cause pour avoir procédé à des fouilles archéologiques sans autorisation et pour avoir dissimulé des objets de fouilles non autorisées, a ajouté la même source. La personne en question a été présentée, dimanche, devant le procureur de la République près le tribunal de Bouhanifia.

Coup d'Etat en Birmanie, Aung San Suu Kyi arrêtée

Un coup d'Etat a été perpétré lundi en Birmanie par la puissante armée qui a arrêté la cheffe de facto du gouvernement civil Aung San Suu Kyi, proclamé l'état d'urgence pour un an et placé ses généraux aux principaux postes. Ce putsch, immédiatement condamné par plusieurs capitales étrangères, est nécessaire pour préserver la "stabilité" de l'Etat, ont fait savoir les militaires qui ont promis dans un communiqué publié sur Facebook de nouvelles élections "libres et équitables", une fois que l'état d'urgence d'un an sera levé. Ils accusent la commission électorale de ne pas avoir remédié aux "énormes irrégularités" qui ont eu lieu, selon eux, lors des législati-

ves de novembre, remportées massivement par la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi au pouvoir depuis les élections de 2015.

La prix Nobel de la paix a été arrêtée tôt dans la matinée ainsi que le président de la République, Win Myint et d'autres responsables du parti, selon Myo Nyunt, porte-parole de la formation. Ils sont détenus à Naypyidaw, la capitale du pays, d'après lui.

Alors que les rumeurs de coup d'Etat se renforçaient ces derniers jours, Aung San Suu Kyi avait laissé un message à la population, diffusé ce lundi par le président de la LND sur les réseaux sociaux, dans lequel elle exhorte les Birmans à "ne

pas accepter" ce putsch. L'armée tente "de replonger le pays sous la dictature militaire en négligeant la pandémie de coronavirus" qui frappe de plein fouet la Birmanie, a-t-elle écrit, d'après cette déclaration, demandant à la population de "réagir à l'unanimité". L'armée s'est emparée de l'hôtel de ville de Rangoon, la capitale économique du pays, et l'accès à son aéroport international était bloqué par des militaires, ont constaté des journalistes de l'AFP. Plusieurs camions ont traversé à grande vitesse les rues de Rangoon, des partisans de l'armée agitant à leur bord des drapeaux et chantant des hymnes nationalistes. Les télécommunications, portables et internet, étaient

gravement perturbées, a relevé l'ONG spécialisée Netblocks.

Toutes les banques du pays ont été fermées jusqu'à nouvel ordre, selon l'association des banques. Les Etats-Unis et l'Australie ont rapidement réagi, appelant à la libération immédiate des dirigeants de la LND et au rétablissement de la démocratie. Les Etats-Unis "prendront des mesures contre les responsables", a averti la porte-parole de la Maison Blanche, Jen Psaki, dans un communiqué. "Nous appelons les militaires à respecter l'état de droit", a fait valoir de son côté la ministre australienne des Affaires étrangères, Marise Payne. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a quant à lui "condamné fermement (...) des développements qui portent un coup dur aux réformes démocratiques".

Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Birmanie prévue de longue date pourrait être avancée en début de semaine en raison des derniers développements, a indiqué à l'AFP un diplomate sous couvert d'anonymat. Ce coup d'Etat intervient alors que le Parlement issu des dernières législatives devait entamer sa première session ce lundi. La Birmanie est sortie il y a tout juste 10 ans d'un régime militaire au pouvoir pendant presque un demi-siècle. Les deux derniers coups d'Etat depuis l'indépendance du pays en 1948, remontent à 1962 et 1988.

FRAUDES PAR «MILLIONS»

Les militaires dénonçaient depuis plusieurs semaines plus d'une dizaine de millions de cas de fraudes lors des législatives de novembre. Ils exigeaient que la commission électorale dirigée par le gouvernement publie la liste des électeurs à des fins de vérification - ce qu'elle n'a pas fait. Les craintes s'étaient en-

core renforcées quand le chef de l'armée, le général Min Aung Hlaing - sans doute l'homme le plus puissant du pays - avait déclaré que la constitution pouvait être "révoquée" dans certaines circonstances. Selon un communiqué de l'armée, Min Aung Hlaing concentre désormais les pouvoirs "législatif, administratif et judiciaire", tandis qu'un autre général, Myint Swe, a été désigné président par intérim, un poste largement honorifique.

«RELATION COMPLIQUÉE»

Le parti d'Aung San Suu Kyi, très critiquée à l'international pour sa gestion de la crise des musulmans rohingyas (des centaines de milliers d'entre eux ont fui en 2017 les exactions de l'armée et se sont réfugiés au Bangladesh voisin) mais toujours adulée par une majorité de la population, avait remporté une victoire écrasante en novembre. Il s'agissait des deuxièmes élections générales depuis 2011, année de la dissolution de la junte.

En 2015, la LND avait obtenu une large majorité et avait été contrainte à un délicat partage du pouvoir avec l'armée qui contrôle trois ministères clés (l'Intérieur, la Défense et les Frontières). "La relation entre le gouvernement et les militaires était compliquée", souligne Hervé Lemahieu, spécialiste auprès de l'institut Lowy en Australie. "Ce régime hybride, pas tout à fait autoritaire ni tout à fait démocratique, s'est effondré sous le poids de ses propres contradictions".

Longtemps exilée en Angleterre, Aung San Suu Kyi, aujourd'hui âgée de 75 ans, est rentrée en Birmanie en 1988, devenant la figure de l'opposition face à la dictature militaire. Elle a passé 15 ans en résidence surveillée avant d'être libérée par l'armée en 2010.

Genève**Des pourparlers inter-libyens pour choisir les dirigeants de la transition**

Les participants au dialogue interlibyen, parrainé par l'ONU, étaient réunis lundi en Suisse pour choisir un nouveau Premier ministre et un Conseil présidentiel, qui seront chargés d'assurer la transition dans le pays en conflit d'ici les élections prévues en décembre. Les 75 délégués libyens de tous bords ont jusqu'à vendredi pour désigner ces personnalités parmi une liste de 45 candidats, dévoilée samedi par la mission de l'ONU en Libye (Manul). Ils "voteront pour choisir le Conseil présidentiel, qui sera composé de trois membres, et un Premier ministre, assisté de deux adjoints", selon l'ONU.

Ce conseil transitoire aura pour mission de "réunifier les institutions de l'Etat et assurer la sécurité" jusqu'aux élections annoncées pour le 24 décembre. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi après une révolte populaire en 2011. Deux autorités s'y disputent le pouvoir: à l'Ouest, le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par l'ONU et soutenu par la Turquie, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est, soutenu par la Russie et les Emirats arabes unis notamment. Après l'échec d'une offensive lancée par le maréchal Haftar en avril 2019 pour conquérir Tripoli, au terme de plus d'un an de combats aux portes de la capitale, les deux camps ont conclu un cessez-le-feu en octobre et retrouvé le chemin du dialogue, encouragé par l'ONU. La production pétrolière, secteur névralgique de l'économie, a entre-temps connu un rebond significatif. Le dialogue inter-

libyen est lancé en Tunisie en novembre 2020 pour tenter de sortir de la crise le pays.

MERCENAIRES

La liste des candidats au Conseil présidentiel, qui comprend trois femmes, a elle-même été approuvée par les participants à ce dialogue. Dans l'Ouest, le puissant ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha du GNA est candidat au poste de Premier ministre, tout comme l'ambitieux homme d'affaires et vice-président du Conseil présidentiel Ahmed Meitig. Le président du Haut Conseil d'Etat (l'équivalent d'une chambre haute) Khaled Al-Mechri se présente au Conseil présidentiel.

Dans l'Est, le juriste et président du Parlement de Tobrouk, Aguila Saleh, brigue le poste de Premier ministre. Le 13 novembre à Tunis, des pourparlers inter-libyens ont débouché sur un accord pour une présidentielle le 24 décembre 2021, mais pas sur le mécanisme de désignation d'un exécutif unifié pour assurer la transition jusqu'au scrutin. Le 19 janvier, un mécanisme de sélection a été approuvé.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a salué les progrès accomplis dans les négociations, tout en réitérant son appel à un départ des militaires étrangers et des mercenaires présents dans le pays et qui auraient dû partir au plus tard le 23 janvier en vertu de l'accord de cessez-le-feu. L'embargo sur les armes imposé à la Libye continue quant à lui d'être violé aujourd'hui, avec des arrivées qui se poursuivent d'avions-car-



gos au profit des belligérants, selon l'ONU.

«CORRUPTION»

La réunion de lundi à Genève devait débouter par une allocution de la représentante spéciale de l'ONU par intérim, l'Américaine Stéphanie Williams, suivie par des présentations des candidats au Conseil présidentiel, selon le programme. Bien qu'un nouvel émissaire onusien pour la Libye, en l'occurrence le Slovaque Jan Kubis, ait été récemment

nommé, c'est toujours Stéphanie Williams qui chapeaute les difficiles pourparlers inter-libyens. Dans ce pays profondément divisé, plusieurs accords ont été conclus ces dernières années mais sans être appliqués.

Avant même le début du dialogue à Tunis, des désaccords étaient apparus sur la légitimité des délégués participant aux négociations. Des organisations libyennes avaient ensuite appelé à enquêter sur des "allégations de corruption" visant selon elles à influencer le processus de sélection des futurs responsables.

الجمعة ٢٣ جانفي ٢٠٢١ - تحرير: جريدة الشعوب

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA FAMILLE

WILAYA DE TIARET

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

N.I.F : 099814019012035

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°.01 /2021

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des bureaux d'études publics ou privés agréés, les bureaux d'études pluridisciplinaires agréées, les architectes agréés et les urbanistes agréés les groupements des bureaux d'études présentant un Protocole d'accord notarié agréé avant au moins une étude d'un plan d'occupation des sols justifiée par une attestation de bonne exécution ou un PV de réception ou un POS en cours d'étude (justifié par un PV d'approbation d'une ou plusieurs phases), cela conformément aux dispositions réglementaires prévues par le décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Que la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'**ETUDE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**,

-POS N°10 COMMUNE DE TIARET

Les bureaux d'études intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Bureau N°09, « Sis à la cité Mohamed Djahène - Tiaret ».

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (Dossier de candidature, Offre technique et l'Offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges.

L'offre ainsi que toute correspondance et tous documents concernant la soumission échangée entre le soumissionnaire et le maître de l'ouvrage seront rédigés en langues arabe ou française conformément à l'article N°67 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation de marchés publics et des délégations du service public, les dossiers de soumission, comprendront :

- Un dossier de candidature,
- Une offre technique,
- Une offre financière.

01 - Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, cachetée, datée et signée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, cachetée, datée et signée.
- Une copie d'extrait d'inscription au tableau national des architectes.
- Une copie de l'agrément en cours de validité.
- Copie du certificat d'existence du candidat délivrée par l'Inspection des impôts.
- Une copie du statut pour les personnes morales.
- Copie du registre de commerce
- Copie du numéro d'identification fiscale (N.I.F).
- Copie de l'extrait de rôle apuré de moins de 03 mois ou avec échéancier de paiement.
- Copie du casier judiciaire de moins de 03 mois.
- Copie des attestations de mise à jour (C.N.A.S, C.A.S.N.O.S).
- Copie de l'Attestation des comptes sociaux (Pour les personnes morales : S.A.R.L, E.U.R.L, S.P.A, ...) de l'année considérée.
- Une copie de la déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois (03) dernières années déposés auprès des services fiscaux.
- Une liste des moyens humains intervenant appuyée par des diplômes, C.V, déclaration de la D.A.S.
- Copies des références professionnelles signées par les contradicteurs
- Liste des moyens matériels approuvés par des cartes grise pour le matériel roulant, le tout autre document juridique pour le matériel non roulant. (visée et signée)

02 - L'offre technique contient :

- La déclaration à soucrire, renseignée, cachetée, datée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article N°78 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le cahier des charges dûment renseigné, cacheté, daté et signé par le bureau d'études portant à la dernière page la mention « tu es accepté »

03 - L'offre financière contient :

- La lettre de soumission renseignée, cachetée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires renseigné, cacheté, daté et signé. (Le B.P.U doit comporter les prix unitaires en lettres et en chiffres).
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, cacheté, daté et signé.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de l'avis d'appel d'offre.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de première apparition de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans deux journaux nationaux ou le B.O.M.O.P

Le soumissionnaire doit veiller au classement et à l'ordonnancement des documents selon la configuration des trois offres.

L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Cité Mohamed Djahène, Tiaret.

L'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°/2021.

ETUDE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS,

-POS N°10 COMMUNE DE TIARET

« À ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La période de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmenté de Trois (03) Mois. Soit : Cent Cinq (105) Jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans 02 quotidiens nationaux ou dans le B.O.M.O.P.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 15h:00mn à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans 02 quotidiens nationaux ou dans le B.O.M.O.P.

- Toutefois, le service contractant à toute latitude peut proroger le délai de dépôt des offres et informe les soumissionnaires par tous moyens écrits.

- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour à 14h:00mn au niveau du siège de la D.U.A.C de Tiaret, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

N.I.F : 228.224.29.54

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre paru en voie de presse en date du 01/12/2020 « Le Quotidien d'Oran » et "الجرار" "relatif à :

•La Réhabilitation des établissements du cycle secondaire programmes 2020

- Lot 01 : Sidi Bel Abbès lycée EN NADJAH
- Lot 02 : Sidi Bel Abbès lycée EN NADJAH
- Lot 03 : Sidi Bel Abbès lycée DAR ABID
- Lot 04 : Ras El Ma lycée SAYEH Mohamed
- Lot 05 : Sidi Bel Abbès lycée AZZA Abdelkader
- Lot 06 : SFISEF lycée CHIRIFI Yahia
- Lot 07 : TELAGH lycée Wiam
- Lot 08 : MERINE lycée MAHMOUDI Kaddour
- Lot 09 : Ras El Ma lycée BEREKIA Ahmed
- Lot 10 : Ras El Ma lycée SAYEH Mohamed
- Lot 11 : Sidi Bel Abbès lycée EL HOUAS
- Lot 12 : M.B.Brahim lycée TALOUTI Abdelmalek
- Lot 13 : Sidi Ali Benyoub lycée MEGHERBI Driss
- Lot 14 : Sidi Bel Abbès lycée BOUKHARI Abdelkader
- Lot 15 : Sidi Lacen lycée CHIRIFI Yahia
- Lot 16 : Moulay Slissen lycée ALOUANE Kheira
- Lot 17 : Sidi Bel Abbès lycée ZEDDOUR Brahim Mohamed
- Lot 18 : Sidi Ali Boussidi lycée YAROU Okacha
- Lot 19 : Sidi Bel Abbès lycée INAL Sid Ahmed
- Lot 20 : Sidi Bel Abbès lycée OKBI Ali
- Lot 21 : Ain El Berd lycée KAID Ahmed

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 10/01/2021, il a été décidé ce qui suit :

sit	Entreprise	Montant de soumission	Montant corrigé	Délai	NIF
01	FATHI Ahmed	1.260.816,90	1.220.951,90	60 jours	169222800020189
02	LALOUT Mohamed Samir	2.347.870,00	/	30 jours	198422010201302
03	ZELMAT Abbes	1.553.080,00	/	30 jours	176220105658114
04	SARL BRICAFOR	4.285.309,00	/	60 jours	000713026354775
05	HAMADOU Mokhtar	2.603.720,00	2.603.729,52	45 jours	185220800049125
06	HAKEM Samir	840.378,00	/	30 jours	182130102294114
07	MAAFI Djelloul	2.653.700,00	/	40 jours	180220100733157
08	GRB OUEST	3.451.078,65	3.549.635,41	30 jours	09992202235260
09	ETB AISSAOUI	1.550.451,00	/	30 jours	189310108291111
10	DEKKAR Mohamed	5.002.438,70	/	45 jours	178220103324197
11	FILLAU EL Habib	664.912,50	/	15 jours	188220500316155
12	SARL BOUCHRA WA TAFAOUL	4.428.953,90	4.429.191,90	60 jours	001528002420649
13	FAID Yahia	2.396.345,84	/	60 jours	171224500173175
14	DJAHED Mounir	566.321,00	/	20 jours	187220107026155
15	BOUARICHE Ghalem	1.971.473,00	/	30 jours	184222800065173
16	SEKER Benchikh	1.203.090,00	/	20 jours	177220100700164
17	ADJIR Lahcen	1.757.630,00	/	25 jours	2292734246
18	ZOUBIR Ahmed	5.868.663,50	/	60 jours	183142700096104
19	BOUZIANE Imane	1.911.140,00	/	60 jours	288622010010153
20	BENSMICHA Nouar	1.544.620,00	/	30 jours	166220102953108
21	BENABDESLEM Boumediene	2.595.747,00	/	60 jours	1813101108978186

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya conformément aux dispositions des articles 173 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Fait à Sidi-Bel-Abbès, le

La Directrice

BOUIRA

Pouvoir judiciaire et contentieux dans les marchés publics

Farid Haddouche

Une journée d'étude sur le code des marchés publics a été organisée, avant-hier, au niveau du siège du tribunal administratif de Bouira. La présidente du tribunal administratif Mme Fatna Lebci, dira que « cette journée d'étude sur le code des marchés publics, entre dans le cadre de la formation continue de nos juges, eu égard à l'importance du thème et les modifications apportées, à la faveur du décret 15/247, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, afin de les mettre aux faits ». Le premier volet de la journée d'étude a porté sur l'identification des marchés et les procédures inhérentes, un thème développé par le contrôleur financier de la wilaya de Bouira, Nasreddine Madaci. Ce dernier affirme que le thème est vaste et profond et que son intervention se limitera aux termes techniques, quant à l'aspect juridique, celui-ci est réservé aux juristes. Par la suite, il abordera le point de la procédure et du contrôle interne et externe des marchés publics. L'intervenant insistera sur la présence indispensable du cahier des charges pour une bonne exécution, sans quoi il ne sera pas possible de mener à bien une opération et les objectifs qui lui sont assignés. Il en est de même pour les principes directeurs.

Les marchés à bestiaux rouvrent leurs portes

Les marchés à bestiaux ont rouvert leurs portes depuis dimanche à Bouira sous de strictes mesures de prévention, sur une décision du wali Lakhal Ayat Abdeslam, selon un communiqué des services de la wilaya, remis lundi à la presse.

« La réouverture des marchés à bestiaux est autorisée à partir de la date de signature de cette décision, soit le 31 janvier 2021 », a précisé le premier responsable de la wilaya dans le même document.

Tous les marchés à bestiaux sont soumis à un "strict contrôle" des services du commerce, de l'agriculture ainsi que des services de sécurité en vue d'assurer un respect "strict" des mesures de prévention pour lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, a souligné M. Lekhal.

TIZI-OUZOU

Une bande spécialisée dans le vol de véhicules démantelée

Une bande de malfaiteurs, constituée de quatre individus et spécialisée dans le vol de véhicules, a été démantelée à Tizi-Ouzou, a rapporté lundi un communiqué de la sûreté de wilaya. Des investigations menées par les éléments de la sûreté de wilaya suite à une plainte pour vol d'un véhicule touristique, en stationnement, avec pièces afférentes à la conduite et à la circulation, ont permis l'arrestation des membres de cette bande, âgés de 29 à 37 ans, demeurant tous à Tizi-Ouzou, et dont l'un d'eux est un repris de justice, a-t-on indiqué. Lors de leur arrestation, il a été découvert en possession de l'un des quatre malfaiteurs, une quantité de drogue destinée à sa consommation personnelle ainsi que des armes blanches, a-t-on ajouté de

même source. Présentés, dimanche, au parquet de Tizi-Ouzou, pour "association de malfaiteurs", "vol en réunion", "détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle et d'armes blanches", trois d'entre eux ont été placés en détention préventive et le 4ème sous contrôle judiciaire, selon le communiqué.

La même source a indiqué, également, que suite à plusieurs plaintes de citoyens à l'encontre d'un individu se présentant sous une fausse identité et promettant le règlement de situations en suspens moyennant de fortes sommes d'argent, ce dernier a été identifié et arrêté.

Présenté dimanche au parquet d'Azaïga, pour "escroquerie et usurpation d'identité", il a été mis en détention préventive.

MÉDÉA

Le projet de complexe mère et enfant «bientôt» relancé

Le projet du complexe mère et enfant, prévu au centre-ville de Médéa, à la traîne depuis plusieurs années pour divers motifs, sera "bientôt" relancé, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Une commission technique composée de représentants des directions de la santé, des équipements publics, de l'urbanisme, la santé et le transport, a été chargée par le chef de l'exécutif, à l'issu de sa visite du site d'implantation du projet, de finaliser les procédures administratives nécessaires, afin de passer, sans plus tarder, à l'étape d'exécution du dit projet, a-t-on indiqué de même source.

Situé sur l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire de Médéa, qui n'est plus exploitée par la société nationale de transport ferroviaire (SNTF) depuis le milieu des années

1990, le projet n'a pu démarrer dans les délais, faute de décision de transfert de propriété du terrain.

Par la suite, le projet du complexe a été gelé pendant deux années, avant de bénéficier, en 2018, d'une décision de dégel du ministère de la santé.

Un accord de transfert de propriété a été conclu, quelques mois plus tard, avec la direction générale de la SNTF, permettant, ainsi, de lever l'un des principaux obstacles sur lesquels butait le projet.

Des lenteurs administratives vont, toutefois, retarder l'entame de l'opération d'évacuation des wagons et équipements abandonnés sur place, que devait assurer la SNTF, au terme de cet accord.

Dans le but d'accélérer les choses et de dégager des solutions à même

de surmonter les obstacles en suspend, qu'intervient ce déplacement du chef de l'exécutif, Djahid Mousse, sur le site d'implantation du projet, affirment les mêmes services.

Des instructions ont été données pour prendre en charge, au plus vite, la question de l'évacuation du matériel roulant de la SNTF et l'installation de l'entreprise de réalisation.

Ce projet, tant attendu par la population, aura une capacité de 120 lits et disposera de nombreux services en relation avec sa vocation, en l'occurrence les urgences médicales, pédiatrie, gynécologie, gériatrie et de multiples salles accouchement.

Une fois opérationnel, le complexe est appelé à désengorger l'hôpital de Médéa et assurer une meilleure prise en charge des parturientes et des nouveaux nés.

GHARDAÏA

Plus de 120 millions DA pour renforcer le réseau d'électricité

Un investissement de 128 millions DA a été mobilisé par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) pour le renforcement, la réhabilitation et l'amélioration du réseau de distribution de l'électricité à travers la wilaya de Ghardaïa durant l'année 2021, indique un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de l'entreprise.

Le programme consiste en premier lieu à l'aménagement et la rénovation du réseau de distribution et de quelques postes transformateurs défectueux dans différentes localités de la wilaya.

La réalisation d'un réseau de 14,43 km linéaires (8,12 km de moyenne tension et 6,31 km de basse tension) ainsi que l'installation de huit nouveaux postes transformateurs et la mise à niveau du réseau existant pour

un coût de 108 millions DA ont été programmés pour satisfaire la demande croissante en énergie électrique domestique, suite notamment à l'extension des zones urbaines et d'habitats ainsi que les zones d'activité à travers la wilaya, précise le communiqué.

Pour faire face également à une forte expansion de la demande en énergie électrique en période estivale de pointe et sécuriser l'alimentation énergétique dans différentes localités de la wilaya, SADEG a programmé la réalisation d'un réseau de 39 km linéaires (24,38 km de moyenne tension et 14,62 km de basse tension) et l'installation de treize (13) nouveaux postes transformateurs pour un coût de 20 millions DA, ajouté la source.

Selon les responsables locaux de la SADEG, cet investissement vise, outre l'amélioration et la sécurité d'alimentation en électricité et la fiabilité du réseau à travers l'augmentation de la capacité de transit des lignes de transport et la réduction du taux des pertes techniques du réseau, le renforcement du réseau de transport et de répartition de l'électricité.

La wilaya de Ghardaïa totalise 148.298 abonnés au réseau électrique et plus de 86.700 abonnés au réseau du gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de gaz naturel de 76,66%. Elle dispose également de 6.350 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.384 postes transformateurs et plus de 1.810 km linéaire de réseau de gaz naturel ainsi que 17 distributeurs publics et une station GPL à Guerrara, selon les données de la SADEG.

ALGER

Le cahier des charges pour la décongestion du trafic routier en cours de finalisation

Le cahier des charges devant régir les projets de décongestion du trafic routier au niveau de la wilaya d'Alger «est en cours de finalisation», a indiqué un bilan de l'exercice 2020 établi par le ministère des Travaux publics.

Rappelant qu'un appel d'offres restreint national et international a été

lancé en mars 2020 en la matière, le document a précisé que «trois (03) groupements d'entreprises ont été présélectionnés, à savoir deux (02) groupements sino-algériens et d'un groupement sino-malaisien».

Il a également souligné que «des entreprises chinoises se sont proposées pour mobiliser le financement nécessaire auprès de leurs banques».

A rappeler qu'en décembre dernier, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, avait affirmé que le problème de la congestion du trafic routier dans la wilaya d'Alger sera «bientôt» résolu grâce à la réalisation de plusieurs grands projets devant faciliter la circulation.

Un trafiquant de psychotropes arrêté

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Cheraga, ont arrêté un trafiquant de psychotropes, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services.

«Agissant sur la base d'informations selon lesquelles un repris de justice s'adonnerait au trafic de comprimés psychotropes au niveau de la ville de Aïn Benian, les éléments de la brigade de la Police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Cheraga se sont déplacés sur les lieux et arrêtés le suspect en possession de 51 comprimés psychotropes, 6.000 da. Suite à la perquisition de son domicile, 196 comprimés psychotropes ont également été saisis, outre 09 seringues neuves et 10.000 da», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous tou-

tes ses formes, notamment celles liées aux atteintes aux personnes et aux biens, les services de Sûreté d'Alger ont pu «démanteler une bande criminelle constituée de 03 individus, âgés de 18 à 20 ans dans une affaire de vol dans un établissement public».

L'affaire a été traitée par la Brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued, suite à une plainte déposée par le directeur d'une entreprise publique faisant état d'un vol dont l'entreprise a fait l'objet. Deux (02) ordinateurs, trois (03) ordinateurs portables et un disque dur ont été volés.

Après investigation, les suspects ont été arrêtés et tous les objets volés récupérés.

Ces mêmes services ont arrêté deux individus pour délit de vol en réunion. L'opération fait suite à la déposition d'une plainte par la victime, selon laquelle deux inconnus auraient brisé le pare-brise arrière de son véhicule stationné devant le bureau de poste et pris un sac à dos qui contenait 110 millions de centimes, a indiqué le communiqué.

«La brigade de la police judiciaire a entamé leurs investigations pour identifier et arrêter ces repris de justice. La perquisition du domicile des deux suspects a permis la récupération de certains objets volés», ajoute-t-on de même source.

Après parachèvement de la procédure, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h21	Dohr 13h02	Assar 15h53	Maghreb 18h18	Icha 19h38
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ILLIZI

Onze opérateurs autorisés à exercer le commerce de troc frontalier

Onze (11) autorisations ont été délivrées à des opérateurs économiques de la wilaya d'Illizi les habilitant à exercer le commerce de troc frontalier avec les pays du Niger et du Mali, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du Commerce. Ces autorisations permettent aux opérateurs concernés d'exercer l'activité du commerce de troc frontalier avec les pays du Niger et du Mali, à travers quatorze (14) articles algériens, à l'instar des dattes, sel (brut et de table), couvertures, articles d'artisanat, olives, miel, savon en poudre, articles en plastique et produits détergents.

La liste des produits éligibles à l'importation dans le cadre du commerce de troc frontalier comporte, quant à elle, 36 produits, dont le henné, le thé vert, les épices, le miel, l'aliment de bétail, les tissus et les vêtements targuis, a détaillé à l'APS le chargé de la communication à la direction du Commerce d'Illizi, Ham-

za Hethat. L'importation de bétail vivant est temporairement interdite par arrêté de wilaya, à titre préventif en vue d'éviter la propagation de maladies, notamment en cette période, a-t-il ajouté.

Le commerce de troc entre Illizi et le Niger s'effectuera, en principe, via le poste frontalier d'In-Guezzam (wilaya de Tamanrasset), en attendant l'aménagement du poste frontalier direct entre la wilaya d'Illizi et le Niger via Bordj El-Haouès, a fait savoir le même responsable en signalant la mise en place d'une commission chargée de superviser et de contrôler les produits et marchandises objet de troc, en termes de qualité et de conformité sanitaire.

Dans ce cadre, la direction du Commerce d'Illizi a organisé récemment, en coordination avec les services douaniers et sécuritaires, une rencontre avec les opérateurs économiques concernés par cette activité de troc frontalier, en vue de leur

prodiguer des informations sur les conditions et modalités d'exercice de cette activité commerciale et leur faire connaître la nature des marchandises inscrites sur la liste des produits éligibles au commerce de troc et les modalités de fixation de leur valeur.

Selon M. Hethat, toute personne physique ou morale, résidant dans la wilaya d'Illizi et disposant d'un registre de commerce de gros et de moyens adéquats de stockage et de transport de marchandises, peut obtenir l'autorisation d'exercice de l'activité de commerce de troc frontalier avec les pays du Niger et du Mali, de la part du wali, légalement habilité à délivrer et retirer ce document.

L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'extrême Sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au journal officiel N 44.

ANNABA

46 points pour la vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination contre la Covid-19 sera lancée dans le courant de cette semaine dans la wilaya d'Annaba, où 46 points de vaccination ont été aménagés et des équipes itinérantes ont été mobilisées à cet effet, a affirmé dimanche le directeur local de la santé et de la population (DSP), Mohamed Nacer Daâmache.

«Les points de vaccination ont été répartis de manière à garantir une couverture équitable à travers tout le territoire de la wilaya y compris les agglomérations lointaines et les zones d'ombres», a-t-il déclaré à l'APS, précisant que les volets relatifs à l'organisation et à l'encadrement de la campagne, et la mobilisation du réseau logistique dont la chaîne de froid, conformément aux normes exigées par les instances spé-

cialisées, ont constitué des axes principaux dans le cadre des préparatifs pour cette campagne, considérée comme une note d'optimisme pour sortir de cette pandémie.

La mise en place d'une plateforme numérique de vaccination devant permettre la numérisation de l'opération pour un suivi transparent et instantané du déroulement de l'opération, la sécurisation du stockage des lots de vaccin à travers le respect des conditions de conservation ont constitué également des axes importants dans le plan opérationnel de vaccination anti-Covid-19, selon le même responsable.

La campagne de vaccination anti-Covid 19 ciblera, en premier lieu à Annaba, les professionnels du secteur de la santé dont le nombre est estimé à environ 14.000 personnes,

les personnes âgées, les malades chroniques, et les membres des corps constitués pour un besoin total de 270.000 doses, dont 139.000 au profit des citoyens avant d'être généralisée dans une deuxième étape à d'autres catégories de la société, a-t-on fait savoir.

En attendant le lancement de cette campagne, les acteurs concernés comme les partenaires du secteur de la santé et les associations activant à travers la wilaya poursuivent les opérations de sensibilisation, tout en mettant en avant l'importance de la responsabilité individuelle dans la lutte contre la propagation du coronavirus, et ce à travers le strict respect des mesures de prévention dont le port des masques, la distanciation physique et l'hygiène des mains.

MILA

La surface réservée à la céréaliculture passe à plus de 100.000 ha

La surface réservée à la culture de diverses catégories de céréales a été revue à la hausse dans la wilaya de Mila atteignant les 117.309 ha au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris dimanche du chef service de l'organisation de la production et du soutien technique de la direction des Services agricoles (DSA), Mohamed Boulafta.

«Durant la saison agricole précédente 2019-2020, la surface consacrée à la céréaliculture était de l'ordre de 114.909 ha permettant la réalisation d'une production de 2,875 millions de quintaux de différentes catégories de céréales», a indiqué le responsable à l'APS.

La surface consacrée à la céréaliculture

est répartie au titre de l'actuelle saison agricole entre 70.019 ha pour le blé dur, 20.253 ha pour le blé tendre, 22.142 ha pour l'orge et 4.895 ha pour l'avoine, selon les précisions fournies par le même responsable. Une quantité de 153.063 quintaux de semences, dont 141.611 quintaux provenant des dépôts de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Mila a été réservée pour la réussite de la campagne labours-semailles, a-t-on indiqué.

1.635 agriculteurs activant dans la filière de production céréalière ont bénéficié au titre de l'actuelle saison du crédit R'fig, a-t-on souligné, précisant que durant la précédente saison le nombre de bénéficiaires de ce

dispositif était de l'ordre de 1.550 agriculteurs.

Selon le responsable, l'augmentation du nombre des bénéficiaires de ce crédit et la mise en place des conditions d'exercice adéquates (semences et engrains en quantités suffisantes et au moment approprié) figurent parmi les facteurs ayant contribué à l'élargissement de la surface consacrée à la céréaliculture.

La DSA de Mila, avec tous les partenaires et intervenants concernés, œuvrent à accompagner les agriculteurs producteurs de céréales à travers les campagnes de sensibilisation et d'orientation pour atteindre les objectifs tracés et optimiser le rendement, a-t-il ajouté.

GUELMA

Des voleurs de bétail arrêtés

Mohammed Menani

Suite à une plainte déposée par un éleveur, délesté de 15 têtes d'ovins au début du mois de janvier 2020, les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale

de Hammam N'Bails ont déclenché une opération de recherches et d'investigations, qui a abouti à la localisation du bétail ainsi que l'identification des suspects et leur interpellation. Le gang spécialisé dans le vol de bétail qui écumait la région était com-

posé de 3 individus (B.T, K.L. et T.A) âgés de 24 à 32 ans, originaires de la wilaya de Souk-Ahras. Présentés devant la justice à Bouchegou en début de semaine, les 3 suspects ont été mis en détention provisoire par le magistrat instructeur après leur avoir notifié l'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs en vue de perpétrer un vol organisé de bétail et en nombre à la faveur de la nuit.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

19 jumada ethania 1442				
El Fedjr 06h07	Dohr 12h48	Assar 15h40	Maghreb 18h05	Icha 19h25

CONSTANTINE

Les affaires liées au crime organisé en hausse

Le nombre des affaires liées au crime organisé enregistré durant l'année 2020 dans la wilaya de Constantine, a connu une «nette» augmentation de 63 % par rapport à l'année 2019, a indiqué le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale, le colonel Nabil Azil.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège du groupement pour dresser le bilan annuel 2020 des activités de ce corps de sécurité, le même responsable a précisé que 350 affaires du crime organisé, sous toutes ses formes, ont été recensées l'année précédente par les services de la gendarmerie de la wilaya de Constantine, à travers différentes communes, contre 140 dénombrées au cours de l'année 2019, soit une hausse de 210 affaires traitées.

La redynamisation des plans de travail et d'intervention de l'ensemble des unités de ce corps sécuritaire, activant sur le territoire local, et la présence régulière de ses éléments sur le terrain, sont des facteurs qui ont favorisé l'enregistrement de ce résultat jugé «important», a-t-il fait remarquer, ajoutant que les opérations réalisées dans ce domaine ont permis l'arrestation de pas moins de 385

personnes. La majorité des affaires traitées dans le cadre de la lutte contre le crime organisé est liée au trafic de drogue, où 232 affaires ont été traitées et ont abouti à la saisie de 13,55 kg et 35.179 comprimés psychotropes, a souligné le même responsable.

Durant la même période, il a été procédé aussi au traitement de 30 autres affaires concernant le vol de bétail ayant contribué à la récupération de 238 têtes de cheptel, a déclaré le même intervenant.

S'agissant des affaires liées au vol de véhicules, 26 opérations ayant permis la récupération de 12 voitures et l'arrestation de 9 personnes ont été dénombrées durant l'année précédente marquée aussi par le traitement de 16 autres affaires concernant la falsification de monnaie, de documents et de produit de tabac à chiquer contrefait, a encore détaillé le colonel Azil.

Les efforts déployés par les mêmes services dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée plus exactement au commerce illégal d'alcool, ont permis, d'autre part, la saisie de plus de 91.400 unités de boissons alcoolisées de différentes marques et volumes, a conclu la même source.

TÉBESSA

Des aliments de bétail subventionnés pour plus de 7.000 éleveurs

Plus de 7.000 éleveurs de la wilaya de Tébessa bénéficient d'aliments de bétail subventionnés par l'Etat en application de la récente instruction du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, a indiqué dimanche le président de la chambre de wilaya de l'agriculture, Mostefa Soltani.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la vaste opération lancée par le ministère de l'Agriculture pour assainir et actualiser les listes des bénéficiaires d'aliments de bétail subventionnés a permis de recenser dans la wilaya plus de 7.000 éleveurs remplissant les conditions exigées.

Ces listes ont été élaborées au terme des travaux entamés en octobre passé par une commission de wilaya composée de représentants de la direction des services agricoles, de la chambre de l'agriculture et des sections locales de l'UNPA et du conseil interprofessionnel de la filière des viandes rouges, a-t-il déclaré.

La même source a précisé que les listes ont été envoyées aux deux Coopératives locales de céréales et légumes secs et à l'Office national d'aliments de bétail pour entamer la distribution des aliments au niveau de 18 meuneries et points de

Des traquants de véhicules sous les verrous

La plainte déposée par un automobiliste, suite au vol de sa voiture (selon les déclarations de la victime), a permis de se frayer une piste aboutissant à un réseau spécialisé dans la falsification, faux et usage de faux de documents administratifs de véhicules. Le plaignant avait déclaré avoir été dépossédé de sa voiture, ainsi que de ses papiers, lors après une course-poursuite, à l'entrée de la localité de Chéria par une bande de malfaiteurs. Aussitôt les forces de police actionnèrent un plan, déployant

leurs éléments en plusieurs points et intensifièrent les recherches. Peu de temps après, les services de police reçurent une information de la 1ere sûreté urbaine à Tébessa, signalant l'interpellation d'une personne, en phase du retrait de la carte grise, justement de la voiture volée. Cette dernière fut récupérée. Une affaire dans laquelle étaient impliquées 6 personnes, dont 5 d'entre elles ont été écrouées, par le tribunal de Chéria, a-t-on appris selon le communiqué de la police.

A.C.

SKIKDA

Une ville touristique et pourtant....

Naguère une ville accueillante où il faisait bon vivre, Skikda semble avoir subi de plein fouet, un cataclysme qui l'a complètement défigurée.

A. Boudrouma

De guerre lasse, ses habitants, malgré de timides réactions de certaines associations qui expriment leur ras le bol à travers les réseaux sociaux, ont fini par abdiquer finissant par accepter la situation qu'ils endurent, espérant que les choses vont s'améliorer d'elle même, un jour.

C'est qu'ils n'ont plus ni la force, ni l'audace de contester l'état des lieux déplorable dans lequel ils vivent. En effet, les imposants panaches de fumées que dégagent les torches de la raffinerie et du complexe GNL, visibles à des dizaines de kilomètres, annoncent au visiteur qu'il se rapproche de la ville des torchères.

A une dizaine de kilomètres de l'entrée du chef-lieu de wilaya, il traversera le village de Béni Béchir, chef-lieu de commune remarquable par sa passerelle métallique plantée sur la RN44 et qu'on enlève à chaque fois pour permettre le passage de certains véhicules en provenance du port, transportant des marchandises dont la hauteur dépasse le tablier.

L'opération dure parfois des journées entières. Nul ne sait pourquoi les responsables qui se sont succédés et qui ont bien remarqué "la curiosité" n'ont pas voulu régler le problème posé par cet obstacle. Pour le reste Béni Béchir est un village que certains élus ont voulu à n'importe quel prix, faire ressembler à un village évoquant, plus le sud du pays que le littoral.

Cela se voyait bien au travers d'arcades hideuses érigées le long de la route et auxquelles la municipalité montrait un attachement inexplicable.

Fort heureusement, les nouvelles constructions sont en train de les remplacer mais sans pour autant améliorer le décor caractérisé par une atmosphère emplie de fumées, émanant des barbecues, de la multitude de vendeurs de brochettes dont l'hygiène laisse souvent à désirer.

Seule une pâtisserie ouverte récemment, semble réunir les conditions d'hygiène et de qualité des produits, d'ailleurs cela se vérifie au vu de sa fréquentation.

A quelques kilomètres de là, dans l'agglomération de Ali Abdennour, on a réalisé une passerelle dont la hauteur n'incite guère les piétons à l'utiliser, poussant la municipalité de Béni Béchir dont elle dépend, à poser des ralentisseurs genre «dos d'ânes» en dessous, comme si on voulait encourager les citoyens de ne pas l'utiliser et continuer à traverser la RN44 malgré le flux important de véhicules. Les gamins ont fini par transformer ses escaliers en gradins pour contempler les voitures passer.



BIENVENUE À HAMROUCH HAMOUDI

Enfin on aborde le village de Hamrouch Hamoudi, anciennement Valée, dépendant de la commune de Hamadi Krouma, une agglomération traversée aussi par la RN44 sur toute sa longueur et où à la place de l'accotement on a planté de gros blocs de béton pour interdire toute possibilité de stationnement, même en cas de panne. Un manque d'imagination flagrant, à l'origine d'accidents graves. Au niveau de l'échangeur du PK1, on a remarqué une stèle plantée dans le décor qui ressemble vaguement à un bateau. Un ancien wali a voulu marquer son empreinte avec cet ouvrage qu'il a fait démolir puis reconstruire à cause de certains défauts de réalisation. A l'entrée de la ville, au rond-point de la petite zone, curieusement, la double voie menant au centre-ville se rétrécie soudain et devient une route à deux sens, créant une interminable file de voitures se dirigeant vers l'Avenue des Allées où des agents de police « se démènent » à longueur de journée pour réguler le flux ininterrompu de voitures.

Pour ceux qui auront opté pour un autre itinéraire par le passage à niveau des Allées, datant de l'époque coloniale, les véhicules sont soumis à rude épreuve en raison des cahots et de l'état catastrophique de cette voie que la SNTF refuse inexplicablement de « mettre à niveau ». Plus loin vers Bab Ksantina (La Porte de Constantine) on a droit à un monument, réalisé du temps de l'ancienne APC sur "injonction" d'un ancien wali qui a lui aussi choisi de planter un autre navire à la place de l'ancienne stèle de Zighoud Youcef démantelée. Un ouvrage qui a ramené râilleries et critiques de la population et même de certains élus de l'APC de Skikda, pour son coté inesthétique car il a

complètement défiguré le décor, en cassant la continuité de la vue à laquelle on était habitué d'une part et de l'autre pour son coût prohibitif qui avoisine les 20 milliards de centimes. Selon les indiscretions d'une élue de l'APW, le wali "pionnier du projet" aurait rétorqué à ses détracteurs que Zighoud Youcef mérite mieux que l'ancienne stèle qu'on a enlevée. L'idée de ce monument qui aurait germé dans la tête de cet ancien Wali qui a tenu à la concrétiser, soutenant que Zighoud Youcef sera représenté dans la nouvelle stèle, comme Commandant de navire menant le pays vers la liberté. Ce à quoi, l'élue l'aurait contredit en lui affirmant que Zighoud Youcef n'a jamais été marin et que ses hauts faits d'armes ont eu lieu sur la terre ferme... Cela n'a pas empêché pour autant la réalisation de l'ouvrage décrié. Juste derrière ce mastodonte de béton, apparaissent les « Arcades » de la Rue Didouche Mourad, si chères aux skikdis, soutenus par des genres de bâchelettes, un étage métallique, placées à titre provisoire, il y a des dizaines d'années pour prévenir tout risque d'effondrement mais qui sont restés plantés dans l'attente d'une solution qui n'est jamais venue.

SI HOUMET ET TALYANE M'ÉTAIT CONTÉE

Pourtant que de dépenses inutiles ont été effectuées, notamment les plots lumineux au milieu de la chaussée transformant cette rue en piste d'atterrissement, le soir venu. Ces plots émergeant du sol constituaient plutôt des obstacles contre lesquels viennent buter les passants traversant la voie et avec le temps les lampes ont commencé à s'éteindre les unes après les autres.

On peut citer aussi, le remplacement de lampadaires encore en bon

état... On arrive enfin au Cours de la Révolution qui a remplacé l'Eglise rasée sans état d'âme alors qu'elle pouvait bien servir d'infrastructure pour différentes activités de jeunes qui ne savent même pas pourquoi on continue, jusqu'à maintenant, à appeler l'endroit « l'Eglise » ! Un lieu de grande affluence. Les immeubles à Skikda sont vétustes et décrépis et la plupart menaçant ruine à l'image du Quartier Napolitain, appelé "houmet et talyane" qui ressemble à une cité dévastée par un bombardement, à voir le nombre de bâtisses en ruine. En ces lieux, les opérations de relogement initiées par les différents walises qui se sont succédés, ont montré leur limite puisqu'à chaque fois de nouveaux indus occupants élisent domicile, à la place de ceux relogés, ce qui a privé les "autochtones" de la chance d'obtenir un nouveau toit décent, se contentant de subir, ce qu'ils assimilent à une grande injustice, suscitant en eux frustration et colère.

CIRCULATION AUTOMOBILE INFERNALE

Un autre phénomène à Skikda, la circulation automobile qui est infernale avec des files interminables de véhicules à longueur de journée. Les grandes artères sont quasiment saturées et mis à part des feux tricolores aux Allées du 20 Août 1955, la municipalité n'a pas fait preuve d'imagination car la ville accuse un retard immense en matière d'infrastructures spécifiques comme les trémies, les parkings ou les voies de dé-sengorgement. Ceci rajouté au manque de civisme de certains conducteurs qui se permettent de gagner où bon leur semble, en double file et même dans les deux sens de rues pourtant étroites.

A ce titre au niveau de l'Avenue

Bachir Boukadoum, c'est la foire d'empoigne avec les nombreux automobilistes qui viennent s'agglutiner autour des nombreux marchands de brochettes, attendant leur tour, sans faire cas de la gêne qu'ils occasionnent aux autres usagers. Des gargotes quiouvrent surtout de nuit pour échapper au contrôle. Et aucune mesure de distanciation n'est respectée. Même l'ambulance n'arrive pas à se frayer un passage et les contrevenants ne s'en souviennent guère. Il faut dire que les rondes de véhicules de police sont plutôt rares.

Autre curiosité locale, l'état déplorable du réseau routier où de l'avis général, Skikda a battu tous les records. Les rues sont semées de nids de poules, parfois des « cratères » béants, comme pour empoisonner la vie aux automobilistes ou viennent piquer du nez les voitures piégées surtout en cas de pluie ou l'on n'arrive pas à apprécier la profondeur des trous.

En certains endroits, les agents communaux ont carrément oublié de remettre en place, les grilles des avaloirs retirées pour faciliter l'évacuation des eaux stagnantes après de fortes pluies, faisant courir de graves dangers, pour les piétons et les automobilistes mais qui s'en soucie ? Pourtant on trouve presque un malin plaisir à remettre en état les « dos d'ânes ».

Nulle part en ville, on ne perçoit le cachet touristique si propre à Skikda, une ville qui coule tellement dans la saleté et la désolation où les rongeurs prolifèrent, qu'on en vient à se demander si les responsables locaux ne sont pas plutôt, en train de faire semblant de ne pas voir... Mais c'est vrai que Skikda a battu le triste record d'avoir été gérée par pas moins de 3 ex-walis et 2 ex-Maires qui ont fini derrière les barreaux. Ceci expliquant cela...

Ils réclament un relogement lors de la prochaine opération **Les habitants du bidonville CUMO reviennent à la charge**



K. Assia

Trois mois après l'incendie qui a ravagé un chalet au niveau du bidonville de l'ex-résidence universitaire la CUMO à Es-Sénia, les habitants du site ne sont pas au bout de leur peine. Le collectif a lancé, hier, un appel pressant au wali d'Oran pour leur venir en aide. Ils réclament leur relogement qui perdure depuis des mois et dénoncent par la même leur calvaire au quotidien. Selon des sources proches des familles, on saura que les habitants du bidonville devaient faire l'objet d'un relogement l'année dernière, mais jusqu'à présent, rien n'a été fait. « Une commission technique a recensé toutes les familles le mois de septembre 2017 et on nous avait promis des logements avant la fin de l'année 2018, mais pour le moment, nous n'avons rien vu venir », souligne-t-on. Ils précisent, à ce titre, qu'après les opérations de relogement qui ont touché les grands bidonvilles d'Aïn El-Beïda et Cheklaoua, les habitants du bidonville de l'ex-résidence universitaire la CUMO d'Es-Sénia avaient adressé une correspondance aux différents

walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya pour leur demander d'inscrire leur site dans le programme des relogements. « La wilaya d'Oran a entamé une vaste opération de relogement qui a touché de nombreux bidonvilles; nous espérions être parmi les familles bénéficiaires. Malheureusement, jusqu'à présent, nous n'avons rien vu venir. Nous craignons d'être oubliés, malgré les promesses qui nous ont été faites », assure-t-on.

La situation ne cesse de se dégrader et les habitants ont peur de passer un autre hiver dans ce bidonville. Dans leur correspondance, les habitants du site ont tenu à rappeler le dernier sinistre qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes. « En 2017, un incendie a déjà ravagé une partie des chalets et le risque est toujours omniprésent », affirme-t-on. Il y a lieu de rappeler qu'au lendemain de ce sinistre, une vingtaine de familles ont été recasées dans une base de vie de la Setram, dans des conditions qui ne diffèrent en rien du bidonville dans lequel elles vivaient. 20 autres familles se sont retrouvées sinistrées en octobre dernier, suite à l'incendie qui a ravagé un cha-

let d'une superficie de 500 m². À maintes reprises, les habitants de la CUMO avaient organisé des rassemblements de protestation devant le siège de la daïra d'Es-Sénia pour exiger leur relogement.

Les familles occupant des chalets et des baraqués de fortune érigés à l'ex-résidence universitaire relevant de la commune d'Es-Sénia avaient à maintes reprises lancé des SOS de détresse au chef de l'exécutif de la wilaya dans le but de pouvoir disposer de logements décents lors des prochaines opérations de relogement. Lors d'un exposé sur le programme de l'habitat au niveau de la wilaya d'Oran présenté à l'ex-wali d'Oran, le DG de l'OPGI avait annoncé la réception de plus de 1.000 logements sociaux au niveau de la commune de Béthioua, au courant du mois de février 2020. Le même responsable avait indiqué que ces logements seront destinés aux habitants des bidonvilles de l'ex-résidence universitaire la CUMO et le bidonville de Kara, tous deux situés dans la commune d'Es-Sénia, mais jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons toujours pas été relogés », assure notre interlocuteur.

Oued Tlélat

Vers la relance du projet de réalisation de 2.000 LPL

Le projet de réalisation de 2.000 logements publics locatifs (LPL) dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlélat (wilaya d'Oran) sera relancé prochainement, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. A l'arrêt depuis la résiliation du contrat avec l'entreprise chargée de la réalisation, les travaux reprendront dans les prochains jours, a affirmé l'OPGI, assurant qu'une entreprise nationale a été retenue pour les relancer dans les brefs délais. Ce quota d'habitat sera scindé en lots pour accélérer la cadence suivant un calendrier et les livrer dans les délais impartis, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement externe d'un projet de 8.700 logements publics locatifs sont en cours actuellement dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlélat, notamment pour le raccordement aux divers réseaux. Ce quota sera programmé pour la distribution en étapes durant cette année. Pour rappel, le nouveau pôle urbain de Oued Tlélat compte un total de 17.000 logements sociaux dont 6.300 ont été distribués et le restant est en cours de concrétisation. Par ailleurs et dans un souci de réceptionner le projet dans les délais, des mesures ont été prises par l'Office de promotion et de gestion immobilière

(OPGI) d'Oran pour accélérer le rythme des travaux d'aménagement extérieur, et le raccordement aux différents réseaux des 700 logements sociaux locatifs dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlélat, indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. En effet, le projet de réalisation de 700 logements sociaux destinés aux mal-logés du chef-lieu de Oued Tlélat sera, sauf imprévu, réceptionné au courant de ce mois.

Une entreprise chargée de réaliser les travaux d'aménagement extérieur et raccorder le site aux différents réseaux de gaz et d'électricité a été installée et devra respecter les délais fixés. Un véritable soulagement pour les bénéficiaires de ce programme qui s'inscrit, selon des sources de la wilaya, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et vient en application des directives du wali d'Oran. Lors d'une sortie sur site effectuée dernièrement par le chef de la daïra de Oued Tlélat par intérim, les services techniques de l'OPGI d'Oran, les responsables de la direction de l'urbanisme et de Sonelgaz Sénia, la délégation a inspecté le chantier et a donné des directives pour que la cadence des travaux soit respectée afin de livrer le projet avant la fin de l'année. Dans le même site, les travaux d'aménagement

Aïn El Turck **Prochaine restauration des accès aux plages**

Rachid Boutelis

Des instructions ont été données par le wali aux premiers responsables des municipalités côtières concernés, notamment Aïn El Turck et Bousfer pour la réhabilitation des accès aux plages en prévision des préparatifs de la saison estivale et ce, à cinq mois de son ouverture officielle. Notons que beaucoup de pain attend les responsables locaux avec cette opération d'aménagement face à la déplorable dégradation, du peu ce qui reste, de ces passages aux plages, jalonnant les localités côtières des municipalités d'Aïn El Turck et de Bousfer, qui a été, notons-le, vivement dénoncée par les familles, qui ont convergé vers ces lieux pour profiter des journées ensoleillées. En effet, selon le constat établi sur le terrain, certains de ces accès sont carrément obstrués par une diversité de détritus et autres déchets de matériaux de construction et sont devenus par conséquent très difficiles ou impossibles à être empruntés. Livrés aux actes d'incivisme et en l'absence d'un suivi rigoureux en matière d'entretien pour leur préservation, la grande majorité des accès aux plages, à un degré moindre de ceux longeant le site des Andalous, ont été grandement détériorés. Ce malheureux état de fait a poussé nombre de ces familles à renoncer à un bivouac sur la plage. « Nous avons rapporté nos équipements avec l'intention de nous installer sur la plage l'espace d'une demi-journée ensoleillée. C'était surtout pour faire plaisir aux enfants. Hélas nous avons vite déchanté en constatant que l'accès à la plage était impraticable. Nous avons finalement bivouqué à l'orée d'une zone boisée à proximité du site des Andalous », a confié un père de famille demeurant à Oran, venu avec ses enfants pour passer une journée au bord de la mer le week-end dernier. Le même son de cloche s'est fait entendre chez d'autres interlocuteurs qui ont été abordés à ce sujet. « En

plus de cela, la saleté des plages n'en courage nullement une brève escale au bord de la mer », a fait remarquer l'un d'eux. L'incivisme des uns et l'indifférence des autres sont à l'origine de la détérioration de ces accès, qui ont pourtant englouti d'importants apports financiers. Les opérations de réhabilitation, qui devraient être menées de manière régulière et ce, pour leur sauvegarde et leur préservation, ne sont en réalité décidées que précipitamment à la veille de l'ouverture de la saison estivale. « Les responsables concernés devraient savoir que des familles se rendent aux plages de cette région tous les mois de l'année pour une sortie d'oxygénéation. Ils sont appelés à leur offrir au moins un minimum de commodités », a commenté un riverain de la commune d'Aïn El Turck. Il importe de noter que dans le cadre du programme 2016, relatif au plan communal de développement (PCD), la daïra d'Aïn El Turck a formulé 62 propositions de réalisation de projets d'utilité publique. Ces projets devaient contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la population et de séjour pour les vacanciers de cette contrée côtière, qui est confrontée à une démographie galopante, et représente le lieu privilégié pour un séjour d'agrément au bord de la mer. Notre source indique que 13 projets ont été proposés pour la commune d'Aïn El Turck parmi lesquels figurent, entre autres et surtout, la réhabilitation de 11 accès aux plages pour 10 millions de dinars et l'aménagement du boulevard Melinette pour 17 millions de dinars. La déplorable dégradation de ces accès, dont certains ont été carrément obscurcis intentionnellement par des habitants, qui se sont adjugés le droit d'élever des portes et/ou des murs pour opérer des extensions illicites, a été lamentablement additionnée avec l'incivisme pour accoucher du piteux état de ces lieux, passages incontournables pour accéder à la plage. D'autres encore ont été tout simplement transformés en décharge à ciel ouvert.

Covid-19 : la vaccination débute aujourd'hui

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination anti-Covid19 dans la wilaya d'Oran sera donné aujourd'hui à partir de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre", indique un communiqué des services de la wilaya. Aucune information sur le quota de la wilaya d'Oran n'a été communiquée pour le moment, néanmoins le directeur local de la Santé et de la Population (DSP) avait récemment déclaré que la campagne, qui s'étalera sur l'année en cours, vise à vacciner dans une première phase 120.000 personnes, dont 70.000 travailleurs de la santé. Les premiers groupes ciblés, conformément aux directives du Conseil scientifique chargé du

suivi de l'évolution de l'épidémie, sont les professionnels de la santé, les personnes occupant des postes stratégiques, ainsi que les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques. Le DSP a toutefois mentionné que toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne figure pas parmi les groupes prioritaires, peut prendre rendez-vous dans l'une des 50 polycliniques mobilisées pour la campagne de vaccination. Tous les moyens nécessaires pour le stockage et le transport du vaccin sont prêt depuis des semaines, et la campagne devrait démarrer dans de bonnes conditions, selon le chargé de communication de la DSP, Dr Youcef Boukhari.

Misserghine

Un réservoir d'oxygène de 10.000 litres pour le Centre anti-cancer

Le Centre anti-cancer de Misserghine «Emir Abdelkader» à Oran vient d'être doté d'un réservoir d'oxygène d'une capacité de 10.000 litres, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement. Le réservoir permettra d'approvisionner en oxygène les trois services d'hospitalisation de l'établissement, à savoir le service d'oncologie pédiatrique, le service de chimiothérapie et le service de radiothérapie, précise-t-on de même source. Cette acquisition, attendue depuis plus de 10 ans, permettra au centre hospitalier d'avoir une cer-

taine autonomie et lui épargnera la contrainte de remplir à chaque fois les bouteilles d'oxygène, a-t-on encore noté. Dans un autre sillage, s'agissant du bilan de l'année 2020, 3.663 enfants ont été pris en charge au niveau du service de l'oncologie pédiatrique, ainsi que 1.394 adultes pris en charge en radiothérapie et 19.002 autres pris en charge en chimiothérapie, a indiqué cet établissement de santé dans un communiqué. Le Centre anti-cancer de Misserghine, disposant de 170 lits, accueille des malades des différentes régions du pays.

Après l'annonce d'un nouveau recensement du vieux bâti Recrudescence des squats des immeubles désaffectés au centre-ville

Mokhtaria Bensaâd

Le lancement, la semaine dernière, de l'opération de recensement du vieux bâti à Oran semble avoir donné des idées aux personnes en quête de logements. Cette opération initiée pour faire le point, à travers tous les secteurs urbains de la ville, sur le nombre de bâtisses en ruine et les bidonvilles a été une occasion pour un retour du phénomène de squat des immeubles désaffectés et inoccupés après le relogement des familles. Bien que les autorités locales mènent, depuis des années, une campagne pour lutter contre ce phénomène, les tentatives de squat se sont accentuées ces jours-ci, nous confie un responsable de la commune d'Oran et ce, depuis que le wali d'Oran a procédé à l'installation de deux commissions de daïra chargées de recenser les habitations précaires et les bidonvilles, constituant un véritable danger pour la vie des nombreuses familles qui y habitent. Durant le week-end dernier, deux tentatives de squat ont été enregistrées dans

les deux quartiers de la ville, Jean Kraft et Saint-Pierre. Des familles qui ont eu vent qu'une opération de recensement a été lancée et qui inévitablement va aboutir au relogement des propriétaires de vieilles bâtisses. Pour bénéficier d'un logement, ces familles ont décidé de prendre les devants en occupant des immeubles en ruine avec tous les risques d'effondrement qui peuvent se produire à tout moment en ces temps de pluies et de vents violents. Mais ces tentatives ont vite été avortées en collaboration avec les agents de la commune et les agents de la 8^e et 17^e sūretés urbaines pour éviter de revivre le même scénario déjà vécu durant la première semaine du mois de janvier où un immeuble de 5 étages s'est effondré au quartier populaire de Plateau. Selon le même responsable, cette opération de recensement, bien qu'elle soit une initiative pour identifier de nouveau tout le vieux bâti, est devenue, par ces tentatives de squat à répétition, une arme à double tranchant puisque des individus en profitent pour bén-

ficié d'un logement. Face à ce problème, un autre problème est toujours d'actualité, celui du sort qui est réservé aux immeubles en ruine et fermés depuis des années et qui, à chaque occasion, font l'objet d'intrusion par des familles. Ajouter à cela le problème de constructions illicites qui voient le jour dans la commune. Durant ce mois de janvier, 5 constructions illicites ont été démolies à Saint-Pierre, Cueva-del-agua et à Cavaignac. En parallèle avec cette campagne de lutte contre les constructions illicites et l'éradication des bidonvilles, d'autres opérations sont menées telles que l'enlèvement des panneaux publicitaires illicites. Au total, 7 panneaux ont été enlevés durant le mois de janvier. Concernant la pose d'obstacles devant les magasins pour éviter le stationnement des voitures, il a été procédé au démantèlement de 10 obstacles qui étaient installés sur la voie publique. Ce phénomène qui a pris de l'ampleur, ces dernières années, offrant un décor frustrant qui n'est pas adapté à une ville comme Oran, ne sera plus toléré.

3^e et 4^e périphs, bd Millenium et RN 4 Une opération pour la mise à niveau de la signalisation horizontale



D. B.

Les services de la direction des travaux publics viennent de lancer une vaste opération de mise à niveau de la signalisation horizontale et des panneaux de direction et d'orientation, indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Selon le même communiqué, l'opération vise l'entretien, la modernisation et l'installation de nouveaux panneaux. Les premiers travaux ont ciblé les 3^e et 4^e bds périphériques ainsi que le bd Millenium et la RN 4. Il y a lieu de noter que la ville d'Oran, à l'instar d'autres wilayas, est confrontée aux vols des plaques de signalisation, ce qui oblige régulièrement les services de la commune à leur remplacement moyennant d'importantes enveloppes financières. Des plaques de signalisation absentes, la peinture délimitant les voies de circulation a quasiment disparu. Les virages ne sont pas bien signalés. Les automobilistes qui empruntent certains tron-

çons de nuit sont obligés de rouler avec les phares allumés, gênant ainsi les autres voitures, ce qui provoque des accidents de la route parfois mortels. Le problème de la signalisation s'est accentué ces derniers temps par le vol des plaques en métal. Se souciant peu du bien public, les voleurs les vendent à bas prix ou en font divers objets. Des actes constituent des pertes financières, et une menace pour la sécurité publique. Le phénomène de disparition des plaques de signalisation routière touche toutes les communes de la wilaya d'Oran. Les actes de vandalisme contre le mobilier routier et les plaques de signalisation en particulier coûtent énormément cher aux municipalités. Une petite virée à travers les rues de la wilaya d'Oran nous renseigne sur le désordre qui touche ce secteur et ce, depuis bien longtemps. Des axes routiers parfois importants se retrouvent dépourvus, laissant les supports plantés, mais sans les plaques de signalisation. L'amélioration des conditions de circulation et de sécurité des usagers constitue les autres objectifs visés par les chantiers de la DTP. D'autre part, une nouvelle opération de confortement des rochers qui surplombent la corniche supérieure sera lancée incessamment. Le massif rocheux de la corniche oranaise présente un danger imminent pour la vie des automobilistes et en particulier durant la saison des précipitations où des pans de rochers tombent sur la route. Les travaux qui seront lancés envisagent les meilleures solutions à l'effet de stopper et mettre un terme à ce phénomène de chutes de pierres, qui ont pour conséquence non seulement d'obstruer la route et de gêner la circulation, mais aussi de comporter des menaces réelles sur la sécurité des usagers de cette route, qui constitue l'un des axes les plus fréquentés à l'échelle de la wilaya en période estivale. A ce titre, des mesures seront prises de façon à ce que le chantier ne perturbe pas la circulation routière sur cet axe à grand trafic.

Risques d'asphyxie au monoxyde de carbone La direction du commerce sensibilise dans les CFPA

K. Assia

sent à renforcer la communication de proximité et la prévention, à travers la présentation de spectacles, la distribution de fascicules et de dépliants renfermant des conseils et des orientations sur les méthodes à suivre pour éviter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone, apprend-on.

Une vaste campagne de sensibilisation aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone émanant des chauffages à gaz a été lancée par les services de la direction du commerce, en collaboration avec les services de la distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et les cadres de la Fédération de la protection des consommateurs de la wilaya d'Oran. Cette opération fait partie d'un plan d'action qui a été mis en place par les services du commerce et porte sur des journées d'informations et de sensibilisation organisées au niveau des centres de formation et d'apprentissage professionnel Mekhiniche Amina filles et Moulay Ahmed. Les intervenants ont expliqué lors de ces journées d'étude les modalités à suivre pour l'acquisition de chauffages à gaz ainsi que les conditions d'utilisation pour éviter tout danger d'asphyxie. Ces campagnes de sensibilisation vi-

Arzew

Le lac «Ghedir Lakehal» répertorié zone humide

Le lac «Ghedir Lakehal», situé à proximité d'Arzew (Est d'Oran), a été répertorié pour la première fois parmi les zones humides concernées par le recensement annuel des oiseaux migrateurs, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts. Le lac «Ghedir Lakehal» s'ajoute à huit zones humides concernées par le recensement annuel des oiseaux migrateurs lancé depuis deux semaines, a indiqué le chef de service protection végétale et animale à la conservation des forêts, Omar Mechri. Pour la première fois, il a été constaté sur cette petite zone humide la présence d'oiseaux migrateurs, a expliqué le responsable, notant que «Ghedir Lakehal» compte entre 120 et 150 oiseaux migrateurs dont des espèces de canards, ce qui fait d'elle une zone humide à importance écologique. Ce plan d'eau, classé d'importance locale, a été inclus dans l'inventaire annuel des oiseaux migrateurs d'Oran, qui compte quatre zones classées mondialement dans le cadre de la convention «Ramsar», à savoir la Grande Sébkha, la Mactaa, le lac Telamine et les Salines d'Arzew, a-t-il détaillé. Les quatre autres zones classées d'importance nationale sont Oum Ghellaz, Dhayat Morsli, le lac de Sidi Chahmi et Dhayat El Bagrate, selon la même source. A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, la conservation des forêts d'Oran organisera une manifestation portant sur plusieurs activités de loisirs au niveau de la zone humide de Oum Ghellaz, située dans la commune de Oued Tlélat. Dans

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

KADARI Ghalem, 80 ans, Haï Ibn Sina
SAHNOUN Ahmed, 64 ans, Haï Nedjma
IKREF Bouabdellah, 35 ans, Ain El Beïda
LAKHAL Saïdia, 82 ans, Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h36	Dohr 13h17	Assar 16h11	Maghreb 18h36	Icha 19h55
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Plus de 4 tonnes de kif saisies en 2020



Khaled Boumediene

Plus de quatre tonnes de kif traité ont été saisies par la gendarmerie nationale du groupement territorial de la wilaya de Tlemcen en 2020, en baisse de 56,39% par rapport à 2019 (9,43 tonnes en 2019), a annoncé hier le commandant de cette institution, le lieutenant-colonel, Rafik Brahami, lors d'un point de presse organisé sur le bilan des activités de l'année 2020. Les services de la gendarmerie ont traité au total en 2020 près de 412 affaires et interpellé 556 personnes dont 312 placées sous mandat de dépôt. Les gendarmes ont également saisi 31 934 comprimés psychotropes (12 687 comprimés en 2019) et 4,14 kg de cocaïne (2,5 kg en 2019). « Ces résultats moins importants que ceux de l'année 2019 sont d'autant plus obtenus dans un contexte sanitaire que nous connaissons. La gendarmerie a tenu bon, redéployé ses contrôles et des effectifs pour lutter

contre le crime organisé sous toutes ses formes et pour ne pas laisser le champ libre aux réseaux criminels », se félicite le commandant du groupement territorial de Tlemcen, Rafik Brahami, qui précise que ses services ont démantelé 47 réseaux en 2020 dans lesquels 201 individus ont été interpellés. En 2019, 34 réseaux ont été démantelés. Parmi les saisies réalisées par les éléments de la gendarmerie de Tlemcen, l'on peut citer l'affaire de la saisie de 4,60 kg de kif traité et 1 000 comprimés psychotropes en provenance du Maroc et l'interpellation de 10 personnes dont 08 placées sous mandat de dépôt ; la saisie de 03,80 kg de kif traité et 12 380 comprimés psychotropes au niveau de la bande frontalière et l'arrestation de 02 individus, ainsi que la saisie de 111 kg de kif traité en provenance du pays voisin et l'interpellation de 07 personnes, toutes écroutées.

Outre les stupéfiants, les gendarmes des 7 compagnies de la wilaya ont réa-

lisé au total la saisie de 32 040 unités de boissons alcoolisées de différentes marques et volumes et interpellé 36 personnes dont 23 écroutées. Sur le plan opérationnel, les gendarmes ont réalisé 305 opérations de contrôle en 2020 (288 opérations en 2019, soit une hausse de 05% par rapport à 2019) au niveau des zones relevant de leur compétence, pour lutter contre la criminalité et la délinquance. Il a été saisi au cours de ces opérations une arme automatique de cinquième génération à Bouhou (daïra de Sabra), 384 boîtes de cigarettes de différentes marques sur la route n°71, ainsi que la saisie de 771 comprimés psychotropes dans la commune de Ghazaouet. Selon le commandant du groupement de la gendarmerie nationale de Tlemcen, ces opérations qualitatives ont été effectuées dans le cadre de la nouvelle ordonnance n° 03-02 du 03 août 2020 relative à la prévention et la lutte contre les gangs à travers les cités et quartiers suspects.

Des individus recherchés par la justice arrêtés

Cheikh Guetbi

Une série d'arrestation d'individus recherchés par la justice a été opérée par les différents services de la sûreté de wilaya, indique un communiqué de presse de la sûreté de wilaya de Tlemcen. Ainsi un individu de 32 ans qui a été

interpelé par les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, lancé par le tribunal de Maghnia pour importation illicite de stupéfiants. De leur côté, les éléments de la sûreté de daïra de Bab El Assa ont interpellé un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par le tribunal de Bab El Assa pour contre-

bande de chicha. Les services des sûretés de daïra de Remchi et Hennaya ont également interpellé 2 individus âgés de 30 et 26 ans qui faisaient l'objet de mandats d'arrêt lancés par le tribunal de Remchi pour détention de psychotropes par une association de malfaiteurs et commercialisation de psychotropes.

TIARET

Près de 2 milliards de dinars pour les routes

La wilaya de Tiaret a consacré en 2020 la somme de 1,960 milliard DA pour la réalisation et l'aménagement des chemins de wilaya et communaux dans les zones d'ombre, a indiqué le directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui.

La wilaya de Tiaret a, ainsi, affecté 1 milliard DA pour la réalisation de 100 kilomètres de chemins vicinaux et 45 km de chemins de wilaya à travers les régions de la wilaya.

Le montant restant de 960 millions DA a été réservé à l'aménagement de chemins des zones d'ombre où la priorité a été donnée à la réalisation de routes

reliant un grand nombre de douars pour les désenclaver et redynamiser l'activité économique et de développement. Il s'agit de l'aménagement de 76 km de chemins communaux, 30 km de chemins de wilaya, a-t-on indiqué.

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a souligné que «la stratégie de la wilaya pour l'année 2021 repose sur l'amélioration de la qualité des routes afin de les rendre à la hauteur du dynamisme économique dont aspirent le citoyen et les investisseurs».

Il a cité les principaux projets à inscrire cette année notamment la double voie 23 reliant Tiaret aux wi-

layas de l'Ouest du pays et la RN 14 en direction d'Alger, ce qui ouvrira de nouvelles perspectives sur le plan économique.

La prochaine étape sera axée sur l'amélioration de l'état des chemins de wilaya et communaux, en complément de ce qui a été réalisé surtout la ligne de chemin de fer Tiaret-Saida qui sera réceptionnée durant le troisième trimestre de l'année en cours. La wilaya de Tiaret est traversée par huit routes nationales totalisant 718,1 km et dispose d'un réseau de chemins de wilaya et vicinaux respectivement de 682 km et 1.757 km.

MASCARA

Des équipements pour le haut débit

L'entreprise "Algérie Télécom" (AT) de Mascara mettra en service la semaine prochaine dix équipements de téléphonie et internet haut débit à travers la technologie de fibre optique, a-t-on appris auprès de son unité opérationnelle.

Le chargé d'information de cette unité, Djamel Derrir, a indiqué que le lancement de l'opération se fera à partir de la commune de Bouhanifia, dont la prio-

rité lui a été accordée en tant que station thermale touristique, avec la mise en service de l'équipement de technologie de "fibre optique jusqu'aux maisons" avec une capacité de 500 abonnés, en attendant la mise en service d'autres équipements en février et mars prochain.

Algérie Télécom de la wilaya de Mascara a, en 2020, mis en service 165 dispositifs de communication multiservices,

dont deux en fibre optique, servant les sites d'habitat des communes de Sig et Oued El Abtal avec une capacité de 3.000 abonnés. En outre, 2.500 nouveaux abonnés ont été reliés au réseau de téléphone fixe, soit un total de 66.800 abonnés et au service d'internet de différentes techniques (6.800 nouveaux), ce qui porte le nombre total des abonnés à ce service à 63.600.

EL-BAYADH

Plus de 340 commerces fermés pour non-respect du confinement

Hadj Mostefaoui

L'année 2020 n'a pas été de tout repos pour les différentes brigades et sections de la police relevant de la sûreté de wilaya, d'autant plus que l'application des mesures de confinement s'est traduite par la mise sur pied d'un véritable plan de sensibilisation suivi par la mobilisation de tous les moyens pour couvrir les huit chefs-lieux de daïra de la wilaya. Face parfois à des citoyens récalcitrants qui ont bravé ces mesures, les policiers ont dû faire appel à leur bon sens pour convaincre les citoyens qui leur ont donné du fil à retordre durant la période de confinement, mettant à rude épreuve leur patience.

Ainsi, au cours de cette période, il a été enregistré 2.005 sorties à travers les quartiers des 22 communes de la wilaya, qui se sont soldées par 2.828 procès-verbaux pour non-respect du confinement et 344 propositions de fermetures de locaux commerciaux. Par ailleurs, le bilan annuel des activités pour l'année 2020 fait état de 1.259 affaires

traitées, dont 1.153 résolues, entre crimes, atteintes aux biens d'autrui, lutte contre le trafic de drogue, grand banditisme et autres délits. Sur les 1.622 individus interpellés pour trafic de stupéfiants, 109 ont été placés sous mandat de dépôt. Pas moins de 11.436 kg de kif traité, 6.380 comprimés psychotropes et 3.436 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisis. De son côté, la brigade chargée de la voie publique a enregistré 256 accidents de la route en milieu urbain, ayant fait 5 morts et 3.122 blessés.

D'autre part, la brigade chargée de la voie publique a eu à dresser au titre de l'exercice de l'année écoulée 2.591 amendes forfaitaires à l'encontre des contrevenants au code de la route ainsi que la mise à la fourrière communale de 245 véhicules et enfin 800 propositions de retrait de permis de conduire. Enfin, dans le souci de veiller à la préservation de la santé du citoyen, il a été procédé à la saisie de 8.811 kilogrammes de viandes impropre à la consommation.

De l'argent pour la commune de Cheguig

Hadj Mostefaoui

Dans le cadre du programme communal de développement la commune de Chaguig (daïra de Rogassa) vient de bénéficier au titre de l'année 2021 d'une enveloppe financière de plus de 6 milliards de centimes destinée à renforcer les équipements socio-éducatifs dans les hameaux périphériques.

C'est ainsi qu'il est prévu toute une série d'opérations dont l'élimination d'une dizaine points noirs relevés sur le réseau d'assainissement au hameau de

NAAMA

Plus de 15 kg de kif saisis et des arrestations

Les services de la Sûreté de wilaya (SW) de Naama ont saisi 15,05 kilogrammes de kif traité et arrêté 13 individus, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

L'opération a été effectuée par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Sefra, sur la base d'informations selon lesquelles des membres d'un réseau criminel activant dans le trafic de drogue détiennent et vendent du kif, a-t-on indiqué.

La fouille du véhicule incriminé a permis la découverte de la quantité de kif traité, a-t-on précisé. Et, les investigations ont permis d'identifier et arrêter 13 mis en cause

activant dans ce réseau criminel dans plusieurs communes de la wilaya, outre la saisie d'un véhicule, d'un motocycle et d'une somme de 63.000 DA, selon la même source. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Sefra, qui les a placés en détention provisoire, a-t-on ajouté.



Quatre façons pour Biden de stimuler l'économie mondiale

NEW DELHI – Le 6 janvier, une foule d'émeutiers partisans du président américain Donald Trump sont entrés avec effraction au sein du Capitole avec une facilité déconcertante. Cet événement a encore terni davantage la réputation en péril des États-Unis aux yeux du monde. Et pourtant, en matière d'économie mondiale, il existe certaines mesures que le président élu Joe Biden peut mettre en œuvre immédiatement en vue de stimuler les chances de succès économique au niveau mondial – et en particulier au niveau des économies en développement.



PAR JAYATI GHOSH

Secrétaire exécutive de International Development Economics Associates, membre de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des sociétés

Il va sans dire que les limites du leadership mondial des États-Unis sont considérables. Après la présidence de Trump, même les alliés les plus proches de l'Amérique expriment de sérieux doutes quant à son sérieux, ses valeurs et quant à l'efficacité de son gouvernement. La réponse bâclée de l'administration Trump à la crise du COVID-19, notamment marquée par un déploiement maladroit des vaccins, renforce l'image de son désordre au niveau national. L'insurrection du Capitole – provoquée par Trump, dans le but de perturber la certification par le Congrès de la victoire électorale de Biden – n'a fait que renforcer cette impression de chaos.

Même sur le plan économique, les États-Unis sont loin d'être aussi dominants qu'il y a dix ans, et encore moins qu'une génération auparavant. Ajoutez à cela une très faible majorité démocrate au Sénat américain, et la capacité de l'administration Biden à mettre en œuvre des politiques économiques ayant une incidence positive dans le monde entier risque d'être limitée.

Ce n'est pas le cas. Biden peut se passer de l'approbation du Congrès pour mettre en œuvre des mesures qui auront des avantages considérables pour les Américains et pour le reste du monde.

La première consiste à faire ne pas tenir compte de l'ensemble des objections à une proposition de l'Organisation mondiale du commerce visant à renoncer temporairement à certaines obligations en matière de propriété intellectuelle en réponse à la COVID-19. La proposition – introduite par l'Inde et l'Afrique du Sud, coparrainée par d'autres pays en développement – vise à supprimer les obstacles à l'accès rapide à des produits médicaux abordables liés à la « prévention, au confinement ou au traitement » de la COVID-19.

Cette mesure est conforme aux règles de l'OMC : l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) autorise la concession d'une licence obligatoire. En outre, l'OMC spécifie que les urgences de santé publique sont un motif suffisant dans le cadre de l'ADPIC pour délivrer des licences obligatoires permettant à davantage d'entreprises de produire



des médicaments essentiels. Il est difficile d'imaginer une situation plus appropriée dans laquelle appliquer cette disposition.

Un prix plus abordable pour les vaccins et les médicaments anti-COVID-19 serait bénéfique pour tous, y compris pour les économies avancées, dont les budgets publics sont soumis à une forte pression. Pourtant les États-Unis ont conduit les économies avancées à bloquer cette proposition. Cela ne bénéficie qu'à un seul groupe : celui des sociétés multinationales pharmaceutiques.

Il ne s'agit pas ici de s'assurer que ces entreprises recouvrent leurs coûts. Les vaccins COVID-19 ont été mis au point grâce à la recherche publique et ont été financés presque entièrement par des budgets publics. Même avec la suspension temporaire des droits de propriété intellectuelle, les entreprises qui les ont développées vont en tirer un profit substantiel.

Permettre à ces sociétés de conserver des monopoles de brevets sur les vaccins COVID-19 ne ferait que prolonger la pandémie pour tout le monde – ce qui nuirait à la santé publique et à l'économie – pour permettre à quelques grandes entreprises de se remplir les poches. Si cependant l'administration Biden prend la tête des économies avancées dans leur soutien en faveur de la suspension temporaire, d'innombrables vies seront sauvées et la reprise économique mondiale pourra s'accélérer.

De même, l'administration Biden n'a pas besoin de l'approbation du Congrès pour permettre au Fonds monétaire international de fournir une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) à tous ses pays membres. Les États-Unis ont bloqué la demande du FMI en faveur d'une allocation de ce genre – d'une valeur de 500 milliards de dollars – en avril dernier. (L'Inde a également bloqué la demande, mais si les États-Unis retirent leur objection, il est peu probable que l'Inde continue de résister. Quoi qu'il en soit, l'Inde dispose d'un faible de pouvoir de vote.) À ce stade, cependant, une allocation de 500 milliards de dollars est loin d'être suffisante : une allocation de 2 billions de dollars serait beaucoup plus efficace pour renforcer une économie mondiale en difficulté. Néanmoins, même une valeur initiale de 500 milliards de dollars de DTS soulagerait à court terme un large ensemble d'économies en développement, en particulier celles ayant un important fardeau de la dette.

Une troisième priorité pour l'administration Biden devrait être de coopérer avec d'autres pays en vue de créer un système mondial efficace de taxation des bénéfices des multinationales. Comme la Commission indépendante pour la ré-

forme de l'impôt international sur les sociétés l'a montré, cela n'a rien de difficile. La première étape consisterait à fixer un taux d'imposition effectif minimum de 25 % à l'échelle mondiale.

La part des bénéfices d'une entreprise imposée dans un pays donné serait déterminée selon une formule qui tiendrait compte des ventes, de l'emploi, des utilisateurs (pour les entreprises numériques) et du capital. De cette manière, les multinationales ne pourraient plus se soustraire aux taxes en transférant artificiellement les bénéfices déclarés vers des juridictions à taux d'imposition plus faibles.

L'administration Trump s'est fermement opposée à une mesure visant à imposer équitablement les multinationales. Par exemple, lorsque la France a décidé de taxer les revenus des géants américains du numérique comme Facebook, Apple et Google, elle a imposé des droits de douane en représailles, en soutenant que cette taxe était discriminatoire à l'égard des entreprises américaines. L'administration Biden devrait adopter l'approche inverse, en collaborant avec d'autres pays en vue d'assurer une victoire pour les gouvernements et les populations du monde entier. Biden a d'ores et déjà promis que, dès son premier jour au pouvoir, son administration prendrait la dernière mesure capable de dynamiser immédiatement l'économie mondiale : rejoindre l'accord de Paris sur le climat. Ce faisant, les États-Unis s'engageront non seulement à atteindre des objectifs spécifiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également à fournir une aide financière aux pays en développement vulnérables.

Bien que l'accord de Paris ait ses limites, il représente actuellement notre meilleur espoir en vue de décarboniser l'économie mondiale. Et l'influence de l'Amérique est indispensable à son bon fonctionnement. En fait, après que Trump a annoncé en 2017 qu'il retirait les États-Unis de l'accord – en affirmant qu'il a fait peser un « fardeau économique injuste » sur les travailleurs, les entreprises et les contribuables américains – certains autres pays ont réduit leurs engagements.

Dernièrement toutefois, de grandes économies comme la Chine et l'Union européenne ont fait de nouvelles promesses ambitieuses. Même les entreprises américaines ont commencé à reconnaître qu'il était dans leur intérêt dinvestir dans une transition verte.

En se réengageant dans le cadre de l'accord de Paris, Biden va accélérer les progrès mondiaux en matière de changement climatique et va fournir un soutien supplémentaire à la reprise économique post-pandémique. Nous pouvons espérer que son administration ne manquera pas de mettre en œuvre les autres mesures à portée de main.



Promesse et péril de la biorévolution



PAR MATTHIAS EVER^S ET MICHAEL CHUI²

1- Chercheur associé principal au bureau de Hambourg du McKinsey Institute, codirige, au niveau mondial, le travail de recherche et développement de la firme sur l'usage des produits pharmaceutiques et médicaux

2- Chercheur associé au McKinsey Global Institute, où il étudie les conséquences des tendances technologiques à long terme

Les deux événements, annoncés à un mois d'intervalle, illustrent la promesse et le péril de l'ingénierie biologique. Comme l'établit un récent rapport du McKinsey Global Institute (MGI), les progrès actuels de la biologie et des analyses avancées de données peuvent nous aider à résoudre certains des grands défis de l'humanité, de la réduction du risque climatique au renforcement de la sécurité alimentaire et à la lutte contre les pandémies. Mais pour que nous puissions tirer les bénéfices potentiels immenses de cette révolution, il nous faudra réfléchir soigneusement aux moyens d'en contenir aussi les éventuels risques graves.

La vague actuelle de bio-innovations est d'une grande portée. Quelque 60 % des matières qui entrent physiquement dans l'économie mondiale pourraient, lorsqu'elles ne sont pas déjà issues de la biologie, être produites en utilisant des processus biologiques dans un avenir proche. On peut déjà fabriquer du nylon, par exemple, en utilisant une levure génétiquement modifiée, plutôt que des dérivés pétroliers. Nombre de ces «biologiques» de production seront moins gourmandes en énergie et en eau et généreront moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES). À elles seules, les 400 applications de la biologie déjà en voie d'utilisation pourraient contribuer à une réduction des émissions moyennes annuelles de GES qui atteindrait jusqu'à 9 % d'ici 2050.

CRISPR-Cas9 [prononcez crispère, le nouvel outil génétique de «couper-coller»] s'affirme comme une technologie de plus en plus accessible pour transformer le maté-

HAMBOURG – En novembre dernier, le monde a salué l'arrivée des trois nouveaux vaccins contre le Covid-19, conçus grâce à l'ingénierie génétique – l'un développé par l'entreprise de biotechnologie allemande BioNTech en collaboration avec Pfizer, un autre par la société de biotechnologie Moderna installée aux États-Unis, et un troisième par l'université d'Oxford et AstraZeneca – dont les essais cliniques avaient prouvé l'efficacité. Mais en octobre, des chercheurs avaient découvert les effets imprévus de l'outil de modification génétique CRISPR-Cas9 (Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats, ou courtes répétitions palindromiques groupées et régulièrement interespacées, et Cas9 pour l'enzyme impliquée) lorsqu'il est utilisé pour réparer un gène responsable de cécité aux premiers stades du développement embryonnaire, qui éliminaient souvent un chromosome entier ou une part importante de celui-ci.

riel génétique, et il est appuyé par les séquençages génétiques désormais rapides et peu chers, tout autant que par les avancées réalisées dans l'analyse des données qui permettent aux scientifiques de mieux comprendre les processus biologiques. Le progrès de nos connaissances en biologie – gènes, microbiomes et signaux neuronaux – nous permet de devenir toujours plus des «ingénieurs de la vie».

Mais il est intrinsèquement risqué de modifier la biologie. Avec les boîtes à outils CRISPR désormais en vente libre sur Internet, quiconque dispose d'un certain niveau de connaissances en biologie peut, le cas échéant, créer et faire circuler une nouvelle entité vivante, notamment des bactéries dangereuses et des virus.

Les organismes biologiques se reproduisent, se nourrissent et développent des relations. En outre, comme l'a démontré la diffusion mondiale rapide du Covid-19, ils ne respectent pas les frontières politiques. Ainsi, ce qu'on appelle le «forçage» génétique, et qu'on applique à certaines populations porteuses de maladies, par exemple aux moustiques anophèles qui transmettent le paludisme, peut sauver de nombreuses vies, mais nous pourrions ne pas être capables de le contrôler. Les moustiques génétiquement modifiés lâchés lors d'une expérience de terrain au Brésil, qui étaient censés mourir au bout d'une génération, se reproduisent toujours cinq générations plus tard.

La protection des données privées est une autre source d'inquiétude. La diffusion rapide des technologies numériques a provoqué un vif débat concernant l'usage des données personnelles par les entreprises de technologie, notamment pour ce qui concerne les habitudes d'achat et l'activité sur les réseaux sociaux. Mais l'accès aux don-

nées biologiques de nos corps et de nos cerveaux représente un autre niveau de connaissance de notre intimité.

Et la biorévolution peut aussi creuser les inégalités, du moins tant que ses applications, comme les thérapies de pointe, l'amélioration des performances et la sélection reproductive, demeurent chères et ne sont par conséquent accessibles qu'aux riches. Le MGI estime que la diminution des maladies, dans les dix ou vingt prochaines années pourrait ne concerner, pour environ 70 % d'entre elles, que les pays riches, alors qu'ils ne représentent, pris ensemble, qu'environ 30 % du fardeau mondial de la maladie. Par conséquent, les risques inhérents aux nouvelles applications de la biologie pourraient, si celles-ci ne sont pas soigneusement pilotées, être supérieurs à leurs avantages. Les scientifiques ne peuvent conduire l'innovation dans un espace vide : les inquiétudes de la société doivent être prises en compte, et les innovateurs doivent mettre en place des contrôles solides et efficaces. Fort heureusement, ils ont quelque expérience en la matière.

Dès 1975, pour prendre cet exemple, des scientifiques de premier plan [venus de différents pays, y compris d'URSS], des juristes et des médecins participaient à la conférence d'Asilomar, en Californie, pour fixer des lignes de conduite, de leur propre initiative, afin de garantir la sécurité de la technologie de l'ADN recombinant. Plus récemment, la biochimiste américaine Jennifer Doudna, lauréate avec la microbiologiste française Emmanuelle Charpentier du prix Nobel de chimie 2020, pour avoir inventé le CRISPR, réagissait à l'usage de cet outil pour une modification des gènes d'embryons humains de jumeaux en appelant à un encadrement plus strict de la technologie.

Les gouvernements qui encadrent les bio-innovations et les entreprises qui les développent et les utilisent doivent prendre part à un débat pérenne sur le risque. En fait, nous estimons que 70 % des conséquences potentielles de la bio-révolution seront le fait d'applications qui tombent sous le régime des régulations déjà existantes.

Cette régulation est aujourd'hui diversement interprétée. Ainsi, récemment encore, en 2019, l'American Society for Reproductive Medicine laissait largement à l'appréciation des centres de soins et aux parents le choix des examens génétiques et du diagnostic identifiant les défauts des embryons avant leur implantation. Tandis qu'au Royaume-Uni, la Human Fertilisation & Embryology Authority encadre strictement la procédure, n'en permettant l'usage qu'à des fins médicales et même alors, uniquement pour certains troubles. Idéalement, les citoyens doivent aussi prendre part au débat, car la confiance qu'ils ont dans la façon dont la science est appliquée influence les autorités de régulation. Au Royaume-Uni, par exemple, le Nuffield Council on Bioethics [ainsi nommé car il est en partie soutenu par la Fondation Nuffield], organisme indépendant, a-t-il été fondé en 1991 pour conseiller les responsables politiques et entretenir le débat public concernant la bioéthique.

Pour une grande part, les innovations actuelles dans la biologie sont complexes, et nous devons bien les comprendre pour évaluer les conséquences qu'elles peuvent avoir sur nos vies et nos sociétés. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les gouvernements, les scientifiques, les entreprises et les citoyens pourront libérer la puissance de la biologie afin de servir le bien commun tout en contrôlant efficacement ses risques.

Traduit de l'anglais par François Boisivon



PAR RAGHURAM
G. RAJAN

*Ancien gouverneur de la Banque de réserve de l'Inde, est professeur de finance à la Booth School of Business de l'Université de Chicago. Il est l'auteur d'un récent ouvrage intitulé *The Third Pillar: How Markets and the State Leave the Community Behind*.*

Raghuram G. Rajan nous en dit plus...

Project Syndicate : Au mois de mars dernier, vous avertissiez sur le risque de voir l'ampleur de la pandémie de COVID-19 engendrer au moins deux chocs économiques directs : l'un sur la production, l'autre sur la demande. Dans le cas des États-Unis, la crise sanitaire et la crise économique sont désormais agravées par une crise politique, qui a eu pour point culminant l'assaut du Capitole américain par certains partisans de Donald Trump. Dans ce contexte, comment évaluez-vous les chances de voir le président Joe Biden parvenir à « promouvoir des politiques intelligentes destinées à remédier aux problèmes que rencontre le précaire, sans pour autant déclencher une guerre des classes » ?

Raghuram G. Rajan : Je pense que l'administration Biden a l'opportunité de s'attaquer au problème du précaire, et ainsi de rallier certains des plus mécontents. Mais cela ne signifie pas signer un chèque en blanc pour accéder à toutes les fantaisies de l'aile progressiste du Parti démocrate (telles que l'annulation de la dette étudiante). Cela signifie inviter les Républicains les plus raisonnables à discuter autour de la table, pour élaborer des politiques bipartisanes qui répondent aux défis que rencontrent les communautés laissées-pour-compte, notamment en conférant un accès universel à Internet, en organisant un rattrapage scolaire pour ceux qui ont décroché pendant la pandémie, ainsi qu'en garantissant une couverture santé décente pour tous.

PS : Dans votre critique de la Théorie monétaire moderne, vous écrivez « [qu'il] ne suffit pas pour un gouvernement de veiller à pouvoir payer les intérêts ; il doit également démontrer que lui et ceux qui lui succéderont seront en capacité de rembourser le capital », dans la mesure où les investisseurs n'achèteront une nouvelle dette que s'ils sont convaincus que « les recettes fiscales actuelles et futures du gouvernement (nettes des dépenses critiques) suffiront pour rembourser la dette accumulée ». Quel est ici le degré de risque pour les États-Unis, pays émetteur de la première monnaie de réserve de la planète ? Comment les considérations de durabilité de la dette et d'inflation future se conjuguent-elles avec l'agenda à court terme de l'administration Biden, qui prévoit explicitement un important « soutien aux ménages défavorisés et vulnérables » en cette période de crise du COVID-19 ?

RGR : Je ne pense pas que nous approchions d'une limite de la dette des États-Unis. Mais le fait que nous soyons en capacité de dépenser ne signifie pas pour autant que nous devions le faire. Si les générations précédentes avaient agi de la sorte – en s'octroyant des chèques en blanc considérables face à chaque récession – nous ne serions pas en capacité d'atténuer les difficultés provoquées par la crise actuelle. De la même manière, nous ne devons pas dépenser inutilement, si nous entendons préserver – et laisser à nos enfants – la possibilité d'agir face à des urgences futures.

Cela implique de fixer des priorités. Le « soutien aux ménages défavorisés et vulnérables », en pleine crise de COVID-19, doit évidemment figurer en haut de la liste. De même, il apparaît logique de prolonger l'assurance chômage tant que les protocoles de

La pandémie du risque

distanciation sociale empêcheront une reprise dans certains secteurs et États.

En revanche, je ne suis pas certain qu'il faille continuer d'envoyer des chèques aux ménages qui n'ont pas été frappés par la pandémie. Compte tenu du niveau d'épargne probable, je suis d'accord avec Larry Summers pour dire que les transferts non ciblés – qui alourdissent la dette publique – sont sans doute inutiles.

PS : Au mois d'août, le directeur de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a dévoilé une nouvelle approche dans la détermination de la politique monétaire américaine. La Fed cible désormais l'inflation moyenne au fil du temps, afin de permettre une inflation supérieure à 2 % à l'issue de périodes de fragilité. Les discussions menées depuis cette annonce de la Fed vont-elles dans le sens de l'objectif que vous recommandez consistant à « rompre avec la mystique qui entoure les banques centrales », ainsi qu'à améliorer la compréhension du public autour de ce que la politique monétaire peut (et ne peut pas) accomplir ?

RGR : La Fed a clairement fait un effort dans sa communication avec le grand public. Le problème, c'est qu'en fonction de la situation, il y a certaines choses qu'elle peut accomplir plus facilement (dynamiser les marchés financiers) que d'autres (dynamiser l'activité économique réelle). De plus, la Fed ne pourra jamais admettre être arrivée à court d'outils, ce qui exerce une immense pression sur la banque centrale, laquelle n'a d'autre choix que de faire quelque chose pour booster l'économie, et pour compenser l'absence d'autres politiques potentiellement plus efficaces. Cette pression peut conduire à des décisions susceptibles de se révéler contreproductives à plus long terme. Les politiques assouplies de la Fed (et d'autres banques centrales) ont par exemple fait augmenter les prix des actifs à travers le monde. Comment la Fed peut-elle alors éviter de devenir prisonnière des forces qu'elle libère ? Difficile de répondre.

PS : En 2016, lorsque vous étiez vice-président de la Banque des règlements internationaux (BRI), vous préconisiez un nouvel ensemble de règles monétaires visant à « empêcher que le mandat national d'une banque centrale ne finisse par l'emporter sur la responsabilité internationale d'un pays ». Selon vous, « les politiques peu susceptibles d'engendrer des retombées défavorables doivent avoir le 'feu vert', celles utilisées temporairement s'accompagnent d'un 'feu orange', et celles à éviter systématiquement sont associées au 'rouge' ». Dans cette période de crise du COVID-19, diriez-vous que les banques centrales ont appliqué des politiques de la catégorie 'rouge' ? Des politiques classées 'orange' sont-elles appliquées, dont le maintien excessivement prolongé pourrait vous inquiéter ?

RGR : Il est rare qu'une banque centrale entreprenne délibérément une politique « rouge ». Les politiques de la catégorie « orange » sont plus fréquemment appliquées, et entraînent des retombées négatives qui s'accumulent au cours du temps. Les conditions financières très souples permises par les banques centrales des pays de réserve ont par exemple poussé d'immenses quantités d'argent vers des actifs risqués, y compris dans les économies émergentes.

Dans les premiers jours de la pandémie, lorsque les marchés émergents ont connu une fuite des capitaux, ils ont adopté ces politiques flexibles, ce qui a stoppé la fuite. Ce choix présente néanmoins un risque, car si d'importantes quantités d'argent ont regagné ces marchés, nombre de ces pays sont aujourd'hui sur la brèche, dans la mesure où le moindre signal de resserrement de la politique monétaire par les banques centrales des pays de réserve pourrait engendrer un nouveau tsunami de flux sortants, dans une situation comparable à l'épisode de « taper tantrum » observé en 2013, lorsque la Fed avait indiqué son intention d'amorcer réduction des achats d'actifs.

Les économies émergentes ne doivent pas attendre des banques centrales des pays de réserve qu'elles maintiennent éternellement leurs politiques accommodantes. Dans le même temps, les banques centrales des pays de réserve doivent reconnaître que le moindre changement dans leur position politique peut entraîner d'importantes retombées sur les marchés émergents. Et plus elles attendent, plus ces effets d'entraînement peuvent se révéler conséquents. Qui a dit que l'élaboration des politiques était un exercice facile ?

À ce propos...

PS : Lors d'un rassemblement de grands économistes en 2005, à Jackson Hole dans le Wyoming, vous avertissiez sur le danger de voir des pratiques bancaires insoutenables et des instruments financiers risqués conduire à un effondrement économique. Enthousiasmé par l'augmentation des prix de l'immobilier à l'époque, votre public avait accueilli assez froidement votre publication. Moins de trois ans plus tard, vos prédictions se vérifiaient. La perception des risques chez les économistes s'est-elle améliorée depuis ? Que faire pour contribuer à une meilleure perception ?

RGR : À l'instar des généraux, nous les économistes apprenons à combattre comme lors de la dernière guerre. Puis nous appliquons ces enseignements à la guerre suivante – parfois à mauvais escient. Aujourd'hui, nous comprenons mieux qu'en 2005 la prise de risques des banques. Seulement voilà, les risques se sont désormais reportés ailleurs, notamment parce que nous avons pris des mesures pour limiter les risques liés au secteur bancaire. Après la crise du COVID-19, il nous faudra examiner les politiques qui ont conduit à un endettement accru, notamment au sein et de la part d'entités extérieures au système bancaire formel.

PS : Dans votre ouvrage de 2010 intitulé *Fault Lines: How Hidden Fractures Still Threaten the World Economy*, vous craignez que les réformes n'aient pas permis de résoudre l'inégalité sous-jacente de revenus et la stagnation des salaires de la classe moyenne, deux aspects qui ont contribué à l'effondrement de 2008. Plus de dix ans plus tard, la crise du COVID-19 menace d'aggraver encore les inégalités, notamment, comme vous l'expliquez dans un récent article, en raison d'une cascade de faillites de petites entreprises. Quelles sont les réformes nécessaires d'urgence pour prévenir ce scénario et empêcher des crises « en boucle » ?

RGR : Ici encore, il n'existe pas de réponse facile. Dans les quartiers pauvres et désavantagés, il est non seulement difficile de créer de nouvelles entreprises, même petites, mais les entreprises existantes constituent également les fils essentiels d'un tissu social et économique déjà fragile dans la communauté. Le coût social d'un abandon de ces entreprises à la faillite serait probablement élevé. C'est pourquoi les dirigeants politiques doivent faire de la préservation des entreprises dans ces communautés une priorité majeure.

En tant que principe général, en revanche, il n'est pas judicieux d'apporter un soutien pour une durée indéfinie aux petites entreprises. Peut-être la meilleure voie consiste-t-elle pour le gouvernement à laisser faire faillite celles qui le doivent, à soutenir leurs employés via l'assurance chômage, ainsi qu'à garantir un financement de crédit suffisant lorsque la reprise sera là, afin que les propriétaires de ces entreprises – et les autres entrepreneurs – puissent prendre un nouveau départ.

PS : Au poste de gouverneur de la Banque de réserve de l'Inde, vous êtes parvenu à replacer l'inflation sous contrôle, à réduire significativement le déficit de balance courante, à inverser la chute de la roupie, ainsi qu'à stabiliser l'économie, ce qui a convaincu les investisseurs étrangers de se tourner à nouveau vers l'Inde. Si vous occupiez le même poste dans la crise actuelle, quelles mesures figureraient au plus haut de votre agenda, et quelles démarches supplémentaires souhaiteriez-vous que le gouvernement entreprenne ?

RGR : Je me suis fixé comme règle de ne pas commenter les politiques récentes de la Banque de réserve de l'Inde. J'affirme toutefois que dans une perspective d'avenir, une tâche importante consistera à assainir le secteur des entreprises, ainsi qu'à veiller à ce que les bilans des banques soient recapitalisés, sans quoi les difficultés financières continueront d'entraîner la croissance.

PS : Dans votre ouvrage de 2019 intitulé *The Third Pillar: How Markets and the State Leave the Community Behind*, vous écrivez que « la société doit trouver un nouvel équilibre », dans lequel les communautés et les individus soient en capacité de s'orienter face aux ruptures économiques et technologiques actuelles. La pandémie et ses effets connexes sur les tendances de vie et de travail – dont certaines se révèlent peut-être durables – transforment-ils votre raisonnement sur cette question ? Des évolutions telles que l'adoption rapide du télétravail, ou le départ de certains professionnels hautement qualifiés loin des centres-villes, conduiront-elles à un nouvel équilibre, ou à encore davantage d'insécurité et d'inégalité ?

RGR : Je pense que la possibilité de travailler depuis n'importe où crée une opportunité de propager l'activité économique dans n'importe quel pays – à condition que des services tels que le haut débit soient largement disponibles. Ceci pourrait réduire les inégalités fondées sur le lieu géographique, qui constituent une importante préoccupation à travers le monde. Plus généralement, la pandémie a mis en lumière de nombreux moyens nouveaux d'utiliser les technologies, par exemple pour l'apprentissage à distance. Les dirigeants politiques doivent intégrer ces évolutions à leurs stratégies consistant à « reconstruire en mieux ».

Rajan recommande

Bienvenue au club, Le Cercle fermé, et Le Coeur de l'Angleterre de Jonathan Coe

Cette trilogie offre un aperçu fascinant de la vie en Angleterre depuis les années 1970, et s'achève sur les émotions complexes qui ont conduit au Brexit.

Impasse des deux palais

de Naguib Mahfouz

Premier volet de la *Trilogie du Caire*, ce roman intriguant plonge le lecteur dans la vie d'une famille au patriarche tyrannique, dans l'Égypte coloniale. C'est ma première incursion dans l'œuvre de cet auteur lauréat du prix Nobel, mais certainement pas la dernière.

Gun Island

de Amitav Ghosh

J'ai beaucoup apprécié ce roman, qui mêle histoire, changement climatique et immigration de manière intéressante et inédite.

Disponible dans la rubrique Archives de PS 2016

Dans « De nouvelles règles pour le jeu monétaire », Rajan propose un nouveau cadre pour faire en sorte que les banques centrales n'adoptent pas de politiques protectionnistes. Lire la suite.

2019

Dans « Pourquoi le capitalisme a besoin du populisme », Rajan explique en quoi la pression populaire préserve un système économique qui tend vers sa propre destruction. Lire la suite.

Ailleurs sur le Web

Dans une interview pour la chaîne indienne NDTV, Rajan explique que le gouvernement du pays doit investir dans le développement des infrastructures, accroître l'aide financière en faveur des plus démunis, et ouvrir les écoles. Voir la vidéo.

Dans un entretien avec The Economic Times, Rajan évalue la performance récente du marché boursier, et ses perspectives plus larges de reprise économique. Lire l'entretien.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

CR Belouizdad

Une copie à revoir pour Frank Dumas

Adjal Lahouari

Le CRB a raté une belle opportunité de réduire l'écart par rapport à son rival l'ESS et de faire une évaluation optimiste pour les prochaines journées. En effet, c'est en première mi-temps que les Belouizdadi ont gâché leurs chances de remporter la victoire qu'ils désiraient de toutes leurs forces.

Etant conscients de la solidité de la défense de l'Entente, les coéquipiers de Nes-sakh, avec un milieu habile et travailleur composé par Tariket, Sayoud et Selmi, ont monopolisé le ballon.

A cette donnée fondamentale, il faut considérer que leur engagement a perturbé les Sétiens, peu habitués à subir un tel impact physique. Aussi, il y a eu une flopée d'occasions et de corners pour les locaux, qui ont sans doute appliqué à la lettre les consignes de leur entraîneur Frank Dumas.

Tout le monde connaît l'importance qu'accorde cet entraîneur à la concentration, une des sources des victoires de son équipe. Or, c'est dans ce volet que ses poulains ont failli durant ce match, et plus

particulièrement en première période. D'ailleurs, c'est à cause de ce défaut qu'ils ont encaissé le but de la part de Debbari. Ouvrons une parenthèse sur la rotation des gardiens Moussaoui et Gaya imposée par Frank Dumas.

A notre avis, et beaucoup d'observateurs le confirment, Gaya est plus rassurant que son coéquipier mais néanmoins concurrent, car il possède une meilleure lecture du jeu, primordiale à ce poste spécifique, à l'image du sétiens Khedaïria. Dans toutes les équipes du monde, il y a un numéro 1, son ou ses remplaçants. Ça donne de l'assurance au titulaire qui est tenu de justifier ce statut. Ce n'est pas le cas au CRB, et cette façon de faire ne sert pas les deux gardiens, en proie forcément au doute, surtout lorsque le staff de l'équipe nationale se trouve dans les tribunes.

En l'occurrence, Moussaoui nous a paru fautif sur le coup franc inscrit par Debbari, ceci dit sans vouloir minimiser le mérite de ce dernier. Une autre donnée pourrait expliquer la fébrilité des Belouizdadi.

C'est la première fois cette saison qu'ils étaient menés

au score sur leur stade fétiche. Et cette situation inhabituelle les a sans doute perturbés et même rendus nerveux, comme en témoignent les protestations auprès de l'arbitre. Enfin, en l'absence du buteur Bellahouel, personne n'était en mesure de franchir le « mur » dressé par les Sétiens. Il faut savoir que l'actif des buts inscrits est partagé par neuf joueurs. Il a fallu un penalty pour que le CRB égalise.

Le Chabab est une équipe équilibrée et la solidarité entre les joueurs constitue sa principale force avec sa solide défense. Il n'est pas étonnant que le CRB perd une partie de ses moyens face à des adversaires qui savent tenir le ballon, à l'image des Sétiens en seconde mi-temps et, auparavant, le MCO, le PAC et l'ASAM.

Avec quatre rencontres à domicile et autant à l'extérieur, les coéquipiers de Sayoud seront à l'épreuve, et notamment face à l'O. Médéa mercredi en match retard, ensuite contre l'ASO, la JSS et les deux derbies contre le MCA et l'USMA, avant la phase retour qui s'annonce difficile, car les embûches ne manqueront pas.

USM Bel-Abbès

Du pain sur la planche pour Bouakkaz

Le technicien Mouaz Bouakaz a été désigné dimanche nouvel de l'USM Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Bouakkaz succède ainsi à Lyamine Bougrara qui a jeté l'éponge à l'issue de la première journée du championnat pour protester contre la non-qualification des nouvelles recrues de l'équipe au nombre de 14.

Depuis d'ailleurs, la formation de la «Mekerra» est res-

tée sans entraîneur en chef, ce qui lui a valu des amendes financières après chaque match de championnat. Le nouveau coach de l'USMBA, qui a paraphé un contrat s'étalant jusqu'à la fin de la saison, sera secondé par l'ancien international Moulay Haddou, précise-t-on de même source. Les deux hommes ont visionné le Vert et Rouge samedi lors de la réception de l'USM Alger (1-1) dans le cadre de la 11e journée.

Depuis d'ailleurs, la formation de la «Mekerra» est res-

FC Metz

Boulaya confirme avec un somptueux but



Le milieu offensif international algérien du FC Metz, Farid Boulaya, a signé dimanche son cinquième but de la saison, lors de la victoire décrochée en déplacement face au Stade Brestois (4-2), dans le cadre de la 22e journée de la Ligue 1 française de football.

Menés au score sur un but de Franck Honorat (33e), les visiteurs ont réussi à égaliser grâce à Boulaya, sur un puis-

sant coup franc direct de près de 30 mètres (36e), qui a touché la barre transversale avant de se loger au fond des filets. Considéré comme l'un des tauliers du FC Metz, Boulaya (27 ans), élu joueur du mois de décembre, compte également quatre passes décisives. Il est impliqué sur 7 buts lors des cinq derniers matchs de son équipe. Le N.10 du FC Metz a cédé sa place à la 90e

minute de jeu, alors que l'autre international algérien du club messin, le gardien de but Alexandre Oukidja, a joué l'intégralité de la partie. A l'issue de cette victoire, le FC Metz se hisse à la 6e place au classement avec 34 points, en compagnie du RC Lens. Cette 22e journée a été marquée par la surprenante défaite du champion sortant, le Paris SG, sur le terrain du FC Lorient (3-2).

JS Saoura

Vers le retour de Zerrouati

M. Zeggai

La formation de la JS Saoura a concédé samedi son troisième revers depuis le début de saison, cette fois face au Mouloudia d'Oran au stade Ahmed Zabana. Que des regrets chez les dirigeants bénichis à la fin du match, car pour eux, il y avait de la place pour un meilleur résultat vu de la belle prestation de leur équipe en seconde mi-temps. Mais, là, il faut dire que la chance n'a pas souri aux Sudistes qui ont perdu deux éléments de base, Hamidi et Droueche, en première période. Ces imprévus ont quelque peu chamboulé les plans de l'entraîneur Ighil Meziane et perturbé l'équilibre de son team. Aussi, le système préconisé en début de partie, basé sur un recul excessif, n'a pas arrangé leurs affaires dans la mesure où cette stratégie a laissé l'initiative du jeu aux Oranais qui ont eu réussi à ouvrir la marque dans un moment crucial de la rencontre. Aussi, après le repos, la JS Saoura a été trahie par une bavure mo-

numentale de son gardien de but Saidi qui relâcha inexplicablement une balle anodine dans ses propres filets.

Loin de se décourager, les «Vert et Jaune» ont prouvé leur force de caractère et faillirent revenir au score n'était-ce l'excès de précipitation et surtout l'énerver de ses joueurs. L'erreur des Sudistes est de s'être pris à l'arbitre qui, certes, a commis quelques erreurs d'appréciation, mais n'a à aucun moment influencé sur le résultat de la partie. En somme, en dépit du volume de jeu et leur bonne prestation en seconde période, la JS Saoura n'a pu éviter la défaite qui l'a reléguée à la huitième position du classement. Une position qui ne reflète pas le niveau de cette formation bénichie qui a défrayé la chronique par la qualité de son jeu et la valeur ses individualités. Aujourd'hui, les protégés du coach Ighil Meziane disposent d'une belle opportunité de se réhabiliter avec leur public lors des deux réceptions consécutives du CABBA et de l'ESS. Deux empoigna-

USM Alger

Loucif c'est fait en attendant Naïdji

Le défenseur algérien d'Angers SCO (Div. 1/ France) Haïthem Loucif (24 ans) s'est engagé avec l'USM Alger lors du dernier jour du mercato exceptionnel, a annoncé dimanche soir le club de Ligue 1 de football, alors que le transfert de l'attaquant international burkinabé de Rahimo FC (Div. 1 burkinabé) Hamed Bellem (21 ans) est tombé à l'eau a indiqué hier, le directeur sportif Anthar Yahia en raison du fameux système TMS de la FIFA. «La direction de l'USMA a le plaisir d'annoncer le recrutement du joueur polyvalent Haïthem Loucif, pour un contrat de deux saisons et demie», a indiqué l'USMA sur sa page officielle Facebook.

Loucif, formé à l'Acadé-

mie du Paradou AC, avait rejoint Angers en 2019, mais n'a pu avoir sa chance avec l'équipe première.

Le natif de Batna compte six apparitions cette saison avec l'équipe réserve d'Angers, dont cinq titularisations. Le club algérois a annoncé également avoir trouvé un accord avec le Paradou AC pour le recrutement de l'attaquant Zakaria Naïdji sous forme de prêt jusqu'à la fin de la saison, dès l'ouverture du mercato hivernal prévu le mois de mars prochain.

Naïdji (26 ans), meilleur buteur du championnat lors de la saison 2018-2019 (20 buts), avait rejoint le Club Africain (Ligue 1 tunisienne) durant l'intersaison en

prêt, avant de résilier unilatéralement son contrat en janvier dernier sur décision de la FIFA.

En effet, la direction du Club Africain n'est pas parvenue à le qualifier, au même titre que les autres recrues estivales, en raison de ses dettes.

Le mercato exceptionnel d'une semaine décidé par la Fédération algérienne (FAF) a pris fin dimanche à minuit. Il concernait uniquement les Algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers.

Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens sont strictement interdites. Le mercato traditionnel sera ouvert à la fin de la phase aller du championnat.

JS Kabylie

Un attaquant congolais en renfort

L'attaquant international de la RD Congo Kilangalanga Pame Glody avait rejoint CS Chebba en janvier 2020 en provenance de l'Union Manie-ma (Div. 1/ RD Congo), avant de résilier son contrat en raison de l'exclusion du club de la Ligue 1 tunisienne. A travers le recrutement de Kilangalanga Pame Glody, la JSK a le plaisir de vous annoncer le recrutement de l'international congolais Kilangalanga Pame Glody et ce dans le cadre de la période d'enregistrement exceptionnelle», a indiqué la JSK sur sa

page officielle Facebook. Kilangalanga Pame Glody avait rejoint CS Chebba en janvier 2020 en provenance de l'Union Manie-ma (Div. 1/ RD Congo), avant de résilier son contrat en raison de l'exclusion du club de la Ligue 1 tunisienne. A travers le recrutement de Kilangalanga Pame Glody, la JSK compte renforcer un secteur offensif loin d'être le maillon fort, puisque l'attaque des «Canaris» a marqué dix buts en onze matchs.

FAF - Inauguration de l'académie de Sidi Bel-Abbès Zetchi et Belmadi font le point



M. Benboua

Comme annoncé dans une précédente livrée, la nouvelle académie régionale de la Fédération algérienne de football (FAF), sise à Sidi Bel-Abbès, a été inaugurée hier en présence du président de la FAF, Kheireddine Zetchi et des membres du BF, du sélectionneur national Djamel Belmadi, des autorités locales ainsi que d'anciennes stars du football algérien à l'image de Lakhdar Belloumi.

Le président de la FAF, qui a animé à l'occasion une conférence de presse, a tenu à faire le point sur plusieurs sujets du moment: « Cette structure est un acquis pour l'Algérie et football en particulier », a-t-il indiqué. « Nous avons entamé depuis une année les travaux de la mise en conformité des statuts de la FAF avec ceux de la FIFA. Il faut savoir que cette mise en conformité est obligatoire et doit se faire avant la tenue de quelque AG électorale. Cette procédure doit également s'adapter aux lois de la république », poursuivra le conférencier, qui a tenu à répondre à ses détracteurs: « Pour nous, notre bilan est positif. Nous avons tenu nos

promesses sur la majorité des points que nous avons abordé au début de notre mandat et d'autres sont en cours de réalisation. Même le dossier du professionnalisme nous l'avons rouvert pour essayer de rectifier le tir.

Vous savez lorsque vous faites l'objet de critiques les plus insensées, c'est que vous êtes sur la bonne voie. Ceux qui ont détruit le football algérien dans un passé récent, ont l'intention de revenir pourachever le travail et servir leurs intérêts personnels ». Pour ce qui est de sa candidature refusée au Conseil de la FIFA, Zetchi a indiqué :

« Mon recours est actuellement au niveau du TAS. Une fois le verdict rendu, je m'exprimerai longuement sur ce qui s'est passé ». De son côté, Djamel Belmadi et par son franc-parler, a adressé un message clair aux candidats à la présidence de la FAF. « Je ne voulais pas aborder ce sujet des élections de la FAF, mais j'ai vu que certaines personnes ont tendance à tous mélangé.

Alors, quels que soient les éventuels candidats, ils doivent se concentrer tout d'abord sur leurs programmes et convaincre le peuple.

Moi, j'ai mon staff et mes

joueurs. A chacun ses prorogatives. Aussi, je dois dire que tout ce que nous avons entrepris jusqu'à présent a été favorisé par un environnement adéquat. Lorsqu'il y a quelque chose qui ne me plaît pas je le dis sans hésiter et lorsque c'est le contraire, je tiens à le signaler aussi ». A noter que le Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès s'inscrit tout droit dans la stratégie de la FAF pour la relance du football national, appuyée par les pouvoirs publics qui ont mis à la disposition de l'instance fédérale des infrastructures pour accueillir ces projets d'avenir.

Cette structure, qui était entrée en service le 12 janvier dernier, accueille 57 jeunes footballeurs venus de plusieurs régions du pays à la suite d'une large campagne de prospection de 6000 jeunes nés en 2006 et 2007. Ils bénéficieront d'une formation académique de qualité. Aussi, et cela mérite d'être signalé, cette structure abritera une section parallèle de formation de gardiens de but. D'autres projets d'Académies de la FAF sont au programme. Si à Tlemcen, les travaux ont été entamés en mai 2019, à Biskra le projet est sur le point d'être livré.

CHAN-2001

Le Maroc et la Guinée dans le dernier carré

Le Maroc, vainqueur de la Zambie 3 à 1, et la Guinée victorieuse du Rwanda 1 à 0, se sont qualifiés dimanche pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) organisé au Cameroun. Les deux équipes rejoignent le Cameroun et le Mali qui ont assuré la veille leur présence dans le dernier carré de cette compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs championnats locaux.

A Douala, le Maroc, tenant du titre, n'a pas eu à forcer son talent pour écarter une équipe zambienne ré-

uite à 10 dès la 20e minute. Les Lions de l'Atlas se sont rendu le match facile en ouvrant le score à la première minute par Soufiane Rahimi. Ensuite, Mohammed Ali Bemmamer a fait le break (20e) avant qu'Ayoub El Kaabi, sur penalty, ne corse l'addition à 5 minutes de la pause. Les Zambiens ont sauvé l'honneur par Moses Phiri (80e). Le dernier quart de finale qui se disputait à Limbé, ville située à 300 km de la capitale Yaoundé, s'est soldé par la courte victoire de la Guinée. Les Guinéens, longtemps en infériorité nu-

mérique après l'exclusion précoce de Mouri Kanté (11e) ont tenu la dragée haute au Rwanda. Les débats se sont par la suite rééquilibrés après que le Rwanda s'est retrouvé à son tour à 10 peu après le repos. Et c'est meneur de jeu Morlaye Sylla qui, sur coup franc, a envoyé le Syli national en demi-finale contre son voisin malien vainqueur la veille du Congo (0-0, 5-4, t.a.b.). De son côté, le Maroc défiera mercredi le pays hôte camerounais, dans une superbe affiche aux allures de finale avant la lettre.

Athlétisme - FAA

Abdelhakim Dib ne sera pas candidat

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelhakim Dib, ne sera pas candidat à sa propre succession lors de l'Assemblée générale élective (AGE), prévue le 8 février à Alger, a-t-on appris auprès de la Commission de candidatures. Le dernier délai pour le dépôt des dossiers était fixé en effet à dimanche midi, et au moment de la clô-

ture, seuls quatre candidats ont postulé, parmi lesquels le nom du président sortant ne figurait pas. Selon la même source, les seuls prétendants à la présidence de la FAA pendant le nouveau mandat olympique (2021-2024) sont : Yacine Louail (ancien athlète), Kamel Benmassi (ancien président de la FAA), Mourad Benslimani (Ligue de Mé-

dia) et Farid Boukaïs (Ligue de Tizi-Ouzou).

Dans un premier temps, Abdelhakim Dib semblait intéressé par un nouveau mandat à la tête de la FAA et les raisons qui l'ont poussé à changer d'avis restent pour l'heure inconnues. Par ailleurs, trente autres candidats brigueront un poste au sein du nouveau Bureau fédéral de la FAA.

MC Oran La gestion pointée du doigt

M. Zeggai

Le MCO a réussi à passer l'obstacle de la JSS et se rachetant par conséquent de sa première défaite de la saison face à l'USMA. Sur le plan mathématique, le Mouloudia d'Oran est sur la bonne voie comme en témoigne sa position au classement, cinquième place en compagnie de l'USMA et la JSK. C'est déjà un acquis compte tenu de toutes les difficultés rencontrées durant l'inter saison. Il va falloir à présent trouver les solutions pour améliorer un tant soit peu la qualité de jeu qui n'est plus convaincante. Car, il faut avouer que l'équipe actuelle est bien loin de ses devancières. Face à la JS Saoura, les Oranais ont failli passer à la trappe après avoir passé des moments difficiles suite à la réduction du score des Sudistes. Aussi, il y a eu la balle du KO, ratée lamentablement par Nekkache qui a du mal à imposer sa présence. Ce sont les conséquences d'un recrutement effectué sans aucune stratégie. Sur quels profils ou critères s'est-on basé pour engager toute cette armada ? La preuve, c'est que ces recrues n'ont pas

encore donné le plus escompté attendu par les supporters des «Rouge et Blanc» ou même par le coach Omar Belatoui. Encore plus, ce recrutement risque de porter de graves préjudices sur le plan financier du club. Là, plusieurs erreurs ont été commises, notamment en faisant confiance à des managers qui ne se soucient que de leurs commissions.

Qu'ont-ils apporté au MCO les Khettab (ex-WAB), Naâmani (ex-Al Fateh d'Arabie Saoudite), Derradj (ex-MCA), Nekkache (ex-MCA), Benali (ex-OM) ? Quant à Belkaraoui (ex-USMA) et Siam (ex-ASAM), ils devront confirmer leur statut de nouvelles recrues.

A cet effet, la direction du club aurait pu procéder à la négociation d'une baisse de salaires étant donné que le rapport valeur-rendement n'est pas respecté au vu des prestations des joueurs.

Même la venue de l'entraîneur Bernard Casoni s'est faite sans aucun critère puisque le technicien français n'a finalement pas tenu longtemps. C'est d'ailleurs ce qui explique le conflit entre certains actionnaires et le premier responsable de la SSPA/

MCO. D'autre part, à propos de la licence professionnelle, et contrairement à ce qui a été dit ici et là, selon une source proche du club, la situation n'a pas avancé d'un iota à quelques jours seulement de la fin de l'expiration du délai de la DCGF pour complétement du dossier des 19 documents. Comme quoi, le Mouloudia reste encore une fois victime de la gestion anarchique par la faute de certains actionnaires qui continuent de «briller» par leur absence.

La réussite d'un club dépend de la qualité de son programme et de la compétence de ces gestionnaires. Est-ce le cas au MCO ? Par ailleurs, on, vient d'apprendre que le wali d'Oran Messaoud Djari vient d'octroyer une subvention de trois milliards de centimes, sans parler d'une première contribution de janvier dernier de l'ordre de trois milliards 500 millions de centimes. Une bouffée d'oxygène pour la direction. Mais, avec l'absence de Tayeb Mehiaoui en voyage à l'étranger, les joueurs sont dans l'expectative pour leur régularisation. Ce qui n'est pas fait pour arranger les choses à la veille du choc ESS-MCO.

Handball - Mondial 2021

Le Danemark double la mise



Le Danemark de Mikkel Hansen, auteur de 7 buts, et du gardien Niklas Landin a remporté dimanche son deuxième Mondial, et le deuxième d'affilée, en battant la Suède, finaliste surprise du tournoi, 26-24 dimanche au Caire. Le champion olympique conserve ainsi le trophée acquis en 2019 à domicile, quand il avait facilement disposé de l'autre rival scandinave, la Norvège (31-22). Le scénario a été tout autre cette fois-ci. Les Suédois, arrivés sans plusieurs joueurs majeurs (Niclas Ekberg, Jesper Nielsen, Andreas Nilsson, Lukas Nilsson) et avec une nouvelle génération sans référence au niveau international, ont joué crânement leur chance et se sont retrouvés devant (10-12) en fin de première période, et encore en début de second acte

(17-18). Mais les Danois ne sont pas champions du monde et olympiques pour rien, et Niklas Landin a encore justifié son statut officieux de meilleur gardien du monde. En deux actions, l'arrière droit suédois Albin Lagergren a vu les étoiles: Mikkel Hansen lui a fait faire la toupie pour marquer (16-15) et Landin a réalisé un arrêt de haute voltige (22-20) face à lui, permettant aux Danois de creuser un premier écart (25-22).

Les arrières Jacob Holm (6 buts) et Nikolaj Oris (5) ont assommé un peu plus les Suédois.

Les deux arrêts de Landin dans les trois dernières minutes, un sur penalty face à Hampus Wanne et un face à Jim Gottfridsson, ont mis fin au suspense. Passé tout près de la sortie face à l'Egypte, pays hôte battu aux tirs au but

(39-38) après d'incroyables rebondissements, dominateur en demi-finale (35-33) face à l'Espagne, double championne d'Europe, le Danemark avait accumulé trop de confiance pour céder face à une équipe aussi peu expérimentée.

La Suède, finaliste aux Jeux de Londres en 2012 et de l'Euro 2018, court toujours après son premier titre depuis 2002. Mais sous la houlette du sélectionneur norvégien Glenn Solberg, Jim Gottfridsson et Daniel Pettersson (28 ans), Hampus Wanne (26), Jonathan Carlsborg (25), Felix Claar et Lukas Sandell (23) ont battu l'Egypte en poule, dominé la France en demies (32-26) et montré qu'ils avaient le potentiel pour retrouver tôt ou tard la plus haute marche du podium.

Espagne

Messi, un coup franc en guise de réponse



Sous le feu de l'actualité après les révélations sur son contrat «pharaonique» avec le FC Barcelone, Lionel Messi a répliqué avec un coup franc magistral dimanche soir qui a permis au Barça de l'emporter 2-1 contre l'Athletic Bilbao pour la 21e journée de Liga.

La superstar catalane a ouvert le score avec ce coup franc direct venu se loger dans la lucarne basque (20e), puis Antoine Griezmann a poussé l'offrande d'Oscar Mingueza dans les filets (75e) pour sceller le succès catalan, tandis que Jordi Alba avait permis aux Basques d'égaliser avec un but contre son camp (49e).

Acculé par la presse espagnole dimanche après la publication des

chiffres astronomiques du contrat du capitaine blaugrana (plus de 555 M d'EUR sur quatre ans), Messi a répondu sur le terrain. La Pulga (puce, en espagnol) a débloqué la situation pour permettre aux Catalans, mal partis en début de saison, de rejoindre le Real Madrid à la 2e place du classement (40 pts), à dix unités du leader, l'Atlético Madrid, solide vainqueur de Cadix 4-2 dans l'après-midi.

Et la superstar argentine a pu prendre sa revanche sur Bilbao lors de cette première rencontre du Barça au Camp Nou en 2021 : le 17 janvier, en finale de la Supercoupe d'Espagne, Messi avait reçu le premier carton rouge de son histoire au Barça à la toute fin des prolongations pour un

geste de frustration. Le match de Messi est une belle réponse, aussi, au doublé de son ex-équipier et grand ami Luis Suarez lors du franc succès de l'Atlético sur Cadix dans l'après-midi.

La série continue pour l'Atlético, qui n'a perdu qu'une seule fois en championnat cette saison (2-0 lors du derby face au Real Madrid le 12 décembre), et qui a depuis enchaîné 8 succès consécutifs en Liga. Un grand pas vers le titre, alors que le Real Madrid, son premier poursuivant, a été surpris à domicile samedi par Levante (2-1) : un peu plus de la moitié du championnat s'est écoulée, et l'Atlético compte dix points d'avance sur le Real et le Barça, tout en ayant disputé un match de moins.

Angleterre

Liverpool chasse Leicester du podium

Liverpool est remonté sur le podium de la Premier League dimanche en s'imposant à West Ham (3-1), grâce à un doublé de Salah qui permet aux Reds de doubler Leicester, surpris chez lui par Leeds (3-1), alors que le Chelsea de Thomas Tuchel a dominé Burnley (2-0).

Les Reds rentreront avec de jolis souvenirs de leur excursion dans la capitale anglaise avec cette victoire contre les Hammers après celle contre les Spurs jeudi sur le même score.

Avec 41 points, les tenants du titre profitent du faux-pas de Leicester (39 pts) pour reprendre la 3e

place, à une longueur de Manchester United (2e). A une semaine du choc contre Manchester City à Anfield, et même s'il faudra entre-temps jouer contre Brighton mercredi, Liverpool revient aussi à 4 unités des Citizens qui comptent un match en retard.

Avec cette victoire acquise en seconde période, Liverpool a montré qu'il gardait une certaine marge face à un club qui est tout de même 5e avec 35 points.

Leicester a perdu pour la première fois de la saison un match où il avait ouvert le score en se faisant renverser par un Leeds toujours aussi imprévisible (3-1). Avec 39

points, les Foxes passent 4e, alors que Leeds (12e) fait une excellente opération dans la course au maintien. Les Peacocks comptent 29 points, soit 15 de plus que le premier relégable, Fulham.

En battant Burnley, Chelsea a offert à Tuchel son premier succès à sa tête et reste dans le sillage des places européennes.

Avec 33 points, les Blues (7e) reviennent au niveau de Tottenham (6e), battu à Brighton (1-0). Ils sont à six longueurs du Top 4 qui ouvre les portes de la Ligue des champions. Beaucoup de signaux positifs pour l'ancien entraîneur du Paris SG

Celle-ci s'est dessinée en toute fin de rencontre contre un autre club en difficulté, Saint-Etienne, après un but de l'attaquant Charles Abi (88e), au terme d'un match longtemps incertain.

Les Verts se replacent au 16e rang, quatre points devant la place de barragiste occupée par Lorient. Pour Nice, l'urgence se fait plus importante, avec une 13e place et seulement 26 unités. Dans ce cœur de classement, Reims a su prendre le meilleur sur Strasbourg à la Meinau (1-0), tandis qu'un peu

plus haut dans le tableau, Metz est allé enchaîner une troisième victoire de rang, en s'imposant à Brest (4-2). Autre concurrent pour le maintien, Nîmes a de son côté sombré sur la pelouse d'Angers (3-1), et occupe désormais le dernier rang avec 14 défaites en 21 matches. Mais l'événement de ce week-end de foot français restera extra-sportif, avec un Olympique de Marseille meurtri par l'opération coup de poing menée samedi par quelques centaines de supporters, dont certains ont pénétré dans la Commanderie, le centre d'entraînement, à quelques heures d'OM-Rennes, match finalement reporté.

Championnats européens

Espagne - Coupe du Roi

Aujourd'hui

(21h00): Almería (D2) - FC Séville

Mercredi

(19h00): Levante - Villarreal

(21h00): Grenade - Barcelone

Jeudi

(21h00): Betis - Athletic Bilbao

Coupe d'Italie

Aujourd'hui

(20h45): Inter Milan - Juventus

Mercredi

(20h45): Naples - Atalanta

Coupe d'Allemagne

Aujourd'hui

(18h30): Rot-Weiss Essen - Leverkusen

..... Holstein Kiel - Darmstadt

(20h45): Dortmund - SC Paderborn

..... Werder Brême - Greuther Fürth

Mercredi

(18h30): RB Leipzig - Bochum

..... Wolfsburg - Schalke 04

(20h45): Ratisbonne - Cologne

..... Stuttgart - Mönchengladbach

France - 23e journée

Mercredi

(19h00): Metz - Montpellier

..... Bordeaux - Lille

..... Rennes - Lorient

..... Reims - Angers

..... Strasbourg - Brest

(21h00): Dijon - Lyon

..... Lens - Marseille

..... Paris SG - Nîmes

..... Monaco - Nice

..... Saint-Etienne - Nantes

Angleterre - 22e journée

Aujourd'hui

(19h00): Sheffield - West Bromwich

..... Wolverhampton - Arsenal

(21h15): Manchester United - Southampton

..... Newcastle - Crystal Palace

Mercredi

(19h00): Burnley - Manchester City

..... Fulham - Leicester City

(20h30): Leeds - Everton

(21h15): Aston Villa - West Ham

..... Liverpool - Brighton

Jeudi

(21h00): Tottenham - Chelsea

Italie

La Roma assure, la Lazio enchaîne, Naples se relance

L'AS Rome, troisième du classement, a assuré sur son terrain face au Hellas Vérone (3-1), dimanche, dans le match de clôture de la 20e journée du Championnat d'Italie qui a vu les quatre équipes de tête l'emporter. Plus tôt dans l'après-midi, la Lazio Rome avait enchaîné une cinquième victoire consécutive en Serie A, d'autant plus précieuse qu'obtenue sur le terrain de l'un de ses concurrents directs dans la course à l'Europe, l'Atalanta Bergame (3-1). La Lazio gagne ainsi une place au classement, passant de la 7e à la 6e, l'Atalanta rétrogradant de la 5e à la 7e. Naples, de son côté, l'a emporté à domicile face au mal classé (19e) Parme (2-0) et pro-

gresse de la 6e à la 5e place, à égalité de points (37) avec la Lazio et à deux longueurs de la Juventus (4e), victorieuse 1-0 sur le terrain de la Sampdoria (10e) samedi. Il est à noter que la Juventus et Naples comptent un match en moins. Les Napolitains se sont replacés à la quatrième place après leur victoire contre le relégable Parme (2-0), grâce à des buts d'Eljif Elmas (31e), qui a driblé trois joueurs à l'entrée de la surface avant de marquer du pied gauche, et de Matteo Politano (82e).

Les joueurs de Gennaro Gattuso ont été réalistes, à défaut d'être brillants, et peuvent oublier leur défaite contre le Hellas Vérone, dimanche dernier (3-1).

Allemagne

Wolfsburg

remonte sur le podium

Wolfsburg, l'une des équipes brillantes de la première moitié de saison, s'est hissé dimanche sur la troisième marche du podium de Bundesliga en battant Fribourg 3-0 dans le dernier match de la 19e journée. Les «Loups» de Wolfsburg, qui n'ont perdu que deux matches cette saison (contre le Bayern et Dortmund) sont désormais seuls troisièmes avec 35 pts, devant Francfort (33 pts), qui occupe la quatrième et dernière place qualificative pour la Ligue des champions. Derrière, les trois témoins Leverkusen, Dortmund et Mönchengladbach sont en embus-

REPUBLIQUE ALGERIENNE D'EMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
WILAYA DE SIDI BEL ABBES
E.H.S Gynéco-Obstétrique

N° d'identification fiscale du contractant : 000622019011457

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Gynécologie Obstétrique de Sidi Bel Abbés lance un avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour conclure un marché à commandes en vue de s'approvisionner en Consommable, Ligature, Luncette de photothérapie, Non Tissé Article De Pansement Produits Antiseptiques Et Réactifs De Laboratoires durant l'année 2021 pour l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Gynécologie Obstétrique de Sidi Bel Abbés à son activité, réparties comme suit :

- Lot n°01: Article de pansement.
- Lot n°02: Réactif de laboratoire
- Lot n°03: produits chimiques et antiseptiques.
- Lot n°04: Produits de diagnostic.
- Lot n°05: Consommable (aiguille, cathéter, seringue).
- Lot n°06: Consommable (cathéter ombilical, sonde, lame de bistour).
- Lot n°07: Consommable de réanimation.
- Lot n°08: Consommable de laboratoire.
- Lot n°09: Consommable divers.
- Lot n°10: Ligature.
- Lot n°11: Consommable (gant et doigtier)
- Lot n°12: Lunettes de photothérapie.
- Lot n°13: Linge (stérile non tissé)
- Lot n°14: seringues bcc 0.05 ml autobloquantes
- Lot n°15: autre consommable

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Le soumissionnaire qui n'honore pas la totalité du lot, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires peuvent être attributaires d'un lot comme pour l'ensemble des lots.

Le présent Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux soumissionnaires activant dans le domaine (fabriquant, importateur ou grossiste) ayant l'accord ministériel et au moins une (01) attestation de bonne exécution afférente la nature du lot délivrée par un organisme public et un chiffre d'affaire qui représente la moyenne arithmétique des trois dernières années arrêtée comme suit:

- lot n°01 : égal ou supérieur à 7 000 000,00 DA.
- lot n°02 : égal ou supérieur à 4 000 000,00 DA.
- lot n°03 : égal ou supérieur à 600 000,00 DA.
- lot n°04 : égal ou supérieur à 80 000,00 DA.
- lot n°05 : égal ou supérieur à 4 000 000,00 DA.
- lot n°06 : égal ou supérieur à 3 000 000,00 DA.
- lot n°07 : égal ou supérieur à 2 000 000,00 DA.
- lot n°08 : égal ou supérieur à 1 000 000,00 DA.
- lot n°09 : égal ou supérieur à 900 000,00 DA.
- lot n°10 : égal ou supérieur à 20 000 000,00 DA.
- lot n°11 : égal ou supérieur à 7 000 000,00 DA.
- lot n°12 : égal ou supérieur à 400 000,00 DA.
- lot n°13 : égal ou supérieur à 4 000 000,00 DA.
- lot n°14 : égal ou supérieur à 500 000,00 DA.
- lot n°15 : égal ou supérieur à 150 000,00 DA.

peuvent soumissionner et ce conformément aux dispositions des articles 34 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics faute de quoi l'offre du soumissionnaire sera rejetée pour non-conformité, et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés à titre gratuit.

NB : conformément à l'article 87 alinéa 05, le montant minimum du chiffre d'affaire, le nombre de bilan et l'absence de référence similaires ne font pas les motifs de rejet de candidature des petites et moyennes entreprises tel que définis par la réglementation en vigueur.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN GYNÉCO-OBST SIDY BEL ABBES

Bureau des marchés publics

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot comme ils peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots. Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

Le Dossier De Candidature

- Une déclaration de candidature renseignée datée et signée, qui comprend les éléments suivant :
1. Agrément Ministériel.
 2. Un extrait du dossier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société.
 3. La copie du Numéro d'identification fiscal (NIF).
 4. La copie de l'extrait du registre de commerce électronique légalisé par la CNRC territorialement compétent.
 5. La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité effectue le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien, déclaration délivrée par les services du Centre national du registre de commerce (CNRC) exercice 2019.
 6. Une déclaration de probité renseignée et datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
 7. Pour les sociétés, une copie des statuts.
 8. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 9. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence/ou la copie de bilan du dernier exercice 2019 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence et les références bancaires.
 10. Copies certifiées conformes aux Attestation de mise à jour CNAS valides au jour de l'ouverture des plis.
 11. Copies certifiées conformes aux Attestation de mise à jour CASNOS valides au jour de l'ouverture des plis.
 12. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestations de bonnes exécutions de même nature), délivrées par le maître d'œuvre public.
 13. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 14. Fiche technique des produits proposés et Certificat de conformité du pays d'origine.
 15. Catalogues

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jrs.

L'Offre technique

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
2. Le mémoire technique justificatif renseigné, daté et signé et cacheté selon le modèle ci-joint.
3. L'engagement de livré des produits de qualité signé et cacheté.
4. Les détails d'exécution ou de livraison.
5. Le cahier des charges renseigné, daté et cacheté portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté».

L'offre Financière

1. La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé et cacheté par le soumissionnaire.
4. Planning de livraison dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics de l'EHS Gynéco-Obstétrique de sidi bel abbés sous une enveloppe fermée et anonyme portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres N° 01/2021 à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE PROPOSITION DES PRIX) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à partir de 14h00 du même jour en séance publique à la salle de réunion de la direction de l'E.H.S Gynéco-Obst de Sidi Bel Abbès.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la direction de l'EHS Gynéco-Obst de Sidi Bel Abbès.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

Le Directeur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية - قرطاجنة الش

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة النقل

MINISTERE DES TRANSPORTS

ETABLISSEMENT DEGESTION DE

SERVICES AEROPORTUAIRES D'ORAN



مؤسسة تسيير مصالح
مطارات و مدن

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 02/DG/DIE/2021

L'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires d'Oran (E.G.S.A./Oran), dont :

- Siège social : Rond-point Aéroport International d'Oran Ahmed Ben Bella.
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 000031010449824.

Lance un avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour :

« Travaux de revêtement en bicouches du chemin technique au niveau de l'aéroport d'El Bayadh »

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de 5 000 DA auprés de :

L'EGSA/ Oran Direction des Infrastructures et des Équipements

Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella-

Le dossier de candidature, l'offre Technique et l'offre Financière établies conformément à la réglementation en vigueur doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et déposées à

La Direction Générale de l'EGSA/ Oran Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella-

- Une enveloppe comportant le dossier de candidature portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 02/DG/DIE/2021

« Travaux de revêtement en bicouches du chemin technique au niveau de l'aéroport d'El Bayadh »

« Dossier de candidature »

- Une enveloppe comportant l'offre Technique portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 02/DG/DIE/2021

« Travaux de revêtement en bicouches du chemin technique au niveau de l'aéroport d'El Bayadh »

« Offre technique »

- Une enveloppe comportant l'offre Financière portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 02/DG/DIE/2021

« Travaux de revêtement en bicouches du chemin technique au niveau de l'aéroport d'El Bayadh »

« Offre financière »

Ses enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :

Ni ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 02/DG/DIE/2021

« Travaux de revêtement en bicouches du chemin technique au niveau de l'aéroport d'El Bayadh »

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'Appel d'offres sur les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres seront indiquées dans le cahier des charges.

Passé ce délai, le dossier sera irrecevable.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'E.G.S.A. Oran.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE

ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : N°415024000045103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et des délégation de service public, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 39/2020 paru le 10/11/2020 dans le quotidien national -النهار- et en date du 11/11/2020 dans le quotidien national (Le Quotidien d'Oran) relatif à la réalisation des Travaux d'amélioration

Après analyse et évaluation des offres, l'attribution provisoire des marchés est comme suit :

PROJET	Entreprise	Délais	Montant en DA	Observation
lot 01 : Rénovation réseau d'assainissement (tranche01) Quartier 4eme lotissement à Mecheria	SLIMANI ABDELOUAI-HAB NIF : 187 080 101 278 176	Quatre (04) Mois	10 680 517,60 Après Correction	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
lot 02 : Rénovation réseau d				

Selon l'OMS Il est temps de s'attaquer au mystère du Covid long



Il est temps de commencer à résoudre le mystère du "Covid long", a exhorté la responsable de l'OMS chargée de trouver une réponse à un fléau qui semble infliger, sans rime ni raison, des millions de malades de pathologies débilitantes. Un an après le début de la pandémie et plus de 2,1 millions de morts, l'attention se porte actuellement sur les campagnes de vaccinations et les variants. Pourtant le "Covid long" mérite tout autant l'attention urgente de la communauté scientifique, explique Janet Diaz, responsable de l'équipe clinique chargée de la riposte à la Covid-19 dans un entretien à l'AFP, juste devant le siège de l'OMS à Genève, précautions sanitaires obligent.

Elle plaide pour un effort uniifié à l'échelle mondiale pour tenter de trouver des réponses alors "que nous ne savons toujours pas vraiment ce qu'est le Covid long".

Si quelques études commencent à lever un coin du voile, on ne sait toujours pas vraiment pourquoi certains malades atteints du Covid-19, affichent ensuite pendant des mois des symptômes comme une fatigue extrême, des difficultés respiratoires ou des troubles neurologiques et cardiaques parfois très sévères. "Il y a encore beaucoup à apprendre mais j'ai confiance dans la mobilisation de la communauté scientifique", rassure la docteure Diaz. Un signe de ces tâtonnements, le "Covid long" n'a pas encore de vrai nom. L'Organisation mondiale de la santé parle de syndrome post-Covid-19 dit "Covid-19 de longue durée", dans un récent document sur ses nouvelles recommandations. Covid long est l'expression la plus usitée et on parle aussi parfois le Covid au long cours.

DÉCODER

Le symptôme le plus fréquent semble être la fatigue mais il y en a foule: épuisement après un effort physique ou malaise, difficultés à penser clairement, souffle court, ou encore palpitations cardiaques et problèmes neurologiques. "Ce qu'on ne comprend pas c'est comment toutes ces choses sont liées. Pourquoi est-ce que quelqu'un aurait ceci et un autre cela?", s'interroge la docteure, soulignant que les chercheurs vont devoir comprendre les mécanismes intimes de la maladie qui causent ces symptômes. "Est-ce que c'est dû au virus ? A la réponse immunitaire ? Si nous en savions plus nous pourrions commencer à identifier certaines interventions pour réduire les symptômes", souligne-t-elle, notant "qu'une quantité énorme" de recherche était en cours. L'élan en a été donné par les malades eux mêmes. Las d'affronter les doutes et l'ignorance, ils se sont regroupés pour faire valoir leurs droits à une réponse et des soins. "Cela a été un mouvement phénoménal", reconnaît la docteure, qui a pris la charge de ce dossier en octobre à l'OMS.

DESSINER LES CONTOURS

L'OMS organise le 9 février le premier séminaire virtuel consacré au Covid long et qui rassemblera des cliniciens, des chercheurs et des experts pour trouver une définition de la maladie, lui donner un nom formel et harmoniser les méthodes pour l'étudier. "C'est une pathologie qui nécessite d'être mieux décrite, dont on a besoin de savoir combien de personnes sont affectées, dont il faut mieux com-

prendre la cause pour que nous puissions améliorer la prévention, la gestion et les façons de la soigner", souligne l'urgentiste américaine de 48 ans.

Les études disponibles montrent qu'environ 10% des malades ont des symptômes un mois après avoir été infectés mais on n'a pas idée pour l'heure de combien de temps ces symptômes peuvent persister. Ce qui est déconcertant avec le Covid long, c'est que le profil des patients qui en souffrent ne se superpose pas à ceux qui ont les profils les plus vulnérables: les personnes âgées et celles affligées de facteurs aggravants. Cela frappe des gens qui ont été malades du Covid à divers degrés, "et inclut également des gens plus jeunes", y compris des enfants, explique Janet Diaz. C'est la preuve que non seulement le Covid n'est pas une simple grippe comme les négationnistes de la pandémie ont pu l'affirmer, mais c'est aussi un argument contre ceux qui plaignent l'isolement des seules personnes fragiles comme réponse à la pandémie.

Fermés en France depuis fin octobre en raison de l'épidémie de Covid-19, quelques restaurateurs ont ouvert symboliquement lundi leurs établissements pour défendre leur "droit à travailler", au risque de perdre le soutien financier de l'Etat. A l'origine de ce mouvement, l'appel d'un chef près de Besançon (est de la France), qui avait annoncé début janvier son intention de rouvrir le 1er février, engageant ses collègues à l'imiter. "On veut engager un dialogue avec l'Etat, c'est pas en fermant tout qu'on va combattre cette pandémie", a déclaré Stéphane Turillon à l'AFP en accueillant, lundi, hors de son restaurant, une centaine de clients masqués sous des tentes installées à proximité de son établissement. Aux quatre coins de la France, d'autres restaurants l'ont imité, comme à Ligescourt (nord) où Kathia Boucher servait de la tartiflette accompagnée de salade dans sa brasserie à des clients assis "en quinconce" pour respecter la distanciation physique.

En Corse, dans le centre d'Ajaccio, Nathalie Vicens a de son côté fait une "ouverture symbolique" pour une demi-douzaine d'amis, qui ne paientront pas leur déjeuner indien. Elle

espère "faire réfléchir un petit peu nos pouvoirs publics pour trouver une autre solution que la fermeture complète et totale des salles". "J'appelle ça de la désobéissance civile: il y a des moments où il en faut et il n'y en a pas assez", estime une convive souhaitant rester anonyme.

Les restaurants sont fermés depuis le 30 octobre en France, seulement autorisés à livrer ou à vendre à emporter, et le gouvernement ne prévoit pas de réouverture avant mi-février au plus tôt.

MENACES «RIDICULES»

Lundi, le ministre de l'Economie Bruno le Maire avait prévenu que les restaurants clandestins qui servent des clients à table seront privés d'aides publiques "pendant un mois".

Jugeant ces menaces "ridicules", Yannick Moulin, 41 ans, patron d'un restaurant à Lyon (est), a ouvert - très discrètement, en sous-sol - par "solidarité" envers "des amis, des habitués". "J'ai des crédits à payer, un loyer de 5.000 euros par mois: les 10.000 euros du fonds de solidarité, ça ne suffit pas." D'autres restaurants avaient déjà décidé d'ouvrir clandes-

tinement ces derniers jours en signe de protestation, comme à Nice sur la Côte d'Azur (sud-est), où un établissement a servi une centaine de personnes le 27 janvier dernier. A Paris, un total de 24 restaurants clandestins ont été découverts jeudi et vendredi et vont faire l'objet d'une fermeture administrative de 15 jours, d'après la préfecture de police de la capitale. "C'est extrêmement dur pour les restaurateurs, moralement et économiquement", a reconnu Bruno Le Maire sur RTL, mais "ça ne justifie en rien de ne pas respecter les règles, qui sont des règles sanitaires". Il s'agit de "quelques cas isolés en France", mais "je ne veux pas que ça se répande, que ça devienne soit une habitude, soit une façon de braver l'interdit", a dit le ministre, ajoutant que "ce n'est pas un interdit, mais une règle collective pour garantir la santé de tous".

Le fonds de solidarité, dont les contrevenants seraient privés définitivement en cas de récidive, est une aide publique pour les entreprises faisant l'objet d'une fermeture administrative. Il s'élève à 10.000 euros par mois ou une indemnisation de 20% du chiffre d'affaires 2019, dans la limite de 200.000 euros par mois.

A l'aéroport parisien de Roissy, «on croise les doigts» pour réussir à quitter l'UE



Vous avez votre passeport, votre billet d'avion, votre test PCR négatif, mais avez-vous bien votre attestation de déplacement ? Depuis lundi matin à Roissy, comme dans tous les aéroports français, les passagers de vols quittant l'Union européenne doivent présenter un "motif impérieux" pour sortir du territoire. Au poste de contrôle aux frontières du terminal 2E de l'aéroport Charles-de-Gaulle, le passage s'effectue dans le calme lundi matin mais la nouvelle restriction ajoute une dose d'anxiété. Vers 08H00, une vingtaine de passagers sur près de 300 ont déjà été empêchés d'embarquer.

Touré, un Malien qui n'a souhaité donner que son nom de famille, a été refoulé une première fois par la police aux frontières (PAF). Employé d'une fondation de travaux publics en France, il rentre dans son pays pour un mois afin d'être au chevet de sa mère soignée à Bamako. "J'avais indiqué comme motif (sur l'attestation, ndlr) que ma mère est malade mais ils m'ont dit qu'il fallait un justificatif", dit-il à l'AFP. "Ca fait un moment que je ne l'ai pas vue". Muni d'un certificat en mauvaise résolution envoyé entretemps sur WhatsApp par le docteur de sa mère, le quadragénaire retente sa chance

quelques minutes plus tard. Et passe, cette fois, le barrage avec succès. Le Premier ministre Jean Castex a annoncé vendredi soir l'interdiction de toute entrée en France ou sortie du territoire national en provenance ou à destination d'un pays situé hors de l'UE. Avec ce nouveau serrage de vis sanitaire, le gouvernement espère freiner la propagation de l'épidémie de Covid-19 et ainsi éviter un nouveau confinement. Bien que muni de l'attestation de déplacement émise par le ministère de l'Intérieur, un passager attend son passage devant le policier avec inquiétude: "on croise les doigts", souffle-t-il.

CONTRÔLES RALLONGÉS

En restreignant les déplacements internationaux, les autorités françaises espèrent empêcher des contaminations supplémentaires mais aussi restreindre la circulation de nouveaux variants du virus, susceptibles d'aggraver la pandémie. "L'idée c'est de limiter les boucles aller-retour depuis des pays étrangers", explique à l'AFP Julien Gentile, directeur de la PAF (Police aux Frontières) des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget. Les compagnies aériennes ef-

facent une première vérification des documents à l'enregistrement, puis la PAF réalise un second contrôle au moment de quitter le territoire. Obligées de consulter les documents de tous les voyageurs, les autorités aéroportuaires ont fermé les sas de passages automatisés. Le contrôle des pièces par la PAF, habituellement de l'ordre de quelques dizaines de secondes, peut désormais durer jusqu'à cinq ou dix minutes afin de déterminer si le motif de déplacement du voyageur est effectivement impérieux.

"Si vous allez vous recueillir sur la tombe d'une personne, si ça n'est pas un décès récent, ça peut paraître un peu cruel mais vous ne partirez pas. Vous devrez attendre l'évolution de la crise sanitaire", tranche Cécile Aerdenman, cheffe du service du contrôle transfrontière. Conséquence de ces formalités alourdies, les files d'attente s'allongeaient en milieu de matinée au passage de la frontière à Roissy. Le virus continue à circuler activement en France, où 75.000 personnes sont mortes depuis le début de l'épidémie, et où 20.000 nouvelles contaminations quotidiennes sont recensées en moyenne. Le gouvernement espère néanmoins pouvoir éviter un troisième confinement. ?

Aminatou Haidar nominée pour le prix Nobel de la paix



La militante sahraouie des droits humains, Aminatou Haidar, a été nommée pour le prix Nobel de la paix 2021 pour sa campagne pacifique en faveur d'un Sahara occidental indépendant, rapporte dimanche l'agence Reuters.

Outre l'activiste sahraouie, la liste des nominés comprend également le dissident russe, Alexei Navalny, la militante pour le climat, Greta Thunberg, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et son programme COVAX et l'USTITIA, un groupe de juges polonais défendant les droits civils, selon l'enquête menée par Reuters auprès des législateurs norvégiens.

Parmi les autres nominés figurent l'ancien président américain Donald Trump, mais aussi l'OTAN et l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le Comité Nobel norvégien ne commente pas les nominations, gardant secret pendant 50 ans les noms des nominés non retenus. Mais ces derniers ont le choix de révéler leurs candidatures. Le nom du lauréat de l'édition de

cette année sera connu en octobre prochain. La présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (Isacom) avait reçu en 2019 le prix Nobel alternatif, décerné par la Fondation "Right Livelihood".

La lutte pour l'indépendance de son pays, lui ont valu le surnom de "Gandhi sahraouie". Sa grande dignité et sa détermination ont fait d'elle l'un des leaders les plus respectés au sein de la communauté sahraouie. A l'instar de nombreux autres militants sahraouis, Aminatou Haidar a été torturée et emprisonnée sans autre forme de procès. Quatre années de son existence se sont ainsi dilapidées dans une prison secrète et coupée du reste du monde.

Malgré les menaces de mort et le harcèlement dont elle et ses enfants font les frais, Aminatou Haidar se bat sans relâche pour qu'une solution politique soit trouvée à l'un des plus longs conflits enlisés au monde, s'efforçant d'inclure les vertus de l'action pacifique aux générations sahraouies montantes.

Faire des siestes régulières améliore les capacités cognitives



La sieste est souvent associée à deux types de personnes : les enfants en bas-âge et les personnes âgées. Et pour ces derniers, la sieste est particulièrement bénéfique. Une récente étude chinoise, publiée dans General Psychiatry souligne tous les bienfaits de dormir la journée, notamment du point de vue de la santé mentale. Deux groupes de participants ont été mis face à face, la moyenne d'âge des deux est de 60 ans et plus, et la moyenne de sommeil par nuit est commune à 6,5 heures. Un groupe de 1 534 personnes faisait la sieste régulièrement (l'étude ne précise pas à quelle heure de la journée ni pour combien de temps), l'autre groupe de 680 personnes ne la faisait pas.

Tous se portaient bien et venaient de divers coins de Chine, dont des grandes villes comme Beijing et Shanghai. L'idée était de voir si la sieste pouvait les aider à réduire les risques de démence, ou même plus simplement de légères pertes de repères et de troubles de la mémoire. En

comparant les deux groupes de patients, les chercheurs se sont aperçus que se répéter dans l'espace, s'exprimer de manière fluide ou encore entretenir sa mémoire étaient plus faciles pour ceux qui dormaient en journée que pour ceux qui ne faisaient pas.

En plus de cela, la sieste permet aux personnes qui la pratiquent d'avoir une meilleure stabilité émotionnelle. En revanche, l'étude n'a pas permis d'aller jusqu'à répondre à la question : la sieste peut-elle prévenir le déclin cognitif des personnes âgées ? On connaît déjà de multiples bienfaits de la sieste sur la santé, notamment sur le cœur et sur l'immunité. Une étude précédente avait notamment montré que les siestes courtes et régulières réduisaient les risques d'infarctus et d'AVC. Cette nouvelle étude vient confirmer qu'il vaut mieux opter pour des siestes courtes (autour de 30 minutes). Si elles sont plus longues, elles peuvent être associées au contraire à un déclin cognitif, ont observé les auteurs.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Promotion immobilière «EMI TURKISH» vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ Met en vente un appartement F3 acté et retapé à neuf situé à Kerma LSP, superficie habitable 73 m² avec 2 grands balcons, ensoleillé. Appeler au 0773.57.41.42

■ A vendre appartement F4 au 2^e étage acté dans une résidence à Maraval/Oran; curieux s'abstenir; prix après visite – 0558.09.14.21

■ Loue grand F2 à Seddikia – ORAN à jeune couple sérieux. Cuisine, SDB, électricité, eau chaude 24h/24 1^e étage – Tél : 0666.82.12.40

■ Avis aux locataires mensuels Hôtel MARHBA - Place Karuentah : Chambre 01 lit 15.000 DA et Chambre 02 lits 18.000 DA – Tél : 0771.12.22.66

■ A.V. 3 Apparts F5 - 174 m² - Avec 4 Balcons + Garage individuel de 26 m² - 3 Façades + F3 - 123 m² + Terrasse 50 m² dans Immeuble de 4 étages 1^e, 2^e, 3^e, F5 et 4^e F3 Cuisine équipée - Hachimia - Belgaïd (ORAN) – Tél : 0550.96.08.41

■ Vente un Appart F5 - 2^e étage - LSP - Bousseville - Ain Turck / ORAN – Tél : 0550.04.18.40

■ Appartement F4 à louer de 110 m² situé vers Hayet Regency entre Cité Djamel et rond-point USTO Hôpital (ORAN) avec : 3 Chambres - Un Salon climatisé - SDB - WC séparé - Cuisine équipée - Disponible de suite – Tél : 0667.34.87.48

■ Vends Appartement F3 - Acté - à Cité 150 Logements EPLF (Rond-point les Castors) - 2^e étage avec deux Balcons - Cuisine et SDB réaménagées - Cité clôturée - Barreaudage existant - Eau 24/24 - Téléphone - Contacter : 0773.60.75.45

■ Location Local de 1.510 m² (RDC 620 m² + 1^e étage 860 m²). Double façade 16 m x 2 à ORAN-Centre - Idéal pour : Showroom - Supermarché... 115 Millions par mois (Prix imbattable) – Tél : 0559.75.64.41

PENSÉE
Cher Monsieur Benlazzar Sid Ahmed
Vous êtes et vous resterez le meilleur Professeur que j'ai eu, vous m'avez inspirée, vos conseils et vos encouragements me manqueront, vous avez combattu votre maladie avec tellement de force et de courage, que Dieu vous récompense pour votre gentillesse et votre bienveillance. Votre sourire restera toujours dans ma mémoire. Reposez en paix cher père et enseignant. Votre meilleure étudiante, Azzouz Wahiba



PENSÉE
02 février 2018/ 02 février 2021, trois années déjà que tu nous as quittés à jamais cher père BENYOUSCEF Mohamed (Kadda) laissant derrière toi un vide immense que nul ne pourra remplacer. En ce triste souvenir, ta femme, tes enfants, tes petits-enfants prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix cher papa Ta femme, Hocine, Zouzou, Amrouche, Foued et Mouloud



PENSÉE
Une mère ne meurt jamais, elle cesse seulement d'être visible ». Aujourd'hui le 02 février 2021, cela fait 5 ans que tu n'es plus là, chère maman Madame TALEB-BAHMED Née Oulad Hajou El Hadja Fatima Il ne se passe pas un jour sans penser à toi et prier pour toi adorable mère. Tu m'as appris les vraies valeurs de la vie... Honneur à ton courage grande dame, à ta rigueur, à ton ambition, à ton exigence, à ton humilité et à ta noblesse. Je ne peux citer toutes tes qualités car la liste est longue... Tes souvenirs resteront indélébiles, tu seras dans mon cœur à jamais. Je demande à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire en lisant Sourate « AL FATIHA ». Ta fille DALILA

جعنت الله من السبعين ألف الذين يدخلون الجنة من غير حساب ولا سابق عذاب اللهم اغفر لي ولوالدي وارحمهما كما ربيتني صغيرا

EMPLOIS

■ Atelier de couture sis à SENIA/ORAN cherche des employées femmes pour la finition. Salaire 20.000 DA/mois – 0560.20.28.88 -0797.72.45.90

TERRAINS

■ Pour votre achat, vente, location, échange, logement, local, terrain, villa, dépôt, usine, immeuble, terrain promotionnel, T. agricole, T. industriel, w. Oran, Tlemcen, Contacter Agce NOUR agréée Choupot ORAN – 0773.30.81.70 -041.24.26.70

■ Vente ou partenariat terrain agricole d'une superficie de 1 ha 50 ares (concession), 3 puits dont 1 avec abri + force motrice, 25 oliviers en production, 3 façades entre zone industrielle Hassi Ameur bord de route par Hassi Bounif – Tél : 0773.24.75.26

DIVERS

■ Réparation à domicile machine à laver linge et vaisselle, frigo, cuisinière, climatiseur, pièces de rechange disponibles – Travail garanti – Tél : 0662.87.45.68

■ Loue licence de café dans la commune de Sidi Bel Abbès – 0783.26.07.32

■ Retraitée donne Cours de français au domicile de l'enfant – Tél : 0541.45.78.54

إنا شه و إنا إلى راجعون
اللهم أرحمه
السيد
محمد إبراهيم
و إغفر له وتجاوز عن
سيئاته وأجزه بخير ما عمل، وكان
مدير الجمارك في ولاية عين
تموشنت الذي عمل بصدق و
أمانة، لنا أمانة مستودعه حتى يأتى
أمر الله فياخذ وديعته، فلا اعتراض
على أمر الله واحتسبوا واصبروا
السيد خلفاتي بوشوشة

Le Quotidien d'Oran

RECRUTE

des correcteurs maîtrisant la langue française et l'outil informatique.

Les demandes sont à adresser par mail à :

admin@lequotidien-oran.com

•2

21.05 Le grand échiquier



Présenté par Anne-Sophie Lapix
A l'heure où la culture est privée de ses lieux d'expression, "Le grand échiquier" se transforme pour accueillir encore plus d'artistes et proposer une grande soirée de spectacle, de la culture et du divertissement. Fort d'un nouveau décor, ce 9e opus présenté par Anne-Sophie Lapix promet un divertissement mettant à l'honneur danse, chanson, spectacle et musique. L'orchestre du "Grand échiquier" sera placé sous la direction de Nicolas Guiraud et accueillera aussi Laurence Equilbey en qualité de cheffe invitée.

21.05 Alexandra Ehle



Série policière - France - 2021
Saison 2 - Episode 3/2

- Le miracle

Avec Julie Depardieu, Xavier Guelfi, Sara Martins, Sophie Le Tellier

Le corps sans vie d'une jeune fille est retrouvé dans un cimetière. Elle a été enterrée vivante et présente des stigmates aux mains et aux pieds. On découvre que cette jeune femme réalisait des miracles et qu'elle était considérée comme une sainte qui guérissait des malades. Mais était-elle vraiment celle que tout le monde croyait ?

•4

21.05 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne

Jérémy Ferrari, Fabienne Carat, Karima Charni, Yoann Riou, Vincent Parisi et Allison Pineau se lancent à l'assaut du Fort pour le compte d'Handicap 2000, une association qui soutient les personnes en situation de handicap. Handicap 2000, initialement créée en 1994 pour Philippe Croizon, aide notamment aujourd'hui les amputés à se réinsérer dans la vie sociale par le sport, en leur apportant, entre autres, des matériels adaptés.

•5

arte

NRJ

10.50

24 heures dans la nature

11.45 La quotidienne

13.40 Le magazine de la santé

14.35 Saint Louis, le roi dispersé

15.35 Laos

16.30 J'irai dormir chez vous

17.45 C dans l'air

19.00 C à vous

20.00 C à vous la suite

20.20 Passage des arts

20.50 Enquête de santé

22.30 La p'tite librairie

22.35 C ce soir, le débat

23.40 C dans l'air

09.25

Voyage en îles tropicales

12.05 Les derniers mondes sauvages

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 Les Vikings

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

17.45 Les artisans de la nature

18.15 Le ventre de Florence

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 La grande malbouffe

22.20 Profits et pertes : Les spéculateurs des

la crise et du chaos

23.45 La Hongrie, Orbán et l'Etat de droit

10.30 Crimes

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 Les Vikings

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

17.45 Les artisans de la nature

18.15 Le ventre de la vérité

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 La grande malbouffe

22.20 Profits et pertes : Les spéculateurs des

la crise et du chaos

23.45 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Il a déjà tes yeux

12.45

Bélier 21-03 au 20-04

Vos amis vous sollicitent et les projets ne manquent pas, mais aujourd'hui vos pensées sont principalement dirigées vers votre partenaire, ou votre créativité.

Taureau 21-04 au 21-05

Actuellement, vous placez tous vos atouts dans vos objectifs sociaux. C'est pourquoi vous travaillez tant. Mais attention à votre capital santé !

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous vivez une période où les voyages prennent de l'importance dans votre esprit. Si vous avez des enfants, ce sont eux qui en profitent, sinon c'est votre partenaire.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous vivez une période de crise salutaire car elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas dans votre famille ou dans votre foyer.

Lion 23-07 au 23-08

Depuis quelque temps, votre partenaire ou vos collaborateurs vous sollicitent. Il est temps de parler de ce qui vous préoccupe, quitte à vous déplacer pour cela.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Il faut dire qu'elles vous permettent de mieux gérer votre porte-monnaie...

Balance 24-09 au 23-10

Vous vivez une période où les plaisirs, les loisirs et les jeux tiennent une grande place, ce qui vous met en vedette très souvent. Mais attention à garder la tête froide !

Scorpion 24-10 au 22-11

Pour un temps, vous préférez rester chez vous et apprécier le calme et le silence. Cela vous permet de faire le point en toute conscience... pour mieux repartir ensuite !

Sagittaire 23-11 au 21-12

N'ayez crainte de mettre en avant vos idées, en ce moment les rencontres et les contacts sont favorisés. Vos amis peuvent vous aider à concrétiser vos projets.

Capricorne 22-12 au 20-01

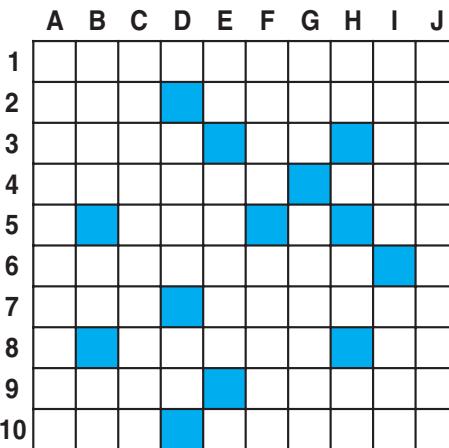
C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. D'autant que, aujourd'hui, vous pensez à gravir les échelons ou à mettre la barre plus haute.

Verseau 21-01 au 18-02

Votre capacité à entreprendre gagne à être remarquée. C'est le moment de vous déplacer pour faire avancer les choses, quitte à aller loin si nécessaire.

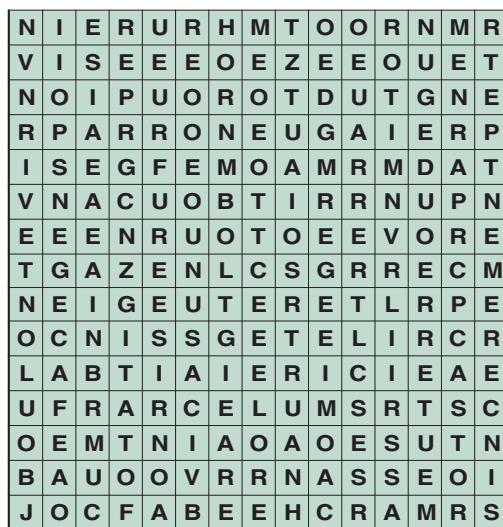
Poissons 19-02 au 20-03

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou pour mieux rebondir par la suite. Mais vous pensez un peu trop à l'argent.



Horizontalement:

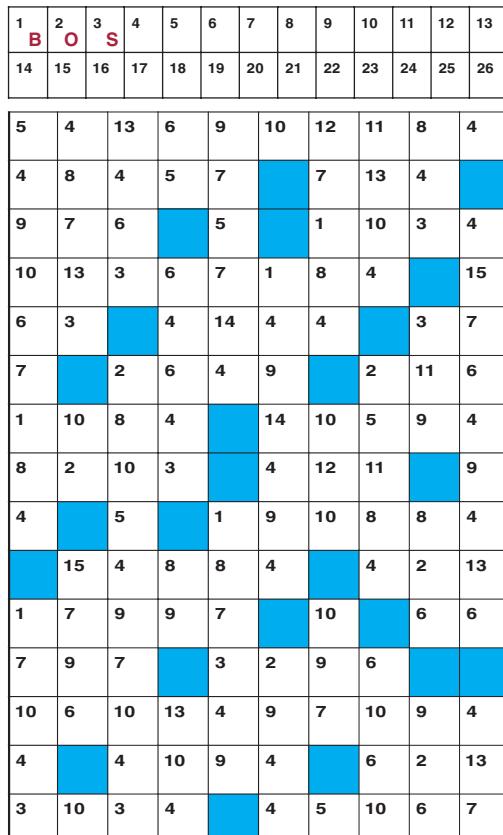
- Chemin faisant, on avait un entretien avec lui !
 - Dame de sol. Passée à la une.
 - Affection. Ordre de rappel. En dedans.
 - Agile. Fait du neuf avec du vieux.
 - Pris à partie. Cours qui dispense du bac.
 - Fil de soie torse.
 - Pronom. Bois au parfum.
 - Plateau. Tour d'argent.
 - Wilaya pharaonique. Provoque un soulèvement.
 - Prise. Fait le vide.
- A.** Vue en gros plomb.
B. Prend goût. Deux à trois. Conjonction.
C. Nouveau né arrivé à terme.
D. Minimum à ne pas changer ! Cas d'école.
E. Il n'est pas seul à briller. Réputé.
F. Scorpion mouillé. Moutarde des champs.
G. L'Olympia en fait partie. Premières venues.
H. Origine anglaise. Dans le vent. Note de musique.
I. Son plumage est plus intéressant que son ramage ! Se bouger.
J. Un deuxième classe !



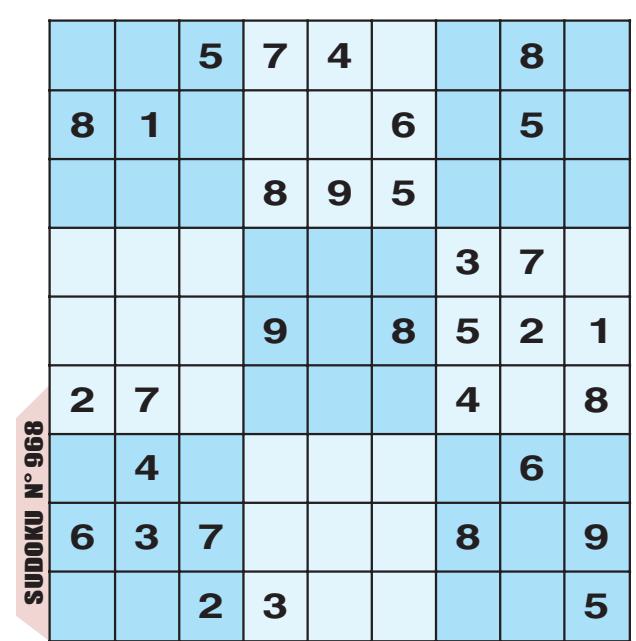
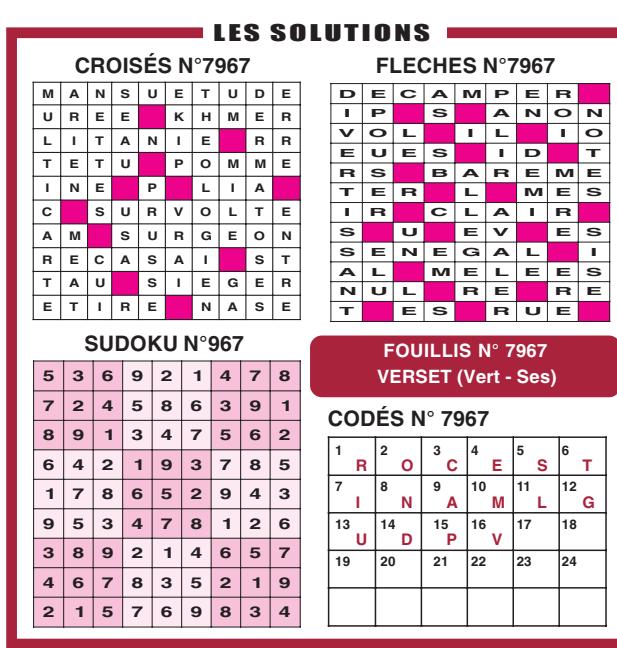
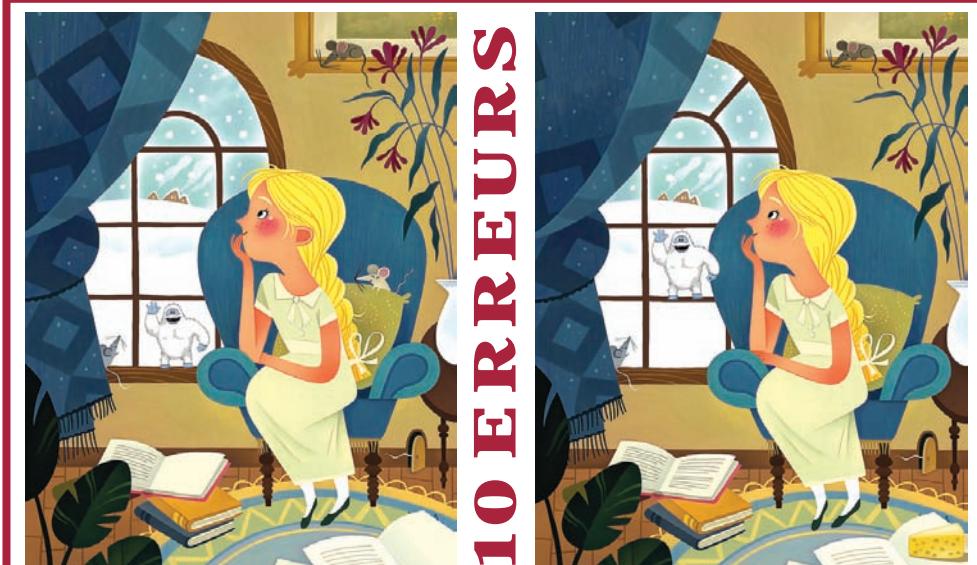
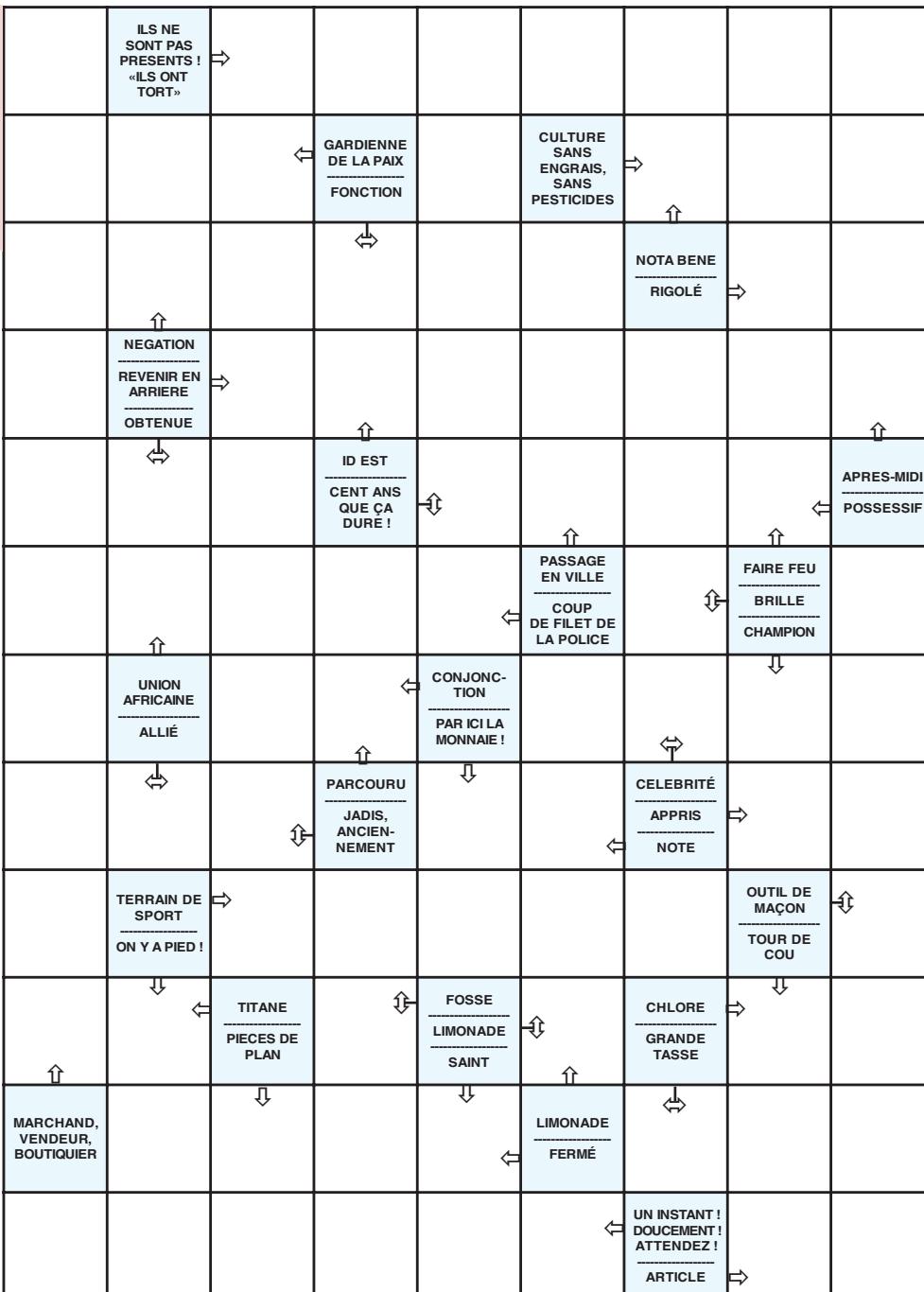
ANGE – AVAL – BIEN – BOUCAN – BOUDER – BOULON – BROUILLER – CASTOR – CONCIERGE – CORRIGER – CRIC – FACE – FOIE – FORET – GAZE – GENDRE – GROOM – HEURE – JAMAIS – LUSTRE – MARCHE – MARE – METEO – MEUTE – NASSE – NEIGE – NOUGAT – OUTRAGE – OZONE – PAUVRETE – PIEU – PION – PORTE - PRISON – REIN – SAPER - SERMENT - SINCEREMENT – SOURCE – TERME – TISSER – TOURNEE – ULTIMATUM – VISEE.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un signe de victoire. - Mon 2e est un shoot.

Mon tout, c'est fringuer, saper.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



Les prix du pétrole en hausse

Les prix du pétrole progressaient lundi sur les marchés européens, soutenus par l'entrée en vigueur d'une nouvelle réduction de la production saoudienne. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 0,74% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 55,45 dollars.

Le baril américain de WTI pour le même mois grimpait dans le même temps de 0,38% à 52,40 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait annoncé en début d'année qu'il entamerait son propre quota de production en février et mars, à hauteur d'un million de barils par jour. Dans le même temps, les autres membres de l'alliance Opep+ composée de l'organisation et de leurs dix alliés maintenaient leur production inchangée pour la période, hormis la Russie et le Kazakhstan qui vont augmenter marginalement leurs extractions.

Cinq morts lors d'une attaque dans un hôtel de Mogadiscio



Au moins cinq civils sont morts et dix ont été blessés dans une attaque menée dimanche par des islamistes radicaux shebab dans un hôtel du centre de Mogadiscio, a affirmé le porte-parole de la police somalienne. Dimanche dans l'après-midi, une voiture piégée a explosé devant l'hôtel Afrik, situé près de l'aéroport, puis des hommes armés ont investi le bâtiment et échangé des coups de feu avec les personnels de sécurité. "Parmi les morts, nous comptons cinq civils et les tireurs - trois d'entre eux ont été tués et un autre s'est fait exploser. Le bilan sera peut-être plus élevé et certains des blessés pourraient succomber", a déclaré peu après minuit Sadik Dudishe, le porte-parole de la police, lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que 10 personnes étaient blessées. Le ministère de l'Information a précisé dans un communiqué qu'une des victimes était le général Mohamed Nur Galal, un ancien haut responsable de l'armée, très connu en Somalie.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Des supporters du MCA s'en prennent au siège de Sonatrach



Rien ne va plus au Mouloudia d'Alger. Le récent conflit qui a éclaté entre la direction du club et certains actionnaires de la SSPA, a été très mal perçu par les fans du club et a débouché sur de graves dépassements.

En effet, une cinquantaine de pseudo-supporters du MCA ont saccagé hier à Hydra (Alger), la façade du siège de la direction générale de Sonatrach, actionnaire majoritaire

du club, pour protester contre la gestion du club qui, selon eux, ne répond pas à leurs attentes, notamment sur le plan des résultats, alors que le championnat n'est qu'à ses débuts et que l'équipe de Nabil Neghiz occupe la 3e place. Le MCA est aussi qualifié à la phase de poules de la Ligue des champions et a encore toutes les cartes en mains pour atteindre ses objectifs.

Dans les vidéos postées sur les

réseaux sociaux, ces vandales ont caillassé les vitres de la façade du siège, tout en réclamant le départ de l'entreprise nationale pétrolière.

D'autres vidéos, filmées de l'intérieur du siège, montrent clairement les dégâts matériels causés par cette attaque. Ces actes de vandalisme interviennent à quelques jours du grand derby contre l'USM Alger, programmé dimanche prochain.

M. B.

Des partisans du président tunisien organisent un sit-in

Quelques dizaines de partisans du président tunisien, Kaïs Saïed ont organisé, dimanche, un sit-in, près de sa résidence privée à Mnihla (Ariana), pour lui exprimer leur solidarité, face aux "tentatives de diffamation et d'atteinte" dont il est la cible, rapporte l'agence TAP. Ce rassemblement intervient dans la foulée de l'affaire de l'enveloppe suspecte adressée à la présidence de la République. Les participants à ce sit-in (habitants de Mnihla et citoyens venus d'ailleurs) ont scandé des slogans de soutien au président tunisien, selon la même source. Des membres de la coordination de la campagne présidentielle de Saïed ont prononcé des discours pour exprimer leur solidarité avec le chef de l'Etat.

Ils ont notamment, appelé Kaïs Saïed à faire toute la lumière sur les circonstances relatives à la "tentative d'empoisonne-



ment", qui l'a ciblée via une enveloppe postale anonyme, d'en révéler l'auteur, et de ne pas taire les résultats de l'enquête. Le chef de la coordination de la campagne présidentielle de Kaïs Saïed, Tarek Mejjri a critiqué dans une déclaration à l'Agence TAP, l'attitude de certains députés représentant la région à l'ARP (Assemblée des Représentants du Peuple), estimant qu'ils ont trahi la confiance placée en leurs personnes et tenté de saper la con-

fiance des électeurs en la personne du chef de l'Etat.

Pour Abelhamid Oueld Ali, membre de la coordination de la campagne présidentielle de Kaïs Saïed, le parquet a fait preuve de précipitation en annonçant les résultats de l'enquête ouverte, à propos de l'enveloppe suspecte adressée à la présidence de la République tunisienne, affirmant ne plus avoir "confiance en ce qu'est parfois avancé par le parquet".

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ALÉATOIRE D'UN DIALOGUE

Le Président et le plus important syndicat tunisiens se sont mis d'accord pour entamer un large dialogue national dans une ultime tentative de remettre la Tunisie sur pieds. La partie de carte prévue n'offrira pas cependant des perspectives nouvelles, car aucune partie ne dispose d'atouts à faire valoir sinon que la population sera soumise à l'écoute d'un étalage de théories répétées pour aboutir à un dialogue de sourds qui ne répondra en rien aux pressantes attentes des Tunisiens. Malgré la bonne volonté et les prédispositions de chaque partie, les dialoguistes n'ont rien à offrir et vont devoir jouer à l'infortunée mère de famille qui met de l'eau à bouillir dans une marmite pour faire croire à ses enfants affamés que le souper est sur le feu. Dans une gravissi-

me déprime économique et sociale figée dans l'immédiat que la crise sanitaire a monstrueusement compliquée, la classe politique tunisienne n'a rien de convaincant à offrir à un peuple sérieusement sonné par une désillusion née d'une révolution avortée. L'histoire, malheureusement, ne semble disposée qu'à retenir l'odeur des jasmins, mais les fleurs ont tout l'air de se faner.

On pourra toujours louer la bravoure d'un peuple lors d'un soulèvement populaire que l'on citera comme exemple sans pour autant effacer l'évidente déconvenue d'une population qui va jusqu'à affirmer qu'elle vivait mieux du

temps de Zine el-Abidine Ben Ali. A écouter certains aigris désabusés, la réflexion se rapproche du désespoir vécu avec son lot de chômeurs et la croisée des bras de tous les acteurs économiques.

Dans une telle situation, dialogue ou pas, malgré la volonté de bien faire et d'aller de l'avant pour répondre aux besoins élémentaires du peuple, les responsables politiques tunisiens, forcés aux relais permanents, courrent le risque de n'avoir que le recours de tendre la paume de la main. Dès lors, on voit mal qui d'autres pourraient venir à la rescoufle si ce ne sont pas ceux qui excellent à reconfigurer la géographie du monde. Les méthodes et les recettes pour ce faire sont connues.

Si cette projection s'opérait et devrait effective, l'Algérie sera encore plus isolée.

L'invasion marocaine de Guerguerat risque de déstabiliser le Maghreb

L'invasion marocaine de la zone démilitarisée de Guerguerat au sud du Sahara occidental risque de déstabiliser non seulement le Maghreb mais aussi la région du Sahel, a affirmé dimanche Toby Shelley, membre de la Campagne pour le Sahara occidental, un réseau international de solidarité avec le peuple sahraoui.

L'invasion de Guerguerat par l'armée marocaine, le 13 novembre dernier, "menace l'indépendance d'une Mauritanie déjà affaiblie, déstabilisant davantage l'ensemble du Maghreb et du Sahel, déjà sous l'impact de la guerre en Libye, des insurrections terroristes, de la pauvreté et de la Covid-19", a assuré Toby Shelley dans une tribune publiée dans le journal britannique Morning Star.

La zone de Guerguerat, située près de la frontière entre le Sahara occidental et la Mauritanie, a été le théâtre d'une violation du côté marocain d'un cessez-le-feu en vigueur depuis 1991, a-t-il rappelé déplorant le blackout médiatique imposé sur cet événement aussi bien du côté marocain que du côté de l'ancienne puissance d'occupation, l'Espagne.

L'incursion militaire a eu lieu lorsque des Sahraouis civils ont manifesté pacifiquement contre la réalisation d'une autoroute dans la zone tampon. L'auteur signale que l'objectif à travers la réalisation de cette autoroute est de faciliter le trafic commercial du Maroc. Pour Toby Shelley, l'occupation du Sahara occidental a été surtout motivée par la richesse de ce territoire en phosphate, ajoutant qu'au fil des années d'autres richesses ont capté l'attention du Maroc. Il s'agit des "ressources halieutiques, du pétrole, du gaz et même du sable (actuellement) vendu à des stations balnéaires espagnoles", note-t-il évoquant également l'énergie solaire, la production de tomate et le tourisme.

Liban : le Hezbollah abat un drone israélien

Le mouvement chiite libanais Hezbollah a affirmé avoir abattu lundi un drone israélien ayant pénétré l'espace aérien du Liban, affirmant que l'appareil était aux mains de ses combattants.

De son côté, l'armée israélienne a indiqué dans un communiqué qu'un drone était "tombé en territoire libanais" au cours d'une opération près de la frontière, précisant qu'il n'y avait "aucun risque de fuite d'informations". Selon le Hezbollah, ennemi juré de l'Etat hébreu, "un drone de l'ennemi israélien a été abattu le matin après avoir pénétré l'espace aérien libanais près du village de Blida", dans le sud du Liban, frontalier d'Israël. L'appareil est "entre les mains des combattants de la résistance", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Israël fait épisodiquement voler des drones d'observation au dessus du Liban. La ligne de démarcation entre les deux pays reste le théâtre d'incidents voire d'affrontements sporadiques. En août, le Hezbollah a annoncé avoir fait tomber un drone côté libanais.